



# LA BEARNAISE, UNE RACE BOVINE A TRES PETIT EFFECTIF

Caractérisation des élevages en Pyrénées-Atlantiques

**Maxime BLANQUET**

Mémoire d'Ingénieur  
94<sup>ème</sup> promotion

Novembre 2015

## Résumé

Les politiques agricoles françaises menées après la seconde guerre mondiale ont eu des conséquences importantes pour l'élevage bovin. Ce qui s'est traduit par la surreprésentation de certaines races (Prim'Holstein, Charolaise, ...) bénéficiant du progrès génétique et de l'évolution des techniques d'élevages afin d'atteindre l'autonomie alimentaire. Le corollaire est l'abandon quasi systématique des races locales.

Difficilement sauvegardées, ces races locales reviennent aujourd'hui sur le devant de la scène en raison du rôle qu'elles jouent dans le développement durable. Elles sont le support d'une économie rurale, locale autour de produits de qualité à forte valeur ajoutée. Ainsi de nombreux projets fleurissent.

C'est le cas de la race bovine Béarnaise qui a débuté en 2014 un projet de création de micro filière afin de revaloriser économiquement cette race menacée. C'est dans ce cadre-là que l'Association pour la Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise (ASRBB) souhaite aujourd'hui identifier les éleveurs intéressés par ce nouveau défi, ainsi qu'appréhender les pratiques d'élevages propres à la race. Le but est de les faire évoluer pour répondre aux attentes d'une filière.

Pour y parvenir, des enquêtes auprès de différents éleveurs ont été effectuées.

Il ressort de cette étude qu'une dizaine de personnes sont prêtes à s'impliquer dans ce nouveau projet. D'un point de vue technique, peu de données ont pu être collectées du fait de la faible représentation de la race dans les troupeaux bovins et du suivi insuffisant dont font part les éleveurs vis-à-vis de cette race.

Les propositions de création d'un suivi technique, d'une charte de production et le dépôt d'une marque doivent permettre à l'ASRBB de se « professionnaliser » et de progresser dans son projet de structuration.

Mots-clés : Béarnaise, race à très petit effectif, pratiques d'élevage, valorisation,

## Abstract

The French agricultural policies developed after the World War II have had heavy consequences on the cattle farming. That's lead to an overrepresentation of some breeds (as Prim'Holstein, Charolaise ...) taking advantage of the genetic progress and the development of the farming technics in order to achieve the food self-sufficiency. Consequently the local breeds have been slowly abandoned by the farmers.

Saved with difficulty, these local breeds come back to the front of the stage for their role on the sustainable development. Indeed, they are the base of a rural and local economy around quality products with a high added value. Thus new projects thrive.

That's the case of the Bearnaise cow breed which starts in 2014 a project of creation of a micro sector in order to reassert economically the value of these threatened breeds. In this context, the association dedicated to it defend wants to identify the farmers who would like to integrate this new project. Also, it wants to comprehend the farm practices related to this breed. The goal is to enhance it in order that they meet the expectations of a sector.

To respond to these objectives qualitative investigations have been made.

The results reveal that ten people are ready to get involved more in the new project. On a technical point au view, little information's have been collected owing to the low representation of this breed in the cattle herd and the insubstantial monitoring of the farmer concerning the Bearnaise breed.

Proposals of creation of a technical monitoring process, a charter of production and the deposit of a trademark have to allow the association to be more professional in its actions and to progress in its structuration project.

Keywords: Bearnaise breed, rare breeds, breeding practices, cattle farming practices

## Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui m'ont accompagné et soutenu dans l'élaboration de ce mémoire.

Je pense en premier lieu à mes maîtres de stage, Jean Marc ARRANZ et Mathilde POIVRE que je remercie profondément pour leur disponibilité et leurs conseils tout au long de cette expérience professionnelle au sein de l'Association de Défense de la Race Bovine Béarnaise.

Je tiens ensuite à adresser mes remerciements à Pierre SABALCAGARAY, mon professeur tuteur pour ses encouragements, son soutien et tous ses bons conseils.

Ensuite mes remerciements les plus sincères vont à toute l'équipe de l'Association de Défense de la Race Bovine Béarnaise qui m'a réservé un accueil très chaleureux tout au long de ce stage et qui m'a impliqué un maximum dans ce projet. Ils m'ont permis de découvrir leur passion pour cette race bovine emblématique et ainsi de réaliser un stage passionnant et très enrichissant.

Je remercie également tous les agriculteurs qui ont pris le temps de me recevoir sur leurs exploitations et auprès desquels j'ai également beaucoup appris.

Enfin, mes derniers remerciements vont à ma famille pour leur soutien inconditionnel.

Merci à tous du fond du cœur.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE .....	6
Contexte de l'étude	
1 LA SELECTION ANIMALE ET LES RACES A TRES PETIT EFFECTIF .....	8
2 LES CONDUITES D'ELEVAGE EN BOVIN .....	16
3 LA RACE BEARNAISE .....	24
4 PROBLEMATIQUE .....	38
Méthodologie	
1 PRESENTATION DE L'ETUDE.....	40
2 DEMARCHE ET METHODES APPLIQUEES .....	40
Résultats	
1 LES ELEVEURS RENCONTRES .....	51
2 L'ETUDE DES PRATIQUES D'ELEVAGE .....	60
3 CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS POSSEDANT DES VACHES BEARNAISES .....	52
Discussion et propositions	
1 LIMITES DE L'ETUDE .....	80
2 DISCUSSION.....	81
3 PROPOSITION 1 : CREATION D'UN SUIVI TECHNIQUE POUR LA RACE BEARNAISE .....	82
4 PROPOSITION 2 : CREATION D'UNE CHARTE DE PRODUCTION .....	87
5 PROPOSITION 3 : LE DEPOT D'UNE MARQUE COLLECTIVE .....	89
CONCLUSION GENERALE .....	91

## **Sigles et abréviations**

AADEB : Association Ariégeoise de Développement de l'Élevage Bovin

ACM : Analyse des Correspondances Multiples

ADADOP : Association de Défense des Animaux Domestiques Pyrénées

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

ASRBB : Association pour la Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise

BRG : Bureau des Ressources Génétiques (aujourd'hui Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité)

CACG : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne

CAPA : Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques

CRA : Conservatoire des Races d'Aquitaine

EDE : Etablissement Départemental de l'Élevage

EPL : Etablissement Public Local

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

GMQ : Gain Moyen Quotidien

HT : Hors Taxe

IA : Insémination Artificielle

INPI : Institut National de la Propriété Industrielle

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

ITEB : l'Institut Technique de l'Élevage Bovin (aujourd'hui appelé IDELE)

IVV : Intervalle Vêlage-Vêlage

MAAP : Mission Agro-Alimentaire Pyrénées

MB : Matière Brute

MN : Monte Naturelle

OS : Organisme de Sélection

OTEX : Orientation Technico-Economique

PAC : Politique Agricole Commune

PE : Petit Effectif

PN : Prairie Naturelle

PT : Prairie Temporaire

SAU : Surface Agricole Utile

SIA : Salon International de l'Agriculture

QTL : Quantitative Trait Loci

SFP : Surface Fourragère Principale

TPE : Très Petit Effectifs

UGB : Unité Gros Bétail

UPRA : Unités Nationale de Sélection et de Promotion de Race

## Introduction générale

Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle les races locales ont bien failli disparaître. En cause, leur mixité et leur faible potentiel de production, entraînant leur mise à l'écart des programmes de sélection de l'époque visant à augmenter la productivité animale par l'obtention de races spécialisées (en viande ou en lait par exemple pour les bovins).

Cependant, grâce à une prise de conscience *in-extremis* de leur importance dans la conservation d'un patrimoine génétique, biologique et culturel unique, un grand nombre d'entre elles a pu être sauvegardé de la disparition. Aujourd'hui, ces races font face à de nouveaux enjeux, dont le plus important est la valorisation économique des élevages.

La race bovine Béarnaise fait partie de ces races qui arrivent à un nouveau tournant de leur existence. L'association qui la défend souhaite aujourd'hui ajouter à ses objectifs de sauvegarde un volet de valorisation économique. Dans le cadre de ce projet, elle s'est faite accompagner en 2014 par la Mission Agro-Alimentaire Pyrénées (MAAP) afin de définir ses nouveaux objectifs et les actions à déployer pour réussir son développement. Consciente du fort potentiel commercial des produits issus de cette race, l'association a souhaité effectuer, en parallèle de cette réflexion, un état des lieux des exploitations possédant des animaux de race Béarnaise. C'est ce travail de recherche qui constitue le présent mémoire.

Cette étude présente un double objectif : caractériser les exploitations pouvant intégrer le projet et identifier les pratiques d'élevage, les performances propres de la Béarnaise.

Pour y répondre, la première partie est consacrée à la présentation du contexte dans lequel la problématique des races locales est née. Un zoom est ensuite réalisé sur le cas de la race Béarnaise et de son projet de structuration en micro-filière.

La seconde partie s'attache à décrire la méthodologie mise en œuvre pour répondre à la question posée. Elle comprend le détail de chaque étape avec ses objectifs et les moyens mis en place.

La troisième partie, présente les résultats de ce travail.

Ces derniers sont discutés dans la dernière partie afin de déboucher sur des propositions d'actions pour l'association, en vue de la faire progresser dans son projet.

## **PARTIE 1: CONTEXTE DE L'ÉTUDE**

# 1 La sélection animale et les races à très petit effectif

## 1.1 Définitions et principes

Le terme de sélection animale peut se définir comme « *un choix, que l'Homme réalise sur une population animale, des individus qui assureront la reproduction de cette espèce de manière préférentielle ou exclusive* » (LAROUSSE, 2015).

Cette définition est juste mais elle n'est pas complète. En effet, la vision contemporaine de la sélection animale se définit davantage comme « *une opération que l'Homme réalise sur le choix des reproducteurs en fonction de caractéristiques voulues, pour maintenir, modifier, améliorer une race ou une espèce animale* » (CNRTL, 2012).

Une race quant à elle se définit comme « *une population prise au sein d'une espèce, constituée par un groupe d'individus sélectionnés (par l'homme ou la nature) pour un certain nombre de caractères conditionnant un ensemble de traits ou particularités morphologiques et une même tendance générale d'aptitudes* » (DENIS et THERET, 2015).

Aujourd'hui, pour l'élevage d'animaux domestiques et au sein de chaque race, la sélection s'applique au travers de programmes de sélection se caractérisant par plusieurs étapes successives : la définition des objectifs de sélection, la collecte d'informations relatives aux performances des animaux (litres de lait, taux protéiques, ...), l'évaluation génétique des animaux, le choix des reproducteurs et enfin la diffusion de l'utilisation de ces reproducteurs (VERRIER, 2010).

Ces premiers éléments sont importants car ils permettent de comprendre que la sélection appliquée à l'élevage, implique que certains animaux soient choisis pour leurs caractéristiques spécifiques supérieures et que les autres sont mis à l'écart car jugés moins intéressants.

### 1.1.1 Les différents types de sélection

#### 1.1.1.1 La sélection phénotypique

Ce type de sélection est aussi appelée sélection massale ; elle se définit comme le choix d'un reproducteur selon ses performances phénotypiques propres, jugées par l'éleveur comme supérieures à celles des autres individus de la population.

Pour estimer la valeur génétique, des contrôles de performance (contrôle laitier, ...) ont été mis en place au cours de l'histoire (VERRIER et *al.*, 2009). Aujourd'hui, ce modèle de sélection couplé aux avancées technologiques des dernières décennies (dans les domaines de la génétique et de l'informatique notamment) constitue le fondement de la sélection quantitative visant à estimer la valeur génétique (aussi appelée index) d'un animal pour un caractère donné, mesurable (production laitière, taux protéique du lait, ...) ou celle de ses ascendants, descendants ou collatéraux (JUISSIAU et *al.*, 2013).

Le développement de ce type de génétique au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle a révolutionné le monde de l'élevage, notamment dans l'évaluation du potentiel génétique des reproducteurs (VERRIER et *al.*, 2001). La valeur obtenue est une estimation prenant également en compte le facteur environnemental qui entre dans l'expression d'un phénotype (JUISSIAU et *al.*, 2013)

#### 1.1.1.2 La sélection génotypique

Les avancées de la connaissance du génome et des techniques de séquençage de ce dernier dans le dernier quart du 20<sup>ème</sup> siècle ont progressivement permis de mettre en lien les performances d'un animal (niveau de production, moindre sensibilité au stress, ...)

avec la présence, dans son génome, d'un fragment chromosomique particulier appelé QTL (Quantitative Trait Loci) (TRIBOUT et al., 2011).

Cette avancée technologique a permis à partir des années 1990 la mise en place de nouvelles méthodes de sélection dont la sélection assistée par marqueurs (JUISSIAU et al., 2013). Cette méthode combinant évaluation phénotypique et connaissance du génome de l'animal, a été largement propagée en France dans l'élevage bovin laitier au cours des années 2000 avec l'aboutissement en 2009 des premiers index génomiques. Ce nouveau mode de sélection est plus précis, plus rapide et moins coûteux (diminution de la durée d'évaluation des reproducteurs) que les schémas d'évaluation génétique sur descendance, tout en assurant la continuité d'un progrès génétique (FRITZ et al., 2007).

## **1.2 Historique et conséquences de la sélection**

### **1.2.1 La domestication**

La domestication des animaux et l'apparition de l'élevage semblent remonter au Néolithique, notamment avec la domestication du chien, des ruminants et du porc vers -10 000 à -8 000 ans avant le temps présent (DERVILLE et al., 2009). La sélection aurait donc commencé à la même période (vers -6 000 avant notre ère) selon certains auteurs (DENIS et AVON, 2010).

Il ressort de ces mêmes écrits que trois moyens d'action de sélection étaient en place : « *l'effet direct de pratiques intentionnelles de sélection (en fonction des besoins vivriers de l'époque), les effets indirects sur le génotype des animaux de ces mêmes pratiques ou des pratiques de conduite des animaux et les effets conjoncturels de changements de pratiques agricoles (non liées à la sélection) par la création de conditions favorables à la sélection naturelle* » (LAUVIE, 2007).

Le phénomène de domestication semble donc avoir conduit à l'expression d'une grande diversité de phénotypes et d'aptitudes au sein des espèces animales domestiques. Derrière cette expression de variabilité, on rencontre en réalité une variabilité génétique, fruit de la sélection au cours des âges (JUISSIAU et al., 1999).

### **1.2.2 La genèse de l'élevage contemporain**

La sélection moderne des animaux d'élevage selon notre conception actuelle des ovins et bovins ne débute qu'à partir du 18<sup>ème</sup> siècle. En effet, avant cette période, seules les races canines et équinnes avaient fait l'objet d'attentions particulières en termes d'amélioration génétique (JUISSIAU et al., 1999).

A cette époque les races françaises de bétail disposaient encore d'une large diversité, due à la richesse du territoire. En effet, chaque race ovine ou bovine était adaptée aux conditions écologiques de chaque zone, ces différentes races constituant en ce sens des populations locales d'animaux (LAURANS, 1989). L'orientation de chaque race est alors spécifique à celle de sa région et de grands rameaux se dessinent : à l'ouest, des animaux orientés vers la production laitière, au sud-ouest des races plutôt utilisées pour le travail, ... (DERVILLE et al., 2009).

La révolution agricole associée notamment aux notions de race à standard et d'élevage de rente est apparue au cours du 18<sup>ème</sup> siècle en Angleterre, parallèlement à la révolution industrielle que connaît le pays. En effet, cette transformation de l'industrie va entraîner un agrandissement des pôles urbains et une augmentation du niveau de vie de la population.

Ces deux facteurs vont avoir un rôle important dans l'augmentation de la demande en produits carnés sur ces zones (UNESCO, 2009). Rober BACKWELL, éleveur dans la région de Leicester (Angleterre), est le premier à percevoir ce changement comme une opportunité de profit. Devant la demande croissante en produits alimentaires, il augmente

la production de ses animaux (ovins et bovins) par deux biais. Tout d'abord par une meilleure alimentation : il est le premier à préconiser de mieux nourrir les bêtes en les maintenant plus longtemps à l'étable et en leur apportant à l'auge du foin de prairies artificielles, pratiques proprement révolutionnaires pour l'époque, ainsi que d'autres plantes telles que des tubercules ou du maïs (JUISSIAU et *al.*, 1999). Le second volet de cette révolution concerne la génétique de ses animaux et notamment des ovins : en effet, en pensant que l'on peut améliorer les capacités de production d'un animal en race pure et ainsi éviter les croisements, il agit là aussi en tant que précurseur. Pour cela, il réalise sur ses ovins des croisements consanguins afin de fixer les caractères, puis il améliore leur capacité bouchère en louant des béliers à d'autres éleveurs. Grâce à ces pratiques de sélection, il sacrifie la laine (valeur marchande de l'époque pour les ovins) au profit de la viande, la taille à celui de la conformation et la rusticité à celui de la précocité (JUISSIAU et *al.*, 2013).

Ensuite lui vient l'idée de louer à d'autres fermiers ses nouveaux béliers pour la reproduction afin de diffuser l'amélioration génétique de ses animaux. Au-delà d'un intérêt financier, cette démarche lui permet de connaître les performances réalisées par la descendance de ses mâles et de réutiliser les meilleurs : il crée le contrôle sur descendance (JUISSIAU et *al.*, 1999). En 1783, il fonde une société d'utilisateurs de ses reproducteurs afin de garantir la pureté de la race. Les 12 membres de cette société s'engagent à n'employer sur leur élevage que des béliers issus des troupeaux des adhérents.

Par toutes ces pratiques d'élevage et de sélection, BACKWELL invente les dispositifs contemporains d'amélioration génétique des animaux de ferme (FLAMANT, 2002).

Pour l'espèce bovine, ce sont les frères COLLING en Angleterre qui vont procéder à une amélioration de la race Durham Shorthorn en s'inspirant grandement des procédés de BACKWELL et notamment l'accouplement consanguin ; ils négligent le lait au profit de la viande (JUISSIAU et *al.*, 1999). Cette nouvelle vision de l'élevage aura par la suite des répercussions dans toute l'Europe et notamment en France.

### **1.3 L'évolution de l'élevage en France**

#### **1.3.1 L'influence anglaise durant le 19<sup>ème</sup> siècle**

Cette période se caractérise par l'importation de la race Durham en France, dont les bénéfices avaient été prouvés outre-manche, afin de l'utiliser en croisement avec les races locales (DENIS et AVON, 2010). Les premières introductions de bétail se font entre 1837 et 1846 (JUISSIAU et *al.*, 2013).

Le phénomène de « durhamisation » de notre élevage va s'étaler tout au long de la seconde moitié du siècle pour finalement s'essouffler vers les années 1880 (l'arrêt des croisements s'opéra vers les années 1890). En effet, au fur et à mesure des croisements, les animaux obtenus sont jugés trop gras, si bien que les vaches sont peu laitières et les bœufs inaptés au travail (LAUVIE, 2007). En réalité, dans beaucoup de cas, ces animaux améliorés ne trouvent pas les conditions d'élevage suffisantes à l'expression de leur qualité et les résultats obtenus sont souvent inférieurs à ceux des races locales (JUISSIAU et *al.*, 1999).

L'échec de l'introduction de Durham aura eu plusieurs conséquences sur l'élevage français, notamment l'introduction dans l'hexagone des notions de bétail amélioré, de race et de sélection en race pure. Une autre conséquence consiste en la fixation d'un certain nombre de races par l'introduction des concours de reproducteurs et la banalisation des comices agricoles locaux dont le but était de généraliser les phénotypes les plus recherchés (DERVILLE et *al.*, 2009). Enfin, parallèlement à ces phénomènes, on assiste également au maintien ou au développement des populations locales ou régionales (QUITTET et DENIS, 1979) mais également à la prise en charge par l'Etat, de l'élevage : à chaque race est attribué un code race et des règlements sont mis en place

concernant leur sélection et leur utilisation. On assiste autour de ces populations à une structuration en sociétés d'élevage et à la mise en place de Livres Généalogiques dont le but est d'améliorer la race (définition des caractères recherchés et enregistrement des filiations) (VISSAC, 2002). C'est la période où chaque région affirme sa volonté d'avoir sa propre race (figure 1) et c'est ce modèle de gestion des ressources génétiques qui a subsisté jusqu'à la seconde guerre mondiale (DERVILLE *et al.*, 2009).



Figure 1 : Carte de répartition des races bovines françaises en 1881

Sources : DENIS et AVON, Castor et pollux, 2010

### 1.3.2 La période d'après-guerre: des changements importants dans les campagnes françaises

#### 1.3.2.1 Au niveau technique

Même si des ébauches de contrôle de performances avaient été initiées dans la période d'entre-deux-guerres (contrôle laitier chez les éleveurs du Pays de Caux), ce phénomène va se banaliser (notamment dans le cheptel laitier) au cours de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, dans le but d'améliorer l'efficacité du choix des taureaux reproducteurs (AUDIOT, 1995).

L'amélioration génétique prend un nouveau tournant en s'inspirant fortement des bases de la génétique quantitative visant à l'amélioration d'un nombre limité de caractères de production (lait, viande, ...) (VISSAC, 2002). Cette nouvelle technique de sélection basée sur les performances des descendants des reproducteurs est permise par le développement des méthodes de conservation des semences, l'augmentation des effectifs bovins soumis aux contrôles de performances et l'avancée en informatique (qui permet d'optimiser les décisions de sélection). De ces avancées découle une

démocratisation de l'insémination artificielle permettant à l'éleveur de mieux maîtriser la génétique de son troupeau (DERVILLE et *al.*, 2009).

Les progrès au niveau technique dans le domaine des pratiques agraires et de la génétique sont largement dus, en France, à la création de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) en 1946 (VISSAC, 2002).

#### 1.3.2.2 Au niveau politique

Dans les années 1960, la Cinquième République entreprend l'élaboration d'un programme visant à rendre l'agriculture française plus productive dans le cadre de la création de l'union européenne (et la mise en place d'une Politique Agricole Commune (PAC) et de l'atteinte d'une certaine autonomie alimentaire du pays.

De cette volonté politique naît en 1966 la « Loi sur l'Élevage » destinée à moderniser l'amélioration génétique du cheptel français (FLAMANT, 2002). Cette transformation est favorisée par une volonté des pouvoirs publics et notamment d'Edmond QUITTET, contrôleur général de l'agriculture, qui prêche pour une simplification du cheptel français par une réduction du nombre de races et une augmentation de leur spécialisation (LAUVIE, 2007). L'objectif est également de concentrer les financements sur des races moins nombreuses et plus spécialisées. Les races locales, jugées à ce moment-là trop peu productives, vont être absorbées au sein des races bénéficiant d'une notoriété plus élevée. C'est ainsi que la race Frisonne est devenue la Prim'Holstein et que la fusion des races Garonnaise, Blonde des Pyrénées et Blonde du Quercy donne naissance à la Blonde d'Aquitaine (AUDIOT, 1995). Ces politiques vont se traduire par le développement de races à croissance rapide au détriment des races rustiques mixtes et c'est ainsi que l'on voit apparaître les premiers élevages intensifs et industriels (PFLIMLIN et *al.*, 2009).

A cela s'ajoute la modernisation des campagnes grâce au plan Monnet (1946-1952). En découle, l'augmentation de l'utilisation des engrais et désherbants, l'apparition progressive de tracteurs poussant ainsi les éleveurs de cette époque à un abandon de la traction animale (VISSAC, 2002). Parallèlement débute un exode rural massif des zones difficiles (montagnes, marais, ...) vers les zones urbaines, événement qui a également participé à la disparition progressive des races locales qui peuplaient ces milieux (AUDIOT, 1995).

Les politiques menées en élevage et la demande de produits standards de la part d'une industrie agroalimentaire de plus en plus puissante favorisent un nombre restreint de races (Prim'Holstein, Montbéliarde, Charolaise, ...) bénéficiant des avancées technologiques et dont le nombre d'animaux supplante aujourd'hui la plupart des autres races. Comme l'illustre le tableau 1, trois races constituent 95.6% du troupeau bovin lait, et trois autres races constituent 77.7% des effectifs en bovin viande.

Le corollaire à cette situation est la mise à l'écart des programmes d'amélioration génétique de la majorité des autres races, entraînant la diminution drastique de leurs effectifs (AUDIOT et ROSSET, 2004). En référence au tableau 1, les races constituant les races locales d'aujourd'hui représentent une très faible proportion des effectifs bovins français. On remarque que malgré les capacités mixtes de la race Béarnaise, elle est classée dans les races à viande. En effet, elle est aujourd'hui essentiellement utilisée pour la production de veaux (broutard ou jeunes bovins), ce qui explique ce classement en race à viande.

Tableau 1 : Les races bovines françaises : effectifs et proportions  
Sources : DAVY, FRANCE GENETIQUE ELEVAGE, 2015

BOVIN LAIT			BOVIN VIANDE		
Races dominantes	Effectifs	Pourcentage	Race dominantes	Effectifs	Pourcentage
Prim'Holstein	2 496 392	67,5%	Charolaise	1 562 786	38,6%
Montbéliarde	661 671	17,9%	Limousine	1 067 563	26,3%
Normande	378 448	10,2%	Blonde d'Aquitaine	519 110	12,8%
Abondance	48 876	1,3%	Salers	207 389	5,1%
Brune des Alpes	27 951	0,8%	Aubrac	170 753	4,2%
Simmental française	26 399	0,7%	Parthenaise	43 087	1,1%
Pie Rouge	20 032	0,5%	Rouge des Prés	38 848	1,0%
Tarentaise	13 526	0,4%	Gasconne	17 997	0,4%
Jersiaise	10 506	0,3%	Basadaise	3 082	0,1%
Vogienne	4 854	0,1%	"Races croisées"	416 000	10,3%
Rouge flamande	2 100	0,1%	<b>Races en conservation</b>		
Bleue du Nord	1 390	0,04%	Maraîchine	1 397	0,03%
<b>Races en conservation</b>			Saosnoise	1 346	0,03%
Ferrandaise	2 003	0,05%	Nantaise	930	0,02%
Bretonne Pie Noir	1 650	0,04%	Mirandaise	503	0,012%
Villard de Lans	403	0,011%	Hérens	400	0,010%
Fromment du Léon	331	0,009%	Casta	308	0,008%
Bordelaise	90	0,002%	Armoricaine	271	0,007%
<b>Total vaches laitières</b>	<b>3 696 622</b>	<b>100%</b>	Béarnaise	252	0,006%
			Lourdaise	252	0,006%
			<b>Total vaches à viande</b>	<b>4 052 274</b>	<b>100%</b>

### 1.3.3 Les limites génétiques du modèle productiviste

#### 1.3.3.1 La prise de conscience

Dans les années 1970, il ressort de différentes études que les politiques agricoles menées depuis les années 1950 ont eu plusieurs conséquences sur le cheptel bovin français :

- l'apparition d'un nombre réduit de races hyper-spécialisées, à haut rendement mais plus fragiles et exigeantes d'un point de vue alimentaire (SBARDELLA et GAYA, 2010).
- l'augmentation croissante du taux de consanguinité dans ces races (VISSAC, 2002)
- une diminution importante de la variabilité intra-race due au modèle de sélection en race pure (VERRIER et al., 2009).

En effet, l'intensification de l'agriculture et la recherche d'une productivité accrue ont engendré des phénomènes de perte de diversité génétique. Ceci est en partie lié à l'abandon des races locales mixtes (mises à l'écart par le modèle de sélection génétique) au profit de races plus performantes placées dans des élevages spécialisés (LAUVIE, 2007). A cela s'ajoute l'application de la sélection se basant sur des modèles statistiques ne prenant en compte qu'un nombre restreint de caractères de production s'exprimant dans des conditions d'élevage standardisées (exemple des vaches laitières et du maïs ensilage distribué dans des stabulations sur couchettes) (JUISSIAU et al., 2013).

#### 1.3.3.2 Intérêt des races menacées

Sur cette même période, au niveau international, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) tire la sonnette d'alarme concernant l'érosion génétique qui se déroule au niveau mondial (AUDIOT et ROSSET, 2004).

A l'INRA, Bertrand VISSAC ainsi que d'autres chercheurs en zootechnie et autres disciplines proches alertent les pouvoirs publics quant à l'importance de la préservation des races locales, véritable réservoir de diversité génétique (FLAMANT, 2002). En effet, ces populations constituent un véritable pool génétique potentiellement utilisable face aux évolutions de l'élevage à venir. Ces races sont également vectrices d'un patrimoine biologique et culturel important ; elles sont le support de filières économiques basées sur la promotion de produits de terroir pour lesquelles la race locale apporte une image de marque (DENIS et AVON, 2010). D'ailleurs, certains scientifiques précisent que la disparition des races locales n'est pas seulement la perte d'un réservoir important de variabilité génétique ; c'est aussi la disparition de systèmes de production spécifiques, avec des produits à forte typicité organoleptiques et sensorielle (QUEMERE, 2008).

Le dernier quart du 20<sup>ème</sup> siècle est donc marqué par une prise de conscience collective de l'intérêt de sauvegarder du patrimoine génétique porté par ces races locales à petits effectifs.

### **1.3.4 Les premiers pas vers la conservation**

C'est à partir de 1974 que le Ministère de l'Agriculture octroie les premiers moyens financiers pour conduire des actions de conservation des races animales (JARD, 2014). Ainsi à partir de cette date 0.4% du budget annuel pour l'amélioration génétique est dédié aux programmes de conservation (AUDIOT, 1995) ; depuis 1999, ces actions de conservation rentrent dans le cadre du second pilier de la PAC, correspondant au développement rural.

C'est seulement à partir des années 1976 que voient le jour les premières initiatives visant à préserver les races bovines menacées de disparition. En effet, cette période constitue le début du lancement du programme de conservation de la race Bretonne Pie Noire. Les années suivantes, d'autres races viennent la rejoindre ; c'est le cas de la race de Villard de Lans en 1977 et sur la même période est réalisé le recensement des animaux de la race Ferrandaise par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (LAUVIE, 2007). Rapidement, l'Institut Technique de l'Elevage Bovin (ITEB) (aujourd'hui appelé IDELE) prend en charge la gestion des races locales et va gérer les problématiques liées à la diversité génétique ; d'autres programmes de conservation émergent (AVON et COLLEAU, 2006). Le dispositif de gestion est complété en 1983 par la reconnaissance officielle de problématiques liées aux races menacées et la création d'un Bureau des Ressources Génétiques (BRG) (aujourd'hui remplacé par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité). Son rôle est d'élaborer et de coordonner la politique française dans ce domaine ; la France s'est ainsi dotée de moyens afin de stopper l'érosion du stock génétique et la disparition des races menacées (LAUVIE, 2007).

Les dernières réformes concernant l'élevage français et la protection des races menacées datent de 2007 avec la création pour chaque race ou population sélectionnée d'un Organisme de sélection (OS) agréé par le Ministère de l'Agriculture. Son rôle est de définir des objectifs de sélection ou des plans d'accouplement et de tenir à jour le livre généalogique de la race concernée. Cet organisme remplace donc les anciennes Unités Nationales de Sélection et de Promotion de Race (UPRA) (ROLLAND et al., 2006).

### **1.3.5 Les résultats de 30 ans de conservation: le cas des races bovines locales à très faible effectif**

#### **1.3.5.1 Définitions**

Dans l'espèce bovine et selon l'article D653-9 du code rural et de la pêche maritime, une race est « *un ensemble d'animaux qui a suffisamment de points en commun pour*

*pouvoir être considéré comme homogène par un ou plusieurs groupes d'éleveurs qui sont d'accord sur l'organisation du renouvellement des reproducteurs et des échanges induits, y compris au niveau international » (MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE, 2006).*

Une race bovine est dite à Petit Effectif si son effectif de femelles reproductrices se situe en dessous de 5000 individus sur le territoire national (MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE, 2007). Elle est dite à Très Petit Effectif (TPE) si ce chiffre se situe en dessous de 1 000 bêtes (AVON et COLLEAU, 2006). Aujourd'hui 15 races bovines ont été recensées comme faisant partie de cette catégorie de races à très petit effectif : l'Armoricaine, la Béarnaise, la Bleue de Bazougers, la Bordelaise, la Bretonne Pie Noir, la Canadienne, la Casta, la Ferrandaise, la Froment du Léon, la Hérens, la Lourdaise, la Maraîchine, la Mirandaise, la Nantaise, la Saosnoise et la Villard de Lans.

### 1.3.5.2 Situation actuelle

Depuis la mise en place des programmes de conservation dans les années 1980, de nombreuses races ont pu être sauvegardées et le nombre d'animaux est en constante augmentation.

Comme le montre le tableau 2, depuis le début des programmes de conservation, le nombre de bêtes n'a cessé de croître mais à des rythmes différents selon les races (certaines données du tableau sont absentes car les effectifs des années 1990 n'ont pas pu être retrouvés à partir des écrits de l'époque).

La race Maraîchine peut être citée en exemple puisqu'en une vingtaine d'années, les effectifs sont passés de 41 à 1 057 femelles (MARKEY et DUCLOS, 2011). Aujourd'hui, la sauvegarde démographique de ces races semble donc assurée à court terme et c'est sur la gestion de l'évolution de la consanguinité que les efforts doivent perdurer. En effet, dans ces races, la consanguinité reste élevée mais ceci est essentiellement dû aux faibles effectifs des populations (DANCHIN-BURGE et AVON, 2000).

Tableau 2 : Evolution des effectifs pour les 15 races en conservation

Source : MARKEY et DUCLOS, 2011

Races	Femelles		Eleveurs	Taureaux actifs	
	1990	2010		MN	IA
Armoricaine	20	188	58	11	13
Béarnaise	77	181	50	7	19
Bleue de Bazougers	-	3	2	2	1
Bordelaise	-	62	20	9	9
Bretonne Pie Noir*	467	1400	338	30	24
Canadienne	-	22	9	9	1
Casta	87	253	40	20	20
Ferrandaise	198	1377	208	64	32
Froment du Léon	48	269	86	7	13
Hérens	100	400		15	
Lourdaise	42	303	48	9	16
Maraîchine	41	1057	63	61	28
Mirandaise	170	670	64	30	16
Nantaise	55	814	95	48	18
Saosnoise	-	1553	76	81	15
Villard de Lans	136	411	61	47	27
<b>Total</b>	<b>1341</b>	<b>8509</b>	<b>1207</b>	<b>424</b>	<b>250</b>

Malgré des résultats positifs, les efforts doivent se poursuivre car les races ne sont pas à l'abri de dérives génétiques si les accouplements ne sont pas maîtrisés (AVON et COLLEAU, 2006). L'accroissement de la population d'animaux adultes doit perdurer afin d'assurer la survie de ces races bovines. En effet, toutes les races confondues regroupent seulement 8500 vaches adultes, soit environ 0.11% du cheptel bovin français (MARKEY et DUCLOS, 2011).

### 1.3.5.3 Les nouveaux enjeux pour ces races bovines

Aujourd'hui au sein des associations de races et des organismes partenaires, on assiste à l'émergence de nouveaux enjeux écologiques, territoriaux et économiques (LAUVIE, 2007). Ainsi, les races bovines menacées deviennent de plus en plus le support de projets de valorisation. En général, cette dernière intervient lorsque le processus de conservation est suffisamment avancé, c'est-à-dire que les effectifs sont suffisants et que la race est considérée comme sauvée (COMPAGNONE et *al.*, 2011). La valorisation permet alors d'assurer la pérennisation et la rentabilité économique de l'élevage (BENEZECH, 2007), ce qui constitue le meilleur moyen de préserver durablement ces races (GAUTHIER, 2013).

Il est intéressant de noter que ces différents projets de valorisation réactualisent les questions de sélection de ces races locales afin qu'elles correspondent aux attentes des différents marchés. Cette nouvelle voie vers la valorisation économique au travers de produits de qualité transforme les ressources génétiques de ces races (AUDIOT et *al.*, 2005).

## 2 Les conduites d'élevage en bovin

### 2.1 L'évolution des pratiques d'élevage en France

#### 2.1.1 Les productions animales avant 1950

Comme indiqué précédemment, la sélection animale est intimement liée aux pratiques d'élevage et à leurs spécialisations. Ainsi, avant la seconde guerre mondiale, l'agriculture française se caractérisait par la prédominance du système « polyculture-élevage » hérité des siècles précédents. L'élevage bien que présent dans presque toutes les exploitations, est considéré surtout comme un auxiliaire des productions végétales qui constituent l'activité principale des exploitations (JUISSIAU et *al.*, 1999). Même si les animaux commencent à être une manne de revenus, ils servent essentiellement de source de travail et de fertilisation sous forme organique (fumier, ...) (MONTMEAS et REVELEAU, 2012).

Dans ce système, l'alimentation des bêtes se fait principalement par le pacage des prairies et durant l'hiver, elle est assurée par l'apport de foin et de regain et une complémentation (lorsque c'est financièrement possible) avec des racines de betteraves par exemple. Les exploitations agricoles développent des systèmes de subsistance (où les animaux procurent les produits de première nécessité), fortement dépendants de la main d'œuvre familiale et donc peu performants (VIGNAU-LOUSTAU et HUYGHE, 2008).

#### 2.1.2 L'après-guerre: une nouvelle vision de l'élevage et de ses pratiques

Comme évoqué dans la partie précédente, la France a connu dans la seconde partie du 20<sup>ème</sup> siècle de véritables bouleversements au niveau des pratiques de sélection des animaux d'élevage. Ces changements se sont accompagnés de nouvelles pratiques d'élevage, mieux adaptées à ce nouveau système.

Du fait d'un progrès constant de la génétique animale, un confinement en bâtiment (avec le développement des stabulations libres) est apparu comme nécessaire afin de mieux contrôler les effets de l'environnement sur les performances d'élevage (FRASER,

2006). La mise en bâtiment permanente des animaux est favorisée par le développement de nouveaux modes d'alimentation basés sur des ensilages d'herbe et surtout de maïs, accompagnés d'une complémentation en tourteau de soja (HUYGHE et DELABY, 2013).

Conjointement à l'évolution des pratiques d'élevages, apparaît une spécialisation des exploitations agricoles. En général, les plaines de l'Ouest de la France sont occupées par des systèmes laitiers « maïs-soja », les plaines les plus fertiles de l'hexagone par des fermes céréalières (MONTMEAS et REVELEAU, 2012) et toutes les zones difficiles (montagne, coteaux, ...) sont consacrées à des élevages d'herbivores valorisant les espaces herbagers (car la culture du maïs est compliquée dans ces zones-là) (VIGNAU-LOUSTAU et HUYGHE, 2008).

## 2.2 Les systèmes d'élevage bovin d'aujourd'hui et leur répartition au niveau national

### 2.2.1 Le cheptel laitier

#### 2.2.1.1 Nombre d'exploitations et répartition

Le cheptel bovin laitier compte 3,6 millions de vaches en 2012 et la race Prim'Holstein constitue 67% de l'effectif total (LAPUYADE et *al.*, 2013). Les exploitations laitières se répartissent selon un croissant (figure 2) partant de la région Pays de Loire vers le Benelux et qui redescend au nord de la région Midi-Pyrénées. Il est intéressant de noter que les départements de la Bretagne et la Normandie présentent les plus fortes densités d'exploitations laitières (HUYGHE et DELABY, 2013).

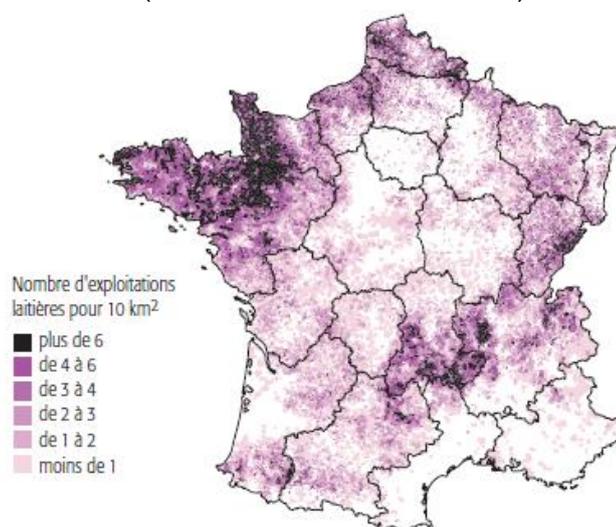


Figure 2 : Répartition des exploitations laitières sur le territoire national

Sources : PERROT et *al.*, AGRESTE, 2013

#### 2.2.1.2 Les systèmes d'élevage dominants

##### 2.2.1.2.1 Les systèmes herbagers

Ils se définissent par la place qu'occupe l'herbe dans la Surface Fourragère Principale (SFP). Pour être considéré en système herbager dominant, une exploitation doit avoir au moins 90% de sa SFP en herbe et moins de 10% de cette surface fourragère doivent être cultivés en maïs ensilage (HUYGHE et DELABY, 2013). Au niveau national, deux sous-systèmes se dégagent :

- le premier est le système laitier herbager de plaine se répartissant dans les régions herbagères traditionnelles de l'Ouest comme la Normandie ou le Nord Est de la

France. Sur ces zones, la climatologie de type océanique permet une production d'herbe régulière et un pacage de cette dernière sur des périodes de 8 à 10 mois par an. Le chargement des exploitations est modéré (1,1 Unité Gros Bétail (UGB)/ha de SFP) et la production laitière moyenne par vache est de 6 805 L de lait/an (VIGNAU-LOUSTAU et HUYGHE, 2008).

- le second type de système herbager est celui de montagne. Les exploitations développant ce type de système se situent majoritairement dans le massif central, les Alpes du Nord et le Jura à des altitudes de 700-800m. La production laitière moyenne de lait par vache (6 050L/an) et le chargement par hectare de SFP (0.9 UGB/ha de SFP) est inférieur à celui du système précédent. Cependant, le lait est mieux valorisé car surtout transformé en fromage sous Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) du type Comté, Reblochon, Laguiole, ... Du fait des difficultés topographiques et pédoclimatiques, le coût de production du lait est élevé et la taille des troupeaux réduites (HUYGHE et DELABY, 2013).

#### 2.2.1.2.2 Le système maïs-herbe

Il se définit comme un système dans lequel le maïs ensilage occupe entre 10 et 20% de la SFP. Il est le plus fréquent chez les éleveurs laitiers de l'hexagone et se répartit donc sur tout le territoire français. Le maïs ensilage est utilisé pour garantir les réserves fourragères hivernales. Cependant, les surfaces en herbe restent bien présentes (80% de la SFP) et la pratique de la pâture connaît un nouvel élan depuis les années 1990, tant pour ses avantages techniques, qu'économiques et environnementaux (VIGNAU-LOUSTAU et HUYGHE, 2008). Dans ces systèmes, on distingue également les systèmes de plaine de ceux de piémont mais globalement, du fait de l'apport de maïs ensilage dans la ration, les niveaux de production par vache sont plus élevés et avoisinent les 7 000L de lait par vache et par an. Cependant, le pâturage de l'herbe (qui domine la SFP) représente le principal mode d'exploitation des ressources (BRUNSWIG et al., 2006).

#### 2.2.1.2.3 Le système maïs dominant

Il comprend tous les systèmes d'élevage dans lesquels la part de la SFP cultivée en maïs est supérieure ou égale à 40% (CHATELLIER et al., 1997). Les exploitations ayant développé ce type de schéma se trouvent essentiellement dans la zone du grand Ouest (régions Pays de Loire, Bretagne, Basse-Normandie et Poitou-Charentes). Les cultures de vente y sont très présentes et la ration est composée à 70 % d'ensilage de maïs. Ce système se caractérise par un fort chargement (1.5 à 1.6 UGB/ha de SFP), une forte productivité des animaux (en moyenne 7 900L de lait par vache et par an) et une utilisation de concentrés élevée (de 200 à 237 g/L de lait produit). Par ces résultats, le système maïs dominant est le plus productif des schémas d'alimentation présentés précédemment mais c'est également celui pour lequel les charges opérationnelles (surtout liées à l'alimentation) sont les plus élevées (HUYGHE et DELABY, 2013).

#### 2.2.1.3 Lien entre race et système d'élevage laitier

Le tableau 3 synthétise les différents systèmes présentés précédemment et y associe les races bovines principalement utilisées. Il apparaît que les deux races dominantes (Prim'Holstein et Montbéliarde) sont présentes dans tous les types de systèmes et que c'est le système fourrage herbager de montagne qui possède la grande diversité de races. Ce phénomène peut s'expliquer du fait que les zones laitières de montagne sont généralement engagées dans des filières sous AOP. Ces structures imposent des types raciaux précis caractérisés par une forte rusticité et une adaptation complète à leur environnement de production (LAUVIE et COUX, 2012).

Tableau 3 : Récapitulatif des différents systèmes laitiers et des races associées  
Sources : DERVILLE et *al.*, FRANCE AGRICOLE, 2009

Systèmes fourragers	Herbe		Maïs-Herbe		Maïs
% de maïs dans la SFP	≤10%		entre 10 et 20%		>20%
Localisation	Plaine		Montagne		-
Races bovines principalement utilisées	<u>Zone Est</u> Prim'Holstein ou Normande	<u>Zone Ouest</u> Montbéliarde	Montbéliarde, Abondance, Brune des Alpes ou Simmental française		Prim'Holstein ou Montbéliarde

## 2.2.2 Le cheptel bovin viande

### 2.2.2.1 Les effectifs et leur répartition

Avec un peu plus de 4 millions de vaches, la France possède le plus grand cheptel bovin allaitant du continent européen. Cependant, il est important de noter que 50% de la viande consommée en France est issue du cheptel laitier (INTERBEV, 2014). Les vaches allaitantes sont donc destinées à la production de veaux, dont beaucoup seront exportés pour être engraisés. La race dominante est la Charolaise, représentant 38% des effectifs, suivie de près par la Limousine avec 26% de la population totale de bovins viande (LAPUYADE et *al.*, 2013). Traditionnellement, l'élevage bovin viande s'est développé dans les zones difficiles, comme les montagnes ou les côteaux, sur lesquels la mécanisation n'était pas possible et le climat peu propice aux cultures (HUYGHE et DELABY, 2013).

La population de vaches allaitantes est localisée sur 3 bassins de productions principaux (figure 3) : la périphérie du bassin laitier breton regroupe 16% des effectifs, le bassin Centre qui contient la plus forte proportion du cheptel (avec 45% des animaux, c'est le bassin historique de la production de bovin viande et notamment de race Charolaise) et le bassin Sud Garonne-Pyrénées, rassemblant 17% des effectifs (BARBIN et *al.*, 2011).

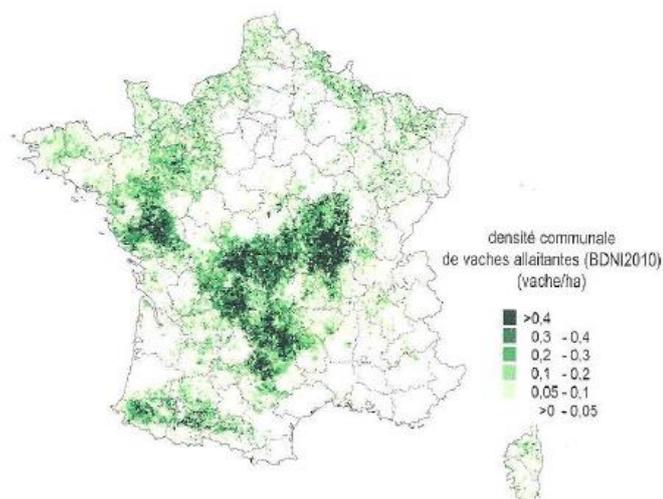


Figure 3 : Bassin de production bovin allaitant  
Sources : BARBIN et *al.*, INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2011

### 2.2.2.2 Les systèmes d'élevage dominants

La France étant principalement un pays de « naissance », la plupart des élevages se composent de troupeaux de femelles reproductrices, dont le but est de produire des veaux non finis et des vaches de réforme ; les éleveurs sont donc appelés des producteurs de « maigre » (VIGNAU-LOUSTAU et HUYGHE, 2008). Cependant depuis une dizaine d'années, on constate une tendance de certains élevages à se tourner vers l'engraissement d'une partie de leurs animaux afin de tirer un revenu supérieur par animal. De ce fait, plusieurs systèmes d'élevage sont présents sur le territoire (CHATELLIER et *al.*, 1997).

#### 2.2.2.2.1 Les systèmes naisseurs ou producteurs de maigre

##### 2.2.2.2.1.1 Les naisseurs spécialisés

Ce genre de système se retrouve dans des zones à faible potentiel agronomique et difficilement mécanisables, où seul l'élevage d'herbivores peut être développé, comme les côtes du Sud-Ouest, le Nord et l'Est du Massif Central et les zones de piémont pyrénéen et alpin (AIME et *al.*, 2012). Les agriculteurs utilisent des races à haut rendement (de type Charolaise, Limousine, Blonde d'Aquitaine) pour produire des brouillards : les veaux têtent leur mères jusqu'au sevrage (à 5-6 mois) et sont complétés avec des concentrés, de l'herbe ou du foin. Les poids des veaux observés sont corrects et varient entre 269 et 311 kg vif produits par mère. Au niveau économique, les marges brutes se situent entre 469 et 578 €/UGB (HUYGHE et DELABY, 2013). Ces animaux sont destinés à la vente, à l'âge de 6-8 mois, à des engraisseurs sur le territoire national ou dans les pays limitrophes (Italie principalement).

##### 2.2.2.2.1.2 Les naisseurs de races rustiques

Les structures ayant développé ce système se situent généralement dans le Massif Central ou les Pyrénées et exploitent les races Aubrac, Salers et Gasconne. Ce système se différencie du précédent par un allongement de la période d'élevage de veaux mâles sevrés (ce sont des animaux plus lourds qualifiés de « maigre-lourds »). Cependant, la productivité par animal y est plus faible (232-290 kg vif produit par mère) et le fait des prix plus bas proposés par les clients, vient pénaliser la marge brute qui s'élève à 470 €/UGB (VIGNAU-LOUSTAU et HUYGHE, 2008). La production de ces élevages est également destinée à l'exportation vers des ateliers d'engraissement en France ou à l'étranger.

#### 2.2.2.2.2 Les systèmes producteurs de gras

Ce type d'élevage produit des animaux généralement plus âgés que les précédents et finis, c'est-à-dire qu'ils sont destinés à la vente en boucherie.

##### 2.2.2.2.2.1 Les naisseurs-engraisseurs de veaux

Ces élevages sont essentiellement présents dans le Sud-Ouest de la France (qui est le berceau d'origine de la production). Ces systèmes sont producteurs d'animaux majoritairement commercialisés sous le signe de qualité « veau sous la mère ». Ce sont des veaux nourris deux fois par jour, exclusivement au lait (sauf quelques exceptions) pendant 3 à 6 mois, pour atteindre des poids de 85 à 170 kg carcasses/UGB (230 kg vif /UGB). Du fait de la difficulté de ce système et de son exigence en termes de main d'œuvre, il est peu développé par les éleveurs de bovins viande. Cependant, il produit les meilleurs résultats économiques de la production allaitante avec une marge brute de 628 à 697€/UGB (HUYGHE et DELABY, 2013).

##### 2.2.2.2.2.2 Les naisseurs-engraisseurs de jeunes bovins

Ces exploitations conservent les veaux après sevrage pour les élever sur des périodes de 12 à 24 mois. Post sevrage, les animaux sont nourris au foin ou à l'ensilage de maïs et complétés avec des céréales. Ce type d'alimentation permet une productivité importante (339-381 kg vif/UGB) mais le faible prix proposé (1.88 à 2.26€/kg vif) dégrade la marge brute des élevages (427-550€/UGB) (LELYON et al., 2010).

##### 2.2.2.2.2.3 Les naisseurs-engraisseurs de taurillons

Ce type de systèmes est présent ponctuellement dans le bassin Charolais, la Normandie, les marais de l'Ouest et les plaines de polyculture du Nord et de l'Est de l'hexagone. Il fait appel essentiellement à l'herbe pour l'alimentation des bêtes et la pratique du pâturage est prédominante ; ce sont des animaux de 30 mois minimum ayant une productivité moyenne de 278 kg vif/UGB. Cette longue période d'élevage impacte fortement la marge brute de l'atelier, qui avec 410€/UGB, est la plus faible des systèmes allaitants présentés précédemment (HUYGHE et DELABY, 2013).

#### 2.2.2.3 Lien entre race et système d'élevage viande

Le tableau 4 présente le lien entre les différents systèmes bovin viande et les races qui y sont associées. A l'inverse des systèmes laitiers, pour les bovins viande les trois races principales sont relativement bien réparties dans les systèmes existants. Ceci se retrouve également dans leur répartition géographique homogène sur tout le territoire national. Le point commun des systèmes bovin viande par rapport aux systèmes laitiers est que les races rustiques ont également su se démarquer, mais leur zone de dominance reste relativement restreinte : la Gasconne dans les Pyrénées, l'Aubrac et la Salers dans le Massif Central.

Tableau 4 : Récapitulatif des différents systèmes bovin viande et les races associées  
Sources : DERVILLE et *al.*, FRANCE AGRICOLE, 2009

Systèmes	Producteur de maigres (pour l'engraissement)		Producteur de gras (pour la boucherie)		
	Naisseur spécialisé	Naisseur de races rustiques	Naisseur-engraisseur de veaux	Naisseur-engraisseur de jeunes bovins	Naisseur-engraisseur de taurillons
Races bovines principalement utilisées	Blonde d'Aquitaine, Charolaise ou Limousine	Aubrac, Salers ou Gasconne	Blonde d'Aquitaine ou Limousine (Béarnaise)	Blonde d'Aquitaine ou Limousine	Charolaise

## 2.3 L'élevage bovin en Pyrénées-Atlantiques

### 2.3.1 Les données topographiques et climatiques du département

Le massif pyrénéen est largement présent sur le département puisqu'il occupe presque la moitié de sa superficie (figure 4). Les altitudes varient 0 m (à l'Ouest du département) à près de 2 800 m (le Pic du Midi d'Ossau, à l'Est).

Au niveau agricole, ce type de relief montagneux a favorisé la pratique de l'agropastoralisme qui se définit par « l'exercice de toutes activités d'élevage associant l'utilisation des parcours mais aussi la valorisation de ressources agricoles» (LIARDET, 2015). Ainsi, on retrouve en général les sièges d'exploitation en plaine (MORZIERE, 2011) et les espaces en hautes altitudes sont davantage utilisés comme zones de parcours (estive) durant la période estivale.

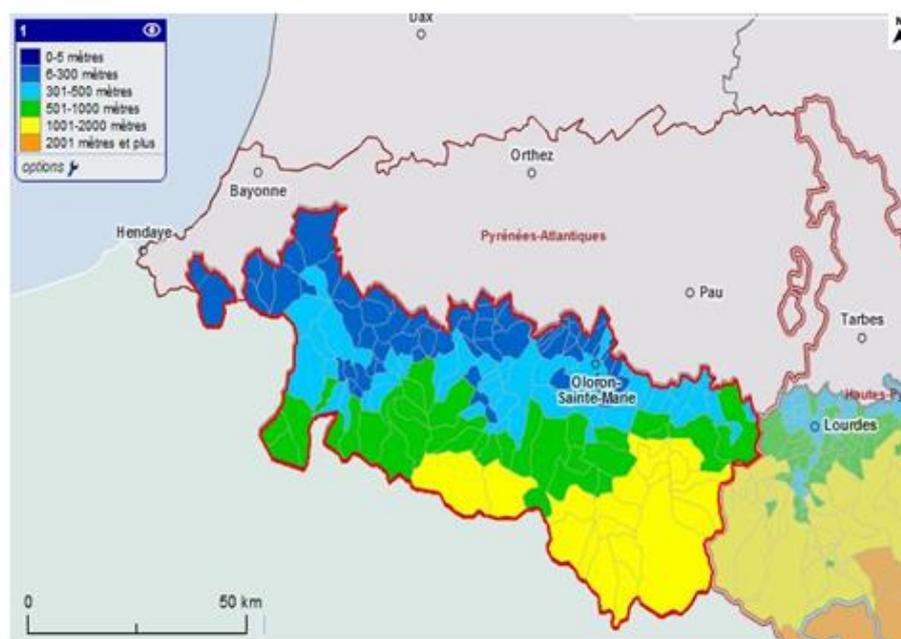


Figure 4 : Carte des altitudes moyennes des communes situées en zone de montagne, en Pyrénées-Atlantiques.

Sources : CRNP, 2015.

Au niveau climatique, le département bénéficie d'une influence océanique. Ainsi, la pluviométrie est relativement régulière et conséquente (90 mm en moyenne sur l'année) (figure 5), notamment sur les zones de coteaux et celles qui bordent la chaîne pyrénéenne.

Pendant l'automne et l'hiver, peu de jours de gelées sont observés et les températures sont douces. Au printemps et en été, des orages réguliers rythment les fins de journée, apportant des précipitations aux moments les plus chauds de l'année.

Un tel climat est relativement propice à une pousse optimale et régulière des ressources fourragères tout au long de l'année.

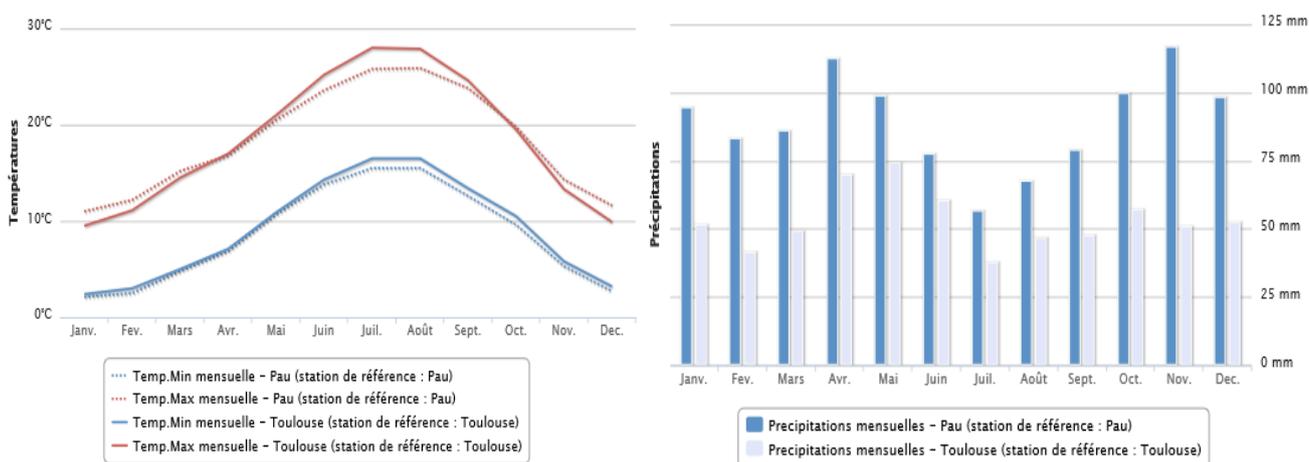


Figure 5 : Comparaisons des températures et précipitations mensuelles des villes de Pau et Toulouse

Sources : LACAVE, METEO FRANCE, 2015

### 2.3.2 Les informations importantes

Pour l'ensemble des systèmes bovins, le département compte 5 930 exploitations totalisant 104 951 vaches allaitantes et 31 349 vaches laitières (DELTOR et *al.*, 2015). L'élevage de vaches allaitantes est donc prédominant dans les Pyrénées-Atlantiques et a tendance à se concentrer sur les zones de montagne (au sud du département) des régions Basque et Béarnaise (figure 6).

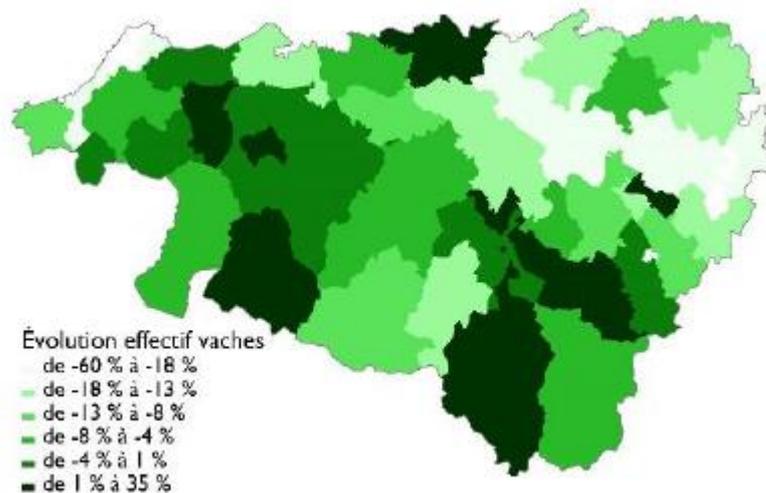


Figure 6 : Evolution des effectifs de vaches allaitantes entre 2004 et 2014

Sources : DELTOR et *al.*, INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2015

### 2.3.3 Zoom sur l'élevage bovin allaitant en Béarn

#### 2.3.3.1 Les chiffres clés

L'élevage de vaches allaitantes est constitué de 68 500 bêtes réparties de façon homogène dans la région béarnaise avec toutefois la présence des plus gros troupeaux en plaine et basse vallée. Plus d'un tiers des exploitations possèdent un troupeau allaitant qui est généralement de taille réduite puisque la moyenne est de 22 vaches par ferme (la moyenne française est de 32 vaches par ferme) (AGRESTE, 2010). Enfin, la Blonde d'Aquitaine est la race majoritaire.

#### 2.3.3.2 Les systèmes d'élevage

Le système majoritaire développé sur les exploitations béarnaises est de type naisseur spécialisé (production de veaux maigres âgés de 5 à 6 mois). La particularité de ces systèmes est qu'ils sont majoritairement transhumants, c'est-à-dire que les femelles pleines du printemps sont envoyées en montagne pour la période estivale (de juin à octobre) afin de libérer des surfaces fourragères qui pourront être fauchées (HEITZMANN, 2003).

## 3 La race Béarnaise

### 3.1 Ses caractéristiques

#### 3.1.1 Description de la morphologie et des aptitudes de la béarnaise

Une vache est considérée de race Béarnaise si elle est inscrite dans le livre généalogique principal, c'est-à-dire si elle possède plus de 75% de sang béarnais (MARKEY, 2014). L'inscription ou non d'un animal dans le livre généalogique principal se fait après une visite d'élevage réalisée par l'IDELE. Cette rencontre avec l'éleveur permet de retracer la généalogie qui constitue la base pour déterminer le taux de sang béarnais de l'animal. Par exemple, si la vache est issue d'une mère béarnaise (inscrite au livre généalogique principal) et d'un père blond d'aquitaine, le taux de sang béarnais est évalué à 50%. Comme l'illustre le tableau 5, pour atteindre 75 % ou plus de sang béarnais, l'animal doit donc avoir au moins trois grands-parents (ou 6 arrières grands-parents) de race Béarnaise pure.

La visite permet également de faire une première évaluation morphologique de l'animal et de le comparer au standard de la race. Cette appréciation entre également en compte lors du choix d'intégration ou non de l'animal dans le livre généalogique principal.

Tableau 5 : Pourcentage de sang béarnais d'un veau en fonction du pourcentage de sang béarnais de ses parents

		Pourcentage de sang béarnais du père		
		100%	75%	50%
Pourcentage de sang béarnais de la mère	100%	100%	88%	75%
	75%	88%	75%	63%
	50%	75%	63%	50%

Cette race est facilement identifiable (figure 7) par ses longues cornes en forme de lyre. D'aspect général, cet animal possède une taille au garrot d'environ 1,35m (mais les gabarits sont assez variables au sein de la race), un corps allongé près de terre avec une attache de queue saillante, un fanon descendu, une croupe courte et étroite et des membres forts. La poitrine est souple et profonde et le garrot est épais. Les muqueuses sont rosées et la robe froment uniforme avec une zone plus pâle sur l'épine dorsale, sous le ventre et au plat des cuisses (MARKEY, 2012).



Figure 7 : La vache béarnaise contemporaine

Sources : MARKEY, INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2012

Cette race bovine est dite rustique et mixte. En effet, historiquement présente dans les zones de montagne et en piémont, elle pouvait produire à la fois du travail (traction animale), du lait et de la viande. Cependant, avec les évolutions de l'agriculture durant le 20<sup>ème</sup> siècle, ses facultés de production laitière et surtout de traction ne sont quasiment plus exploitées. Aujourd'hui, la béarnaise est principalement utilisée comme animal de boucherie pour la production de veaux âgés de 5 à 6 mois (cf. tableau 1 où elle figure comme vache à viande). Des écrits anciens relatent la grande qualité de ses produits qui étaient très recherchés sur les marchés du Sud-Ouest, dans les villes de Pau, Bordeaux et Toulouse (DIFFLOTH, 1914).

### **3.1.2 Effectifs d'animaux béarnais et localisation des troupeaux**

#### **3.1.2.1 Au niveau national**

L'inventaire 2014, fait état de 252 femelles (soit une augmentation de 130 animaux ou 207% depuis 1985) ainsi que de 5 taureaux utilisées en monte naturelle (MARKEY, 2014). La race comporte 60 détenteurs d'animaux (tableau 6, ci-après), répartis sur 10 départements différents : l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, la Charente Maritime, les Côtes d'Armor, le Gers, la Gironde, les Landes, la Loire-Atlantique et les Pyrénées-Atlantiques.

Tableau 6 : Répartition des éleveurs selon la taille du troupeau béarnais et le lieu d'élevage (Pyrénées-Atlantiques ou autre)

Sources : MARKEY, INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2014

Taille du troupeau béarnais (nombre de vaches)	Nombre d'éleveurs dans les Pyrénées-Atlantiques	Nombre d'éleveurs autres départements	Total éleveurs	Répartition des éleveurs selon la taille du troupeau béarnais	Total vaches Béarnaises	Pourcentage de l'effectif total par taille du troupeau
1	15	4	19	32%	19	8%
2	10	2	12	20%	24	10%
3	8	2	10	17%	30	12%
4	4	0	4	7%	16	6%
5	4	0	4	7%	20	8%
6	0	0	0	0%	0	0%
7	2	0	2	3%	14	6%
8	1	0	1	2%	8	3%
9	1	0	1	2%	9	4%
10	0	0	0	0%	0	0%
11	1	0	1	2%	11	4%
12	1	0	1	2%	12	5%
13	2	0	2	3%	26	10%
14	0	0	0	0%	0	0%
15	0	0	0	0%	0	0%
16	0	0	0	0%	0	0%
17	0	0	0	0%	0	0%
18	0	0	0	0%	0	0%
19	0	0	0	0%	0	0%
20	1	0	1	2%	20	8%
21	0	1	1	2%	21	8%
22	1	0	1	2%	22	9%
Total	51	9	60	100%	252	100%

La figure 8 (ci-après) quant à elle illustre le fait que, dans la race Béarnaise, les troupeaux de vaches détenus par les éleveurs sont de taille relativement faible, l'effectif maximal étant de 22 vaches béarnaises dans un élevage.

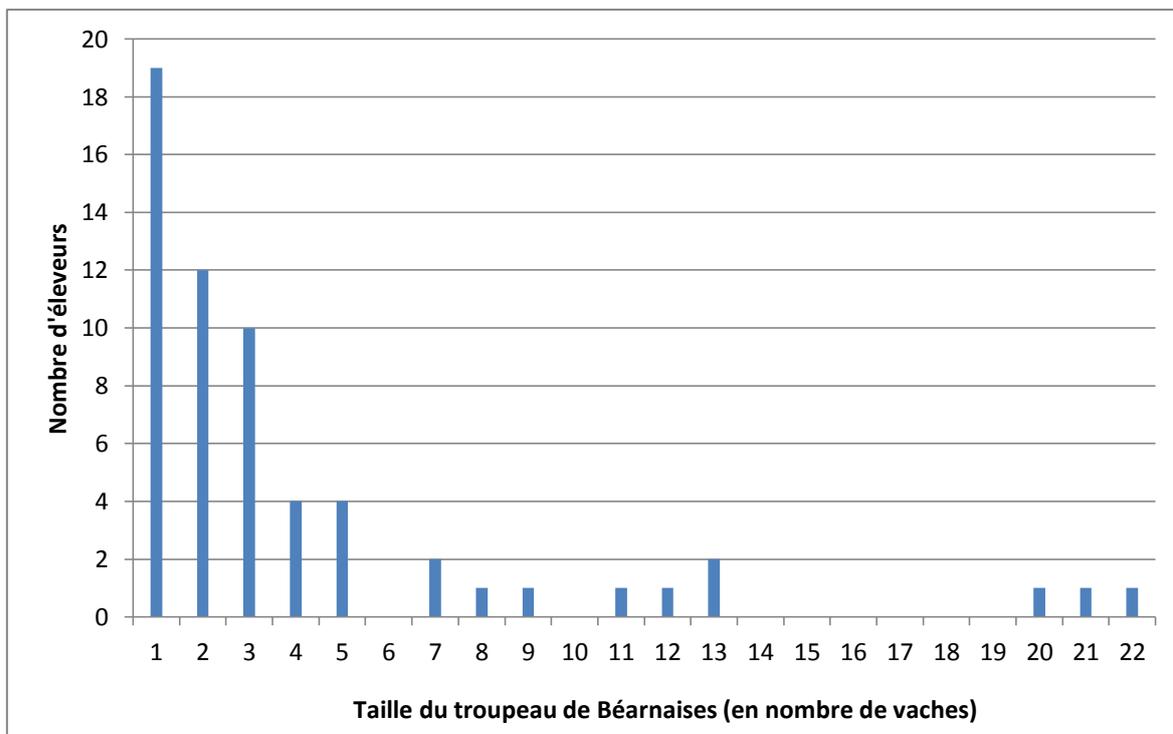


Figure 8 : Répartition des éleveurs selon la taille du troupeau de vaches béarnaises

### 3.1.2.2 Au niveau des Pyrénées-Atlantiques

Tableau 7 : Effectifs de vaches Béarnaises selon les départements

Sources : MARKEY, INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2014

Département	Effectifs de vaches Béarnaises	Pourcentage de l'effectif total
Ariège	1	0,4%
Aude	2	0,8%
Aveyron	1	0,4%
Charente-Maritime	1	0,4%
Côtes d'Armor	1	0,4%
Gers	3	1,2%
Gironde	21	8,3%
Landes	2	0,8%
Loire-Atlantique	3	1,2%
Pyrénées-Atlantiques	217	86,1%
Total	252	100,0%

On note que 86% des effectifs de vaches béarnaises se trouvent dans le département des Pyrénées-Atlantiques et 83% sur la seule zone du Béarn, berceau originel de la race. La figure 9 quant à elle, détaille le positionnement des élevages de Béarnaises dans le département des Pyrénées-Atlantiques ; ils sont principalement répartis sur les zones d'Oloron Sainte-Marie et des vallées d'Aspe et d'Ossau (figure 9). Ces zones constituent le cœur de la région Béarnaise. Cependant, malgré les résultats très encourageants concernant l'augmentation du nombre de vaches béarnaises, cette race ne représente

que 0,2% des effectifs de vaches allaitantes présentes dans tout le département des Pyrénées-Atlantiques et 0,3% dans le seul Béarn.

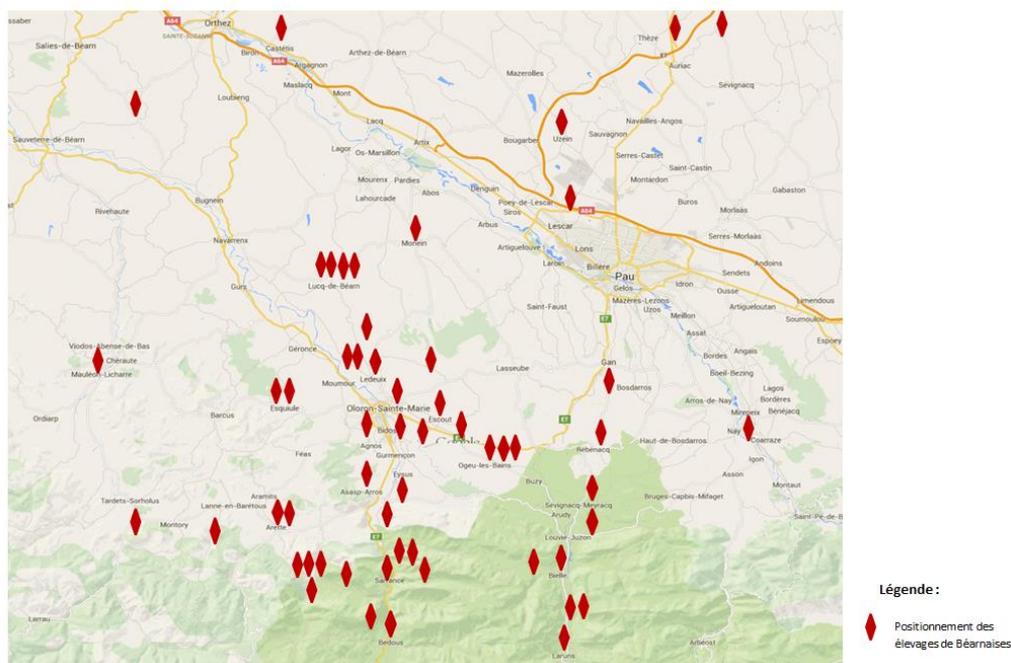


Figure 9 : Carte de positionnement des éleveurs en Béarn

Sources: AUDRAIN, 2008

### 3.1.3 Son histoire

L'origine de la vache béarnaise est très ancienne puisque certains auteurs estiment que cette race descend de la race ibérique (SANSON, 1878). C'est une race autochtone existant depuis longtemps dans son aire de production actuelle (QUTTET et DENIS, 1979). Son histoire connaît un premier tournant durant le 18<sup>ème</sup> siècle, après avoir frôlé l'extinction lors de l'épizootie de 1774 ; le cheptel est reformé grâce à des bêtes retrouvées dans la vallée de Barétous. De cette période à la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la race reçoit successivement différents noms : « race bovine béarnaise, basquaise, des Landes et des Pyrénées » puis « race Froment des Pyrénées » (DIFFLOTH, 1914.), « race des Pyrénées » (GIRARD, 1922.) et enfin « Blonde des Pyrénées » (GUYONNET, 1929).

En 1901, la société d'agriculture des Basses Pyrénées crée le Herd-Book de la race Blonde des Pyrénées. Cet acte marque l'envie des éleveurs de conserver la pureté de la race, d'élargir le champ de recherche des mâles et de prendre en compte l'amélioration par la voie femelle. La création du Herd-Book a également favorisé l'organisation de la sélection ; à cette époque, elle s'appuie principalement sur des critères phénotypiques vers la recherche des animaux de travail (AUDRAIN, 2008).

Une quarantaine d'années plus tard, les deux guerres ont eu des effets directs sur l'effectif de la Blonde des Pyrénées. L'arrivée des premières machines agricoles motorisées et l'augmentation des cheptels laitiers ont contribué à une diminution presque de moitié des effectifs de Blondes des Pyrénées (291 000 têtes en 1892 et seulement 150 000 en 1958, figure 10). De plus, la race alors gérée par la Fédération des Syndicats d'Élevage de la Blonde des Pyrénées, n'est plus très active (plan d'accouplements, ...) et cette dernière entre dans une période de crise (AUDRAIN, 2008). De ce fait, dans les années 1950, les zootechniciens reconnaissent encore la beauté de cette race et ses qualités mais ils déplorent cependant le manque d'amélioration. La qualité d'une majorité d'élevages ne s'était donc pas améliorée depuis le début du siècle et les croisements

inter-raciaux s'était également multipliés (BERTOCCHIO, 1989). Parallèlement, c'est durant cette période (1950) que les institutions publiques favorisent la diminution du nombre de races d'animaux domestiques afin d'améliorer l'efficacité des programmes d'amélioration génétique.

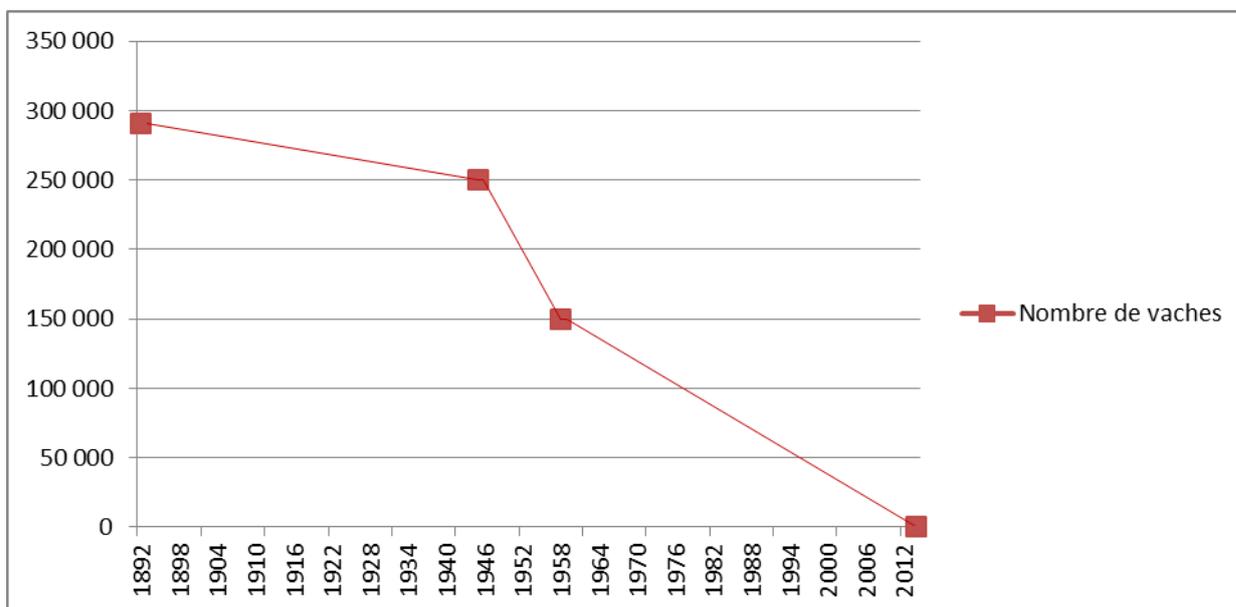


Figure 10 : Evolution des effectifs de vaches Béarnaises entre 1892 et 2012

L'avenir de la race Blonde des Pyrénées devient donc incertain (THERET, 1960). Rapidement, elle ne correspond plus aux objectifs de production des politiques agricoles de l'époque et des projets de regroupement de races apparaissent. C'est ainsi qu'en 1962, la fusion de la Blonde des Pyrénées avec la Garonnaise et la Quercy voit le jour et donne lieu à la formation de la « Blonde d'Aquitaine ». L'orientation de la sélection vers la viande lors des croisements de races, se traduit par une diminution très importante des effectifs des races d'origine. Géographiquement, la présence de la Blonde des Pyrénées passe d'une occupation du département des Basses-Pyrénées (ancienne appellation des Pyrénées-Atlantiques) étendue à une concentration dans quelques élevages traditionnels, retirés dans les vallées d'Ossau, de Barétous et d'Aspe (BERTOCCHIO, 1989).

Au début des années 1980, la race Blonde des Pyrénées va bénéficier à son tour des programmes de conservation qui fleurissent en France à cette époque, grâce à une prise de conscience de leur importance (génétique, biodiversité, traditions, ...) et à l'aide financière du ministère de l'Agriculture (INSTITUT DE L'ELEVAGE, 2010). Un inventaire des animaux de race Blonde des Pyrénées est effectué par l'Institut de l'élevage; il ne reste alors que 80 femelles. A partir de ce moment, la race reprend son nom de « Béarnaise », des semences de taureaux sont prélevées et congelées (aussi appelé conservation *ex-situ*).

Aujourd'hui, la race bovine Béarnaise fait partie des races TPE comptant moins de 1 000 femelles en race pure au niveau national (AVON et COLLEAU, 2006). Comme bon nombre de ces races, elle a subi des croisements inter-raciaux dans la seconde partie du 20<sup>ème</sup> siècle et certaines souches génétiques aujourd'hui inventoriées gardent des traces de ces mélanges. Cependant, en terme génétique et malgré une consanguinité moyenne de la population femelle élevée (AVON et COLLEAU, 2006), ces races conservent des caractéristiques génétiques (rusticité, prolificité, ...), culturelles et patrimoniales intéressantes.

La Béarnaise est un bon exemple puisque c'est une race résiduelle mais qui est vectrice d'une très forte valeur patrimoniale et culturelle. En effet, la vache béarnaise valorise la montagne par la pratique de l'estive et elle apparaissait sur la monnaie béarnaise du 13<sup>ème</sup> siècle, appelée en référence « baquette » : témoin que cette race fait partie de l'histoire et du patrimoine de la région (DUMAS, 1959). Actuellement, on la retrouve sur le drapeau béarnais flottant dans de nombreuses villes et villages (Pau, Oloron-Sainte-Marie ou Navarrenx) ainsi que sur le blason du Béarn (AUDRAIN S, 2008). L'Association pour la Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise (ASRBB), créée en 2003, perpétue le travail de conservation engagé dans les années 1980 et participe à la promotion de cette race auprès du grand public.

## **3.2 Présentation de l'association pour la sauvegarde de la race bovine béarnaise (ASRBB)**

### **3.2.1 Création et membres fondateurs**

L'association pour la défense de la race bovine béarnaise, créée par Bernard MORA (président) et Bernard CIMORRA, succède à l'Association de Défense des Animaux Domestiques Pyrénées (ADADOP). Cette dernière défendait plusieurs races : la chèvre, le Patou des Pyrénées, le pottok et la vache béarnaise. Les deux fondateurs sont emblématiques de l'association et de l'histoire de la vache béarnaise puisqu'ils participent activement à la sauvegarde de cette race bovine depuis le lancement du programme de conservation, dans les années 1980 (MORA, 2014). Ils connaissent toute l'histoire de la race (évolution, éleveurs, animaux...) et constituent donc de véritables « piliers », essentiels à la pérennisation et au bon fonctionnement de l'association.

L'ASRBB est une loi 1901 à but non lucratif, qui ne dispose d'aucun salarié, toutes les personnes la composant œuvrent bénévolement. Les statuts précisent qu'elle a pour objet la conservation de ce patrimoine génétique ainsi que l'organisation d'évènements liés à la race et aux élevages de vaches béarnaises (ASRBB, 2003).

### **3.2.2 Organisation et fonctionnement**

#### **3.2.2.1 Gouvernance**

En 2014, l'association regroupe 14 adhérents dont 12 éleveurs d'animaux de race Béarnaise et 2 sympathisants (personnes ayant payé une cotisation mais ne possédant pas de vaches).

L'ASRBB comporte trois organes décisionnels : le conseil d'administration, le bureau et l'assemblée générale.

Elle est dirigée par un conseil d'administration de 6 membres élus par l'assemblée générale pour 6 ans, renouvelables par tiers tous les deux ans. Le conseil est en charge de l'orientation de l'association et de la prise de décisions n'impliquant pas de votes de la part de l'assemblée générale (exemples : participation à une manifestation, validation du choix d'un animal génétiquement intéressant,...). Le conseil d'administration désigne en son sein un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président ou sur la demande de la moitié de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés (MORA, 2014).

Le bureau assure la direction de l'association entre les réunions du conseil d'administration et veille à la réalisation des décisions prises en conseil d'administration (exemple : il contacte des éleveurs en vue de la participation à un évènement de promotion de la race). Le président représente l'association dans les actes de la vie civile (ASRBB, 2003).

L'assemblée générale comprend tous les membres à jour de leur cotisation (20€ par an). Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande de la moitié de ses membres. Les votes lors de l'assemblée générale se font à la majorité des membres présents ou représentés.

Son rôle est d'entendre les rapports sur l'activité, la situation morale et financière de l'association, d'approuver les comptes de l'exercice clos. Elle vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour (MORA, 2014).

### 3.2.2.2 Budget

Le tableau présente le compte de résultat de l'association pour l'année 2014 ; elle met en valeur le fait que l'association possède peu de moyens. Les cotisations annuelles constituent la seule ressource interne. Les partenaires, et principalement le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA), couvrent les frais de la structure via le versement de subventions. Cependant pour l'année 2014, ces versements n'ont pas été suffisants et cela entraîne une perte de 2 000€ (ASRBB, 2015).

Par ailleurs, l'association participe à des actions dont les budgets sont gérés par des partenaires extérieurs telle la réflexion autour du projet de structuration, action gérée par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG). Elle participe aussi à la caractérisation des pratiques d'élevages mais le budget relatif au financement d'un stagiaire et assumé par le Conservatoire des Races d'Aquitaine (CRA).

Tableau 8 : Compte de résultat 2014 de l'ASRBB

Sources : ASRBB, 2015.

Charges (en €)		Produits (en €)	
Achats (ovocytes + travail CACG)	2 974	Cotisations adhérents	280
Services extérieurs (SNCF, PTT, ...)	225	Financements et subventions	385
Charges financières	24	Produits exceptionnels (Comice Agricole inter cantonal)	554
Charges exceptionnelles	0		
<b>Total des charges</b>	<b>3 223</b>	<b>Total des produits</b>	<b>1219</b>

<b>Résultat 2014 (en €)</b>	<b>-2 004</b>
-----------------------------	---------------

### 3.2.3 Les partenaires

La figure 11 présente les différents partenaires (historiques et spécifiques à l'étude) de l'Association de Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise dont les rôles seront détaillés par la suite.

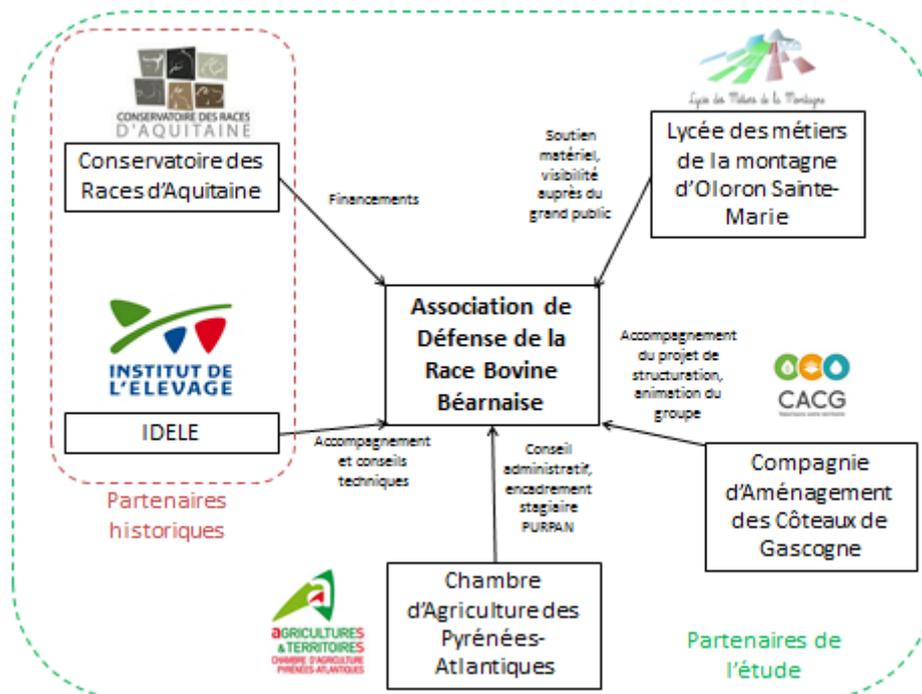


Figure 11 : Schéma des différents partenaires de l'ASRBB

### 3.2.3.1 Les partenaires historiques

Le Conservatoire des Race d'Aquitaine a été créé en 1991 pour lutter contre la disparition des animaux d'élevage spécifiques à la région Aquitaine. Comme l'ASRBB, c'est une association loi 1901 à but non lucratif travaillant en partenariat avec le Conseil Régional, divers Conseils Départementaux, l'Union Européenne et des acteurs locaux ; elle œuvre pour la conservation et la revalorisation des races propres à la région comme la bordelaise, le dindon gascon, la poule landaise ou l'âne des Pyrénées par exemple.

Pour l'ASRBB, le CRA assure un soutien financier en proposant aux éleveurs de vache béarnaise le remboursement des inséminations artificielles, la prise en charge des frais vétérinaires lors de manifestations, les frais liés aux prélèvements d'ovules des animaux génétiquement intéressants. Il assume, pour l'association, les charges liées à la présence d'un stagiaire (gratification et remboursement des frais de déplacement). Le conservatoire mène également des actions promotionnelles en faveur de la race en illustrant des plaquettes descriptives et en assurant la promotion et le soutien de la vache Béarnaise au sens large du terme (recherche de financements, étude de valorisation,...) (RIBEREAU GAYON, 2014).

Comme indiqué précédemment, l'IDELE est présent auprès de races menacées depuis le début des programmes de conservation. De plus, c'est un acteur majeur des races à TPE puisqu'il est leur organisme de sélection. Son rôle, en partenariat avec les acteurs locaux, est de définir les objectifs de gestion de chaque race, de rechercher des références techniques spécifiques à chacune d'elles et de gérer les livres généalogiques. L'IDELE endosse également plusieurs rôles comme celui de représentant national et international des races PE (moins de 5000 femelles en race pure) et TPE. Il favorise une meilleure connaissance des races auprès du grand public (Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA), Sommet de l'élevage, posters thématiques, fiches d'information,...) et est également l'institut technique des races à faible effectif ; ainsi il réalise chaque année des visites d'élevages et reste à disposition des agriculteurs pour toutes questions techniques concernant leurs animaux (MARKEY et DUCLOS, 2011)

### 3.2.4 Le renouveau de l'association

#### 3.2.4.1 Une redynamisation en cours

##### 3.2.4.1.1 L'arrivée de nouveaux éleveurs

Au cours de ces dernières années, la race a connu une évolution constante de ses effectifs d'éleveurs. En effet, le nombre de détenteurs de vaches béarnaises a augmenté d'une quinzaine de personnes en 5 ans (MARKEY, 2014) et elles sont de plus en plus nombreuses à s'intéresser à cette vache (l'association compte actuellement une quinzaine de membres actifs). En effet, depuis 2008, la ferme du Lycée des Métiers de la Montagne d'Oloron, dirigée par Mathilde POIVRE (secrétaire de l'ASRBB) a constitué un troupeau d'une dizaine de béarnaises. Cet évènement participe à la communication de l'association auprès des plus jeunes et du grand public puisque Mme POIVRE participe tous les deux ans (avec les animaux béarnais) au SIA de Paris

A cela s'ajoute l'arrivée de jeunes éleveurs impliqués, souhaitant donner une nouvelle orientation, une image renouvelée de l'association et participer ainsi à la redynamisation de toute la structure (POIVRE, 2014).

#### 3.2.4.2 Contexte de l'étude : le projet de structuration en micro-filière

##### 3.2.4.2.1 Les partenaires de l'étude et leur rôle

Les différents partenaires participant au projet sont énoncés dans la figure 11 et leur rôle est détaillé ci-dessous.

On note bien évidemment les partenaires historiques de l'association comme l'IDELE qui apporte son expérience sur la construction de filières autour de races menacées et le CRA comme financeur du stage à l'origine de ce mémoire.

Figure aussi l'Etablissement Public Local (EPL) Pau-Montardon, par le biais du lycée des métiers de la montagne d'Oloron Sainte-Marie, qui possède 9 bovins de race Béarnaise et dont la responsable d'exploitation est secrétaire de l'ASRBB. Le lycée fournit une aide matérielle à l'association puisque toutes les réunions de cette dernière se déroulent dans l'enceinte de l'établissement.

La chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques (CAPA) participe à ce projet en tant que membre consultatif. En effet, dans le cadre de ses missions d'intervention elle fait bénéficier à l'association de son expérience en termes de démarches administratives et de construction de projet. Un agent de la CAPA encadre également le stage, support de ce mémoire.

Enfin, la MAAP continue de soutenir l'association en l'accompagnant dans sa professionnalisation (notamment montage de dossiers de financement, ...). Elle a également réalisé par l'intermédiaire d'une élève ingénieur de l'école de PURPAN, une étude de marché sur les potentialités commerciales des produits de race Béarnaise. Il ressort de cette enquête (menée en 2014) que « les prospects interrogés ont démontré un intérêt certain pour les produits de la race Béarnaise ».

##### 3.2.4.2.2 La genèse du projet

L'arrivée de nouveaux éleveurs et l'augmentation croissante du nombre de bêtes au sein de la race ont fait naître progressivement au sein de l'association une volonté marquée de construire un projet de valorisation économique. En effet, ce projet est le meilleur moyen pour garantir la sauvegarde durable de la race (en plus des mesures de préservation) en assurant la pérennisation et la rentabilité économique des élevages (BENEZECH, 2007). Le souhait de structuration de l'association s'est d'abord matérialisé en 2013 par la constitution d'un dossier, au nom de la race, pour répondre à l'appel à projet régional « mobilisation collective pour l'agro-écologie » (POIVRE, 2014).

Cependant, cette candidature n'a pas été retenue principalement du fait de prévisions économiques insuffisantes.

Ce n'est qu'en 2014 que le projet s'est concrétisé avec l'aide de la CACG via la Mission Agro-Alimentaire Pyrénées (MAAP) avec laquelle l'ASRBB a construit un plan de développement de la filière à une échéance initiale de 3 ans (annexe 1). Ce document comporte une synthèse de l'ensemble des axes de travail à mener par l'association, l'identification et le chiffrage des actions afférentes à chaque axe et la planification de la réalisation des actions.

Ce rapport a également servi de support de référence pour communiquer auprès des différents partenaires lors d'une réunion d'information en décembre 2014, durant laquelle les organismes présents (Conservatoire des Races d'Aquitaine, l'Institut de l'élevage, le Groupe d'Actions Locales Oloron et Haut Béarn, le Parc National des Pyrénées et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) ont largement soutenu la démarche entreprise par l'association de la vache béarnaise (CACG, 2014).

### 3.2.4.3 Les résultats du projet de structuration

#### 3.2.4.3.1 Les conditions de faisabilité économique

Les résultats présentés en annexe 1 sont le fruit d'une réflexion collective entre les membres de l'association, la responsable des races menacées de l'IDELE, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques et le Conservatoire des Race d'Aquitaine. Ce travail a été animé par une stagiaire de PURPAN, épaulée par deux employés de la MAAP.

Le but final du projet est de « pouvoir vivre de la vache béarnaise (activité économiquement viable) en atelier principal ou complémentaire, en production viande ou mixte (lait et viande) » (JARD, 2014). Pour répondre à cet objectif, plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- Travailler sur la conservation, la sélection génétique
- Améliorer la technique
- Augmenter les effectifs
- Conduire le projet de filière, animer la structuration
- Faire connaître la race auprès du grand public et des institutions
- Harmoniser et encadrer les pratiques d'élevage
- Caractériser les produits
- Promouvoir les produits et assurer le développement commercial

Afin réaliser ces différents objectifs, un plan de financement a été élaboré ; le tableau 9 présente la budgétisation du projet pour les trois prochaines années. Les plus gros postes de dépenses sont liés au recours de main d'œuvre interne (embauche d'un technicien/animateur) et externe.

Tableau 9 : Budgétisation triennale du projet de structuration de l'ASRBB

Sources : CACG, 2014

	2015	2 016	2 017	TOTAL
	TOTAL (€)	TOTAL (€)	TOTAL (€)	(€)
<b>Nature de dépenses</b>				
Moyens Humains Internes	36 750	44 100	40 050	120 900
IDELE	9 600	11 040	7 200	27 840
Conservatoire des Races d'Aquitaine	9 200	9 250	10 400	28 850
Chambre d'Agriculture 64	11 000	8 500	8 500	28 000
Frais de mise en œuvre des actions	1 800	7 300	1 300	10 400
Expertise extérieure	1 300	1 500	3 500	6 300
Investissement	28 000	1 000	1 000	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>97 650</b>	<b>82 690</b>	<b>71 950</b>	<b>252 290</b>

#### 3.2.4.3.2 De nouveaux débouchés pour les produits de race Béarnaise

A cette réorganisation de l'association s'ajoute le souhait d'implication de nouveaux acteurs. Effectivement, depuis trois ans, un jeune boucher d'Oloron-Sainte-Marie commercialise environ 15 veaux mâles béarnais par an (les femelles sont gardées pour le renouvellement), ce qui représente 27% des mâles nés en 2014 (MARKEY, 2014). Ce professionnel recherche des veaux âgés de 5 à 6 mois ayant un peu pacagé (ou mangé du foin) afin d'obtenir une viande rosée. Son souhait consiste à travailler à l'avenir uniquement avec de la Béarnaise, soit une trentaine de veaux par an (DOURAU, 2015).

Cette proposition a ouvert de nouvelles perspectives de commercialisation pour les éleveurs, qui peuvent vendre leur produit à un prix de 7,20 €/kg de carcasse, ce qui encourage les détenteurs à garder des vaches au sein de leurs élevages (POIVRE, 2014). Même si ce prix reste inférieur à celui du marché du veau sous la mère labélisé (8,5€/kg carcasse) (ROUSSEAU, 2015), il reste supérieur à celui proposé par les maquignons qui dévaluent le prix des veaux béarnais car ils sont moins bien conformés que les races spécialisées (DOURAU, 2015).

Cependant, en vue de la construction d'une filière, il était important de déterminer les points forts et faibles de la race sur le marché de la viande ainsi que d'identifier de nouveaux acteurs intéressés par les produits de race Béarnaise. Une étude de marché a donc été réalisée par une élève de l'école d'ingénieurs de PURPAN. 25 personnes ont été enquêtées au niveau local et régional.

De nombreux points forts ont été identifiés (typicité et image des produits, proximité de la production,...) par les bouchers, les restaurateurs, les grossistes et les experts ; ils s'accordent à dire « qu'il y a une grande attente sur la Béarnaise et que c'est le moment d'impulser une stratégie de développement pour la race » (JARD, 2014).

Cette étude a également permis de repérer de nouveaux opérateurs aval souhaitant s'investir dans la promotion et le développement de la filière ; le tableau 10 détaille le profil de ces 5 personnes.

Tableau 10 : Synthèse des acteurs aval identifiés par l'étude de marché

	<b>Localisation</b>	<b>Fonction/métier</b>	<b>Rôle potentiel au sein de la filière</b>
Tony DOURAU	Oloron Sainte-Marie	Boucher	Client de la filière
Alain GAFILET	Ogeu les bains	Restaurateur	Client de la filière, animation/promotion autour des produits
Olivier FOUSSARD	Biarritz	Restaurateur	Client de la filière, animation/promotion autour des produits
Gilbert DALLA ROSA	Pau	Président de Slow Food Béarn	Promotion et accompagnement sur la caractérisation de la viande
Yves-Marie LE BOURDONNEC	Paris	Boucher	Interventions/formations des éleveurs sur l'influence des pratiques sur la qualité des viandes

Le travail mené par la MAAP via le stage de l'élève ingénieur a permis de mettre en lumière la faisabilité économique du projet de structuration. Il a également identifié de nouveaux partenaires commerciaux potentiels.

Par là même, le caractère économique de la filière a été traité. En vue de se saisir des opportunités dégagées par le travail de la MAAP, il est apparu essentiel de se pencher sur le caractère technique des élevages de vaches béarnaises.

## 4 Problématique

Suite à la seconde guerre mondiale et à la transformation de l'élevage français, les races locales ont failli disparaître, ce qui aurait eu pour conséquences la perte d'un patrimoine biologique, génétique et culturel historique. En réaction à ce phénomène, les pouvoirs publics ont mis en place, dans les années 1970, des programmes de conservation.

Aujourd'hui, les effectifs des races locales ont nettement progressé et de nouveaux enjeux apparaissent. La valorisation économique de ces élevages est une condition *siné qua none* de la pérennisation de ces races sur le territoire français. C'est le cas de la race bovine Béarnaise qui, animée par un nouveau souffle au sein de l'association, a débuté en 2014 un projet de structuration en micro-filière et réalisé une étude de marché sur les potentialités commerciales du produit. Cette étude a permis de faire un point sur l'aval de la future filière mais elle n'a pas abordé la partie amont.

C'est pourquoi, en vue de structurer et développer la filière de production autour de l'association (tout en respectant les systèmes en place et la vision des détenteurs de vaches béarnaises), il m'a été demandé de caractériser les élevages de Béarnaises pouvant s'inscrire dans ce projet et d'étudier leurs pratiques d'élevage et leurs performances.

## **PARTIE 2 : METHODOLOGIE**

# **1 Présentation de l'étude**

## **1.1 Objectifs principaux**

Cette étude s'inscrit dans le projet de revalorisation de la vache béarnaise, race bovine en conservation qui est le symbole d'un patrimoine, d'une région et de savoir-faire uniques. Elle doit permettre d'identifier les détenteurs d'animaux béarnais potentiellement intéressés pour s'impliquer dans le projet de structuration en micro-filière. Elle doit également conduire à appréhender les pratiques d'élevage relatives à cette race, ainsi que les performances obtenues.

## **1.2 Objectifs opérationnels**

Ils se définissent à plusieurs niveaux :

Concernant les éleveurs, l'étude doit contribuer d'une part à récolter des données pouvant permettre de caractériser les exploitations (atelier principal, nombre de bêtes, Surface Agricole Utile (SAU), nombre de vaches Béarnaises, ...). D'autre part, elle vise à identifier le potentiel d'implication de l'éleveur dans le projet de structuration (motivation pour la race Béarnaise, implication passée dans l'association, ...).

Quant aux pratiques d'élevage, l'étude doit viser à appréhender les techniques d'élevage en race Béarnaise (alimentation, reproduction, estive, ...) et à recueillir des données chiffrées les concernant (type d'alimentation, de reproduction, âge d'abattage des veaux, poids d'abattage, ...) afin de pouvoir analyser les performances des élevages de vaches Béarnaises.

# **2 Démarche et méthodes appliquées**

## **2.1 Schéma méthodologique**

La figure ci-dessous synthétise la méthode suivie pour répondre à la problématique. Elle a pour vocation finale la construction d'une typologie des exploitations potentiellement intéressées par le projet et la description des pratiques d'élevage ainsi que leurs influences sur les performances des animaux.

## Phases méthodologiques

Phase exploratoire

## Détails du contenu méthodologique

- Recherches bibliographiques relatives à la vache Béarnaise et aux méthodes d'enquête et d'analyse des résultats
  - Entretiens exploratoires
- Participation aux réunions de pilotage

Réalisation des enquêtes

- Construction d'un guide d'entretien semi-directif
  - Choix de la population à enquêter
- Réalisation des enquêtes

Résultats

Analyse des données récoltées

- Etude des pratiques d'élevage
- Analyse de contenu thématique (alimentation, reproduction, ...)
  - Analyse statistique des performances

- Caractérisation des élevages
- Analyse de contenu verticale ou ACM
  - Typologie des exploitations

Figure 12 : Schéma récapitulatif de la méthodologie appliquée durant l'étude

## **2.2 La phase exploratoire**

### **2.2.1 Les principes de l'exploration**

Cette phase doit permettre de s'imprégner du sujet d'étude et de découvrir les acteurs impliqués dans le projet. C'est également l'occasion d'acquérir les connaissances concernant le vocabulaire employé par les prospects et de recueillir les premiers éléments permettant de préparer la réflexion et la construction de la question d'étude (BERTHIER, 2010).

### **2.2.2 Les moyens mis en œuvre**

#### **2.2.2.1 Les recherches bibliographiques**

Les documents récoltés lors de cette étape permettent de mieux appréhender le sujet en faisant un état des lieux des connaissances de départ (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 2003).

Concernant cette étude, le but est de s'imprégner de l'histoire des races menacées, de celle de l'association de la vache béarnaise et de son projet de structuration. Les recherches documentaires se tournent donc vers des ouvrages agricoles et historiques, des livres sur les méthodes de recueil d'information, des revues scientifiques et les documents des instituts de recherche tels que l'IDELE ou l'INRA.

Les bibliothèques de Pau, Oloron Sainte-Marie et celles des universités de Toulouse constituent les centres de documentation privilégiés pour réaliser les recherches documentaires. Le choix s'est porté spécifiquement sur ces villes car les deux premières se situent au cœur de la zone d'étude et la dernière est à proximité du lieu de rédaction, ce qui limite les déplacements pour accéder aux documents. Enfin, les prospections complémentaires s'appuient sur la base de données en ligne Google Scholar.

Lors de cette phase de recherches bibliographiques, les mots clés utilisés sont : races menacées, valorisation, vache béarnaise, méthodes d'enquête, races locales, système de production et bovin en Pyrénées-Atlantiques.

#### **2.2.2.2 Les entretiens exploratoires**

Ce type d'entretien vient généralement en complément des recherches bibliographiques et aide à déterminer les contours du domaine de recherche (BLANCHET et GORMAN, 2015). Pour cette étude, 4 personnes ont été rencontrées ; elles font partie de la catégorie des témoins privilégiés, qui par leurs actions, positions ou responsabilités, ont une bonne connaissance du sujet d'étude (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 2003).

- Le premier choix de témoin s'est porté sur Laurent BAZERQUE car il est le responsable du projet de la Béarnaise pour le compte de la MAAP et qu'il a de l'expérience dans le domaine des filières de qualité basées sur les races menacées (Porc Noir de Bigorre, Chèvre Pyrénéenne, ...).

- La seconde rencontre s'est faite avec Mathilde POIVRE, secrétaire de l'association et éleveuse de béarnaises. Cette personne a été choisie pour deux raisons : d'une part, elle travaille sur le lieu de réalisation du stage (Lycée des métiers de la montagne d'Oloron Sainte-Marie), d'autre part elle fait partie des « nouveaux éleveurs » incarnant le renouveau de la race et souhaitant valoriser économiquement leur activité.

- Enfin, les deux dernières personnes ciblées sont Bernard MORA (président de l'ASRBB) et Bernard CIMORRA (membre fondateur de l'association). Le choix de ces personnes s'explique notamment par leur ancienneté au sein de l'association et les connaissances possédées sur la race, son histoire et celle de son association.

Ces entretiens doivent permettre d'appréhender le contexte de l'association ainsi que son histoire et les relations entre membres depuis sa création. Ils ont également pour but de venir compléter les connaissances acquises lors de la phase de recherches

bibliographiques sur la race et ses produits. Pour cette partie de l'étude, l'entretien libre a été retenu ; en effet, il permet de récolter des informations relatives à l'expérience de chaque interviewé concernant le sujet de recherche (DE KETELE et ROEGIERS, 2009). Les questions posées doivent être peu nombreuses et suffisamment ouvertes afin de faciliter le dialogue (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 2003), le but étant de bien comprendre ce qu'est la race Béarnaise et où se situe l'étude dans le contexte du projet de structuration. Les questions posées ont donc abordé des sujets assez larges tels que l'association (son histoire, ses adhérents, ...), le projet de structuration et son avancement (la vision de chacun sur ce qu'il doit devenir, son intérêt, ...), la race Béarnaise (les enjeux, les productions, ...).

#### 2.2.2.3 La participation aux réunions de pilotage du projet de structuration en micro filière

La réalisation des recherches bibliographiques, des entretiens préparatoires et la participation à l'assemblée générale annuelle de l'association (réunissant un certain nombre de partenaires effectifs et potentiels) ont permis de bien cerner le sujet d'étude, ses enjeux, son avancement et le travail à réaliser.

La restitution de ces premiers travaux a donné lieu à une réunion de pilotage de l'étude, réalisée avec les acteurs majeurs du projet (IDELE, ASRBB, CAPA, CRA, MAAP) ; elle a permis de délimiter le cadre du travail. Il est alors apparu essentiel de travailler sur la caractérisation des élevages et de leurs pratiques afin d'identifier ceux potentiellement intéressés par le projet, et d'acquérir des données techniques propre à la race. Pour cela, le groupe a décidé la réalisation d'enquêtes auprès des éleveurs de vaches béarnaises.

Cette phase exploratoire est importante : elle permet de cadrer le sujet d'étude et de préparer la phase de collecte des données permettant de répondre à la problématique posée qui est de caractériser les élevages et leurs pratiques en race bovine Béarnaise.

## 2.3 Réalisation des enquêtes éleveurs

### 2.3.1 Les objectifs

Le but de cette phase consiste à récolter des témoignages d'éleveurs concernant leurs exploitations et leurs motivations (actuelles et futures) au sujet de l'association et de l'élevage d'animaux béarnais. Elle a également comme objectif le recueil d'informations techniques relatives aux pratiques d'élevage de chaque agriculteur (alimentation, reproduction, prophylaxie, ...).

### 2.3.2 Le guide d'entretien

#### 2.3.2.1 Les choix méthodologiques

Une large gamme d'outils existe pour la collecte d'informations, les trois principaux étant l'enquête par questionnaire, l'observation directe et l'entretien.

Au vu des objectifs de cette étude, la technique de l'entretien individuel a été choisie car elle est « la mieux adaptée lorsque l'on souhaite reconstituer des histoires de pratiquants, analyser les trajectoires des individus, les moments et les raisons qui guident leur parcours » (BEAUD et WEBER, 2003). Comparativement, l'entretien de groupe nécessite une formation approfondie en psychologie et une certaine expérience (ROCHE, 2009).

Parmi les différents types d'entretiens individuels, le choix final s'est porté sur l'entretien semi-directif. Cette technique semblait être la mieux adaptée pour réaliser les enquêtes éleveurs. En effet, sa mise en œuvre consiste à réaliser un guide d'entretien (annexe 2) construit de manière à encadrer les échanges. Ainsi, il doit permettre

d'aborder tous les thèmes souhaités en laissant la place à l'expression libre de l'interviewé (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 2003). De plus, lors des enquêtes, un enregistrement audio est réalisé pour chaque entretien, le but étant que l'intervieweur reste continuellement attentif et que ses interventions amènent des éléments aussi productifs que possible (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 2003). Après chaque entretien, une retranscription écrite est effectuée afin de conserver une trace écrite du matériel audio prélevé.

### 2.3.2.2 Les thèmes abordés

L'enquête éleveur doit permettre de remplir plusieurs objectifs : caractériser les élevages, leurs motivations et décrire les pratiques relatives à la race Béarnaise. Le guide d'entretien se subdivise donc en deux grandes parties traitant de l'exploitation en elle-même et de la race Béarnaise dans un second temps.

#### Caractérisation des élevages

La première partie vise à récolter des informations servant à caractériser les exploitations. Les questions portent donc sur différents sous thèmes : l'exploitation, l'exploitant et les productions animales et végétales. Les questions posées sont présentes dans l'annexe 2 et seules les informations recherchées et le nombre de questions posées sont détaillés dans le tableau 11.

Tableau 11 : Structure du guide d'entretien : partie exploitation

Objectifs	Sous thèmes	Informations recherchées	Nombre de questions posées
Connaître le système d'exploitation	Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SAU</li> <li>• Location ou propriété</li> </ul>	2
	Exploitant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date d'installation</li> <li>• Seul ou association</li> </ul>	7
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide familiale</li> <li>• Evolution du système depuis installation ?</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'UTH</li> <li>• Revenus extérieurs ?</li> </ul>	
	Productions	<p style="text-align: center;"><u>Bovin/Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'adultes</li> <li>• De génisses</li> <li>• De vaux mâles</li> <li>• De Veles</li> <li>• Combien seront gardés</li> <li>• Quotas laitiers ? ou nombre de fromages ?</li> <li>• Pratique de l'estive ?</li> </ul>	13
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SFP</li> <li>• Part de maïs</li> <li>• Ensilage ?</li> <li>• Part de PN ? PT ?</li> </ul>		6	
<b>Total : 28</b>			

### Description des pratiques d'élevage et des motivations

Dans la seconde partie, le guide d'entretien est construit en vue d'identifier des éléments plus spécifiques à la vache béarnaise et aux motivations de l'éleveur pour cette race. Il aborde donc les sous thèmes suivants : les motivations, le futur du troupeau de Béarnaises, la conduite de ce troupeau, la commercialisation des produits et enfin l'accompagnement spécifique à cette race. Comme précédemment, le détail des questions posées est présent en annexe 2 et seules les données recherchées et le nombre de questions apparaissent dans le tableau 12.

Tableau 12 : Structure du guide d'entretien : vache béarnaise et motivations

Objectifs	Sous thèmes	Informations recherchées	Nombre de questions posées
Appréhender le niveau de motivation de chaque éleveur vis-à-vis de la race Béarnaise	Motivations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'années élevage de vaches béarnaises</li> <li>• Finalités du choix pour cette race</li> </ul>	8
Evaluer le potentiel d'augmentation en effectifs	Futur du troupeau de Béarnaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation du potentiel d'augmentation et les freins à cette augmentation</li> </ul>	4
Identifier les pratiques d'élevage en race Béarnaise et leur intégration sur l'exploitation  Collecter des données chiffrées sur ces pratiques	Conduite du troupeau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de ration hivernale</li> <li>• Quantités de chaque composant (foin, concentrés,...)</li> <li>• Période en extérieur/intérieur</li> <li>• Pratique de l'estive ? à quelle altitude ?</li> <li>• Type de reproduction</li> <li>• Nombre et type de traitements</li> <li>• Raisons de ces choix</li> </ul>	28
Appréhender la diversité des modes de commercialisation	Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des réseaux de mise en marché</li> <li>• Récolte des données chiffrées : poids, âge, prix de vente</li> <li>• Recueil des raisons qui guident ces choix</li> </ul>	11
Identifier d'éventuelles différences de performances entre Béarnaise et autres races	Points forts et faibles de la race Béarnaise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure de la différence de poids, de croissance, de conformation, ...</li> <li>• A défaut, recueil des témoignages</li> </ul>	2
Connaitre l'avis des éleveurs sur les structures partenaires et leurs attentes	Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation aux réunions et manifestations</li> <li>• Niveau de connaissance des organismes de participation</li> <li>• Degré de satisfaction de l'accompagnement</li> </ul>	20
			<b>Total : 73</b>

### 2.3.2.3 Le test du guide d'entretien

Le but de la réalisation d'entretiens est de se rendre compte si le guide est bien construit ; dans le cadre de l'étude, le test se porte sur 4 éleveurs choisis au hasard sur la population à enquêter.

### 2.3.3 Choix de la population à enquêter

Il se base sur le tableau 6 présentant le nombre d'éleveurs selon la taille du troupeau béarnais. La population totale est composée des 60 détenteurs d'animaux béarnais sur le territoire national ; pour l'étude, le choix de l'échantillon se porte sur la totalité des personnes présentes dans le département des Pyrénées-Atlantiques (soit 51 personnes). Ce choix est justifié en raison de la proximité avec le lieu du stage (Béarn) et parce que ce département regroupe 86% des effectifs de Béarnaises et 85% des éleveurs (AUDRAIN, 2008).

Si toutefois il n'est pas possible de rencontrer l'ensemble des éleveurs du département, la représentativité de l'échantillon obtenu sera testée par la méthode des quotas. Un échantillon est dit représentatif de la population si pour des caractéristiques définies, il présente la même composition (DE SINGLY, 2012). Dans le cas de la vache béarnaise, le critère retenu est la taille du troupeau et les quotas à respecter sont présentés dans le tableau 13.

Tableau 13 : Quotas à respecter lors du choix des éleveurs pour l'enquête

Nombre de vaches béarnaises	1 à 3	4 à 7	8 à 11	12 à 15	16 à 19	20 à 22	Total
Nombre d'éleveurs	41	10	3	3	0	3	60
Proportion d'éleveurs	68%	17%	5%	5%	0%	5%	100%

### 2.3.4 La réalisation des enquêtes éleveurs

#### 2.3.4.1 La préparation de l'enquête : prise de rendez-vous

Cette étape vise à préparer l'enquête chez l'éleveur en réalisant au préalable une première prise de contact par téléphone. L'appel sert à présenter le contexte de l'étude, à solliciter l'accord de la personne pour l'interview. Si la réponse est favorable, il s'agit de fixer une date et un horaire de rencontre en fonction du planning de travail de l'éleveur. Cette étape est capitale si l'on souhaite une disponibilité satisfaisante de sa part et une bonne concentration à l'égard de l'interviewer et du contenu de l'enquête (BLANCHET et GOTMAN, 2015). Cette partie est plus largement détaillée dans le guide d'entretien situé en annexe 2.

#### 2.3.4.2 Le lieu et la durée de l'entretien

L'objectif visé est que les éleveurs soient décontractés tout en étant attentifs aux questions posées ; ainsi, pour leur éviter des déplacements susceptibles de les mettre en situation d'inconfort et faciliter la réalisation des entretiens, l'enquête est effectuée par une seule personne en face à face, sur le siège de l'exploitation. De plus, aucun objectif de durée d'entretien n'est fixé, l'essentiel étant que le temps consacré permette le recueil d'un maximum d'informations lors des visites des élevages de vaches Béarnaises.

## **2.4 Les résultats**

### **2.4.1 Les données récoltées**

L'enquête doit permettre de collecter un certain nombre et type de données qui sont ensuite transformées en variables pour faciliter l'analyse statistique du contenu des enquêtes. Les variables qualitatives (motivation, ...) servent à décrire ou expliquer les phénomènes rencontrés. Les variables quantitatives quant à elles sont utilisées pour tester l'hypothèse suivante : dans quelle mesure, les conditions d'élevage influencent les performances des animaux de race Béarnaise ? Ces données quantitatives sont récoltées « à dire d'éleveurs », les valeurs réelles (poids, âge, prix moyen, ...) n'étant pas effectivement mesurées au cours de l'enquête. Ces données ne seront pas recueillies pour les autres races bovines présentes sur l'exploitation.

### **2.4.2 La mise en forme des données d'enquêtes**

Les éléments contenus dans les retranscriptions sont ventilés dans une grille semi synthétique de dépouillement d'enquêtes (annexe 3) afin d'organiser le matériel récolté et de procéder à son analyse plus facilement. Ce document contient cependant trop de détails pour réaliser une analyse transversale des enquêtes. Ainsi, cette grille sert de base à la construction d'une nouvelle « grille synthétique » (annexe 4) qui sera utilisée pour la suite de l'analyse, cette construction (éleveurs en ligne et variables en colonne) s'appuyant sur les éléments contenus dans la grille semi synthétique.

Ainsi, les différents thèmes (alimentation, conduite du troupeau, ...) figurant en annexe 3 ont permis de définir de nouvelles variables. A chacune d'elles, différentes modalités sont associées, elles-mêmes déterminées à partir des éléments collectés lors de l'enquête éleveurs. L'annexe 4 contient donc l'ensemble des variables et modalités réalisées à partir de toutes les données collectées lors des enquêtes-terrain chez les agriculteurs. Ce corpus constitue le document de base pour le travail d'analyse.

## **2.5 L'analyse des données récoltées**

### **2.5.1 Caractérisation des élevages de Béarnaises**

#### **2.5.1.1 La typologie des élevages détenteurs de vaches Béarnaises**

Généralement, la construction d'une typologie prend appui sur une analyse thématique préalable. « Son but est de rechercher s'il existe des types de réponse différents traduisant un raisonnement identifié » (KLING-EVEILLARD et *al.*, 2012). Cette partie de l'analyse se réalise donc naturellement à partir de la grille d'analyse synthétique (document figurant en annexe 4).

#### **2.5.1.2 Le choix des outils d'analyse**

##### **2.5.1.2.1 L'analyse des Correspondances Multiples (ACM)**

Le but de cette phase d'analyse est d'essayer d'identifier les caractéristiques communes des personnes souhaitant ou non s'impliquer dans le projet de structuration en micro-filière pour la vache béarnaise. Au vu de l'objectif de cette étape, le choix de l'outil d'analyse se porte sur l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) du logiciel XLSTAT. En effet, cette méthode permet d'examiner et d'observer visuellement le degré de liaison entre plusieurs variables qualitatives. Elle vise donc à identifier des groupes distincts d'individus, possédant des caractéristiques communes (BACCINI, 2010). Si cette méthode ne s'avère pas réalisable, une autre sera utilisée.

#### 2.5.1.2.2 L'analyse de contenu verticale

Si la première méthode d'analyse ne s'avère pas efficace ou n'est pas réalisable (modèle peu fiable,...), le corpus d'informations sera analysé selon la méthode d'analyse de contenu verticale. La synthèse de cette dernière, réalisée entretien par entretien, permet de dégager les contradictions, les similitudes ou les nuances des discours afin de faciliter la différenciation typologique des auteurs des différents récits collectés lors de l'enquête (BLANCHET et GOTMAN, 2015).

### 2.5.2 L'étude des pratiques d'élevage

#### 2.5.2.1 Le choix des outils d'analyse

##### 2.5.2.1.1 Description des pratiques d'élevages

###### 2.5.2.1.1.1 L'analyse thématique

Le but consiste à décrire les pratiques rencontrées lors des visites d'élevage. Cette phase d'analyse prend appui sur le document figurant en annexe 3. Pour étudier les pratiques d'élevage, le choix de l'analyse thématique est retenu : en effet, cette technique permet de ramener les éléments des discours à des proportions utilisables afin de pouvoir les comparer (CAUMONT, 2010). Les thèmes choisis sont ceux ayant été abordés lors des entretiens éleveurs (alimentation, conduite du troupeau, ...).

L'analyse de cette grille est réalisée de manière horizontale, cela permettant de révéler les différentes formes sous lesquelles apparaît le même thème (BLANCHET et GOTMAN, 2015). L'analyse thématique horizontale vise donc à mettre en évidence la diversité et la fréquence des diverses modalités de chaque thème.

###### 2.5.2.1.1.2 Les statistiques descriptives

Elles visent à illustrer les résultats de l'analyse thématique ; le choix de la statistique descriptive (boîtes à moustache, diagrammes circulaires ...) est donc retenu. En effet, cette technique est adaptée lorsque l'on veut mettre en évidence les fréquences d'apparition d'une ou plusieurs variables (BRESSOUD et KAHANE, 2010).

###### 2.5.2.1.2 L'analyse des performances en race Béarnaise : le traitement statistique des données

L'objectif de cette analyse est de déterminer quel type de pratique d'élevage influence le plus les performances des animaux (ici le Gain Moyen Quotidien (GMQ) des veaux sera testé) afin de pouvoir faire des préconisations sur les pratiques d'élevage. Le traitement des données se base donc sur les données contenues dans la grille synthétique (tableau 2 de l'annexe 4). Les variables d'influence retenues pour les tests sont : le lieu d'hivernage (bâtiment ou extérieur), le type d'alimentation des mères, la complémentation des veaux (oui ou non) et la pratique de l'estive pour les mères (oui ou non). Pour cette phase, des tests de différence de moyennes (z ou t) sont réalisés avec le logiciel XLSTAT. Selon les réponses, deux groupes (appelés échantillons) seront constitués pour chaque variable. Les moyennes de leur GMQ seront comparées afin d'évaluer l'influence de la variable sur les GMQ. Par exemple, pour la variable « lieu d'hivernage », les GMQ du groupe hivernant à l'intérieur (échantillon 1) seront comparés à ceux du groupe hivernant à l'extérieur (échantillon 2). Le résultat du test indique s'il existe une différence significative entre les deux échantillons et donc les deux conditions d'hivernage.

Pour réaliser les tests de différence de moyennes, il faut s'assurer au préalable que les critères de performance remplissent certaines conditions : ils doivent suivre une

distribution normale où le nombre d'observations relatives à ce critère (le nombre de veaux en l'occurrence) doit être supérieur à trente.

Lorsque ces précisions seront vérifiées, un test de Student (t) est réalisé sur les données. Il est à utiliser lorsque la variance de la population n'est pas connue, ce qui est le cas pour la race Béarnaise, sinon le test « z » est à privilégier (ADDINSOFT, 2015). Les résultats se présentent alors sous la forme suivante :

Sur la figure 13, les lignes à prendre en compte pour interpréter les résultats sont les deux dernières (p-value et alpha). Si la valeur de p-value est inférieure à celle d'alpha, on peut considérer que les moyennes des deux échantillons sont significativement différentes. Le risque d'erreur de cette conclusion est égal à « p-value », soit dans notre exemple, moins de 0.01%.

A l'inverse, si la valeur de p-value est supérieure à celle d'alpha, on ne peut pas dire que les moyennes des échantillons sont significativement différentes, le risque d'erreur étant trop important (supérieur à 5%).

Test t pour deux échantillons indépendants / Test bilatéral (Longueur Sépales) :	
Intervalle de confiance à 95% autour de la différence des moyennes :	
	] -8.819 , -4.221 [
<b>Différence</b>	<b>-6.520</b>
<b>t (Valeur observée)</b>	<b>-5.629</b>
<b> t  (Valeur critique)</b>	<b>1.984</b>
<b>DDL</b>	<b>98</b>
<b>p-value (bilatérale)</b>	<b>&lt; 0.0001</b>
<b>alpha</b>	<b>0.05</b>

Figure 13 : Exemple de résultats d'un test (t) de Student sur deux échantillons

Sources : ADDINSOFT, 2015

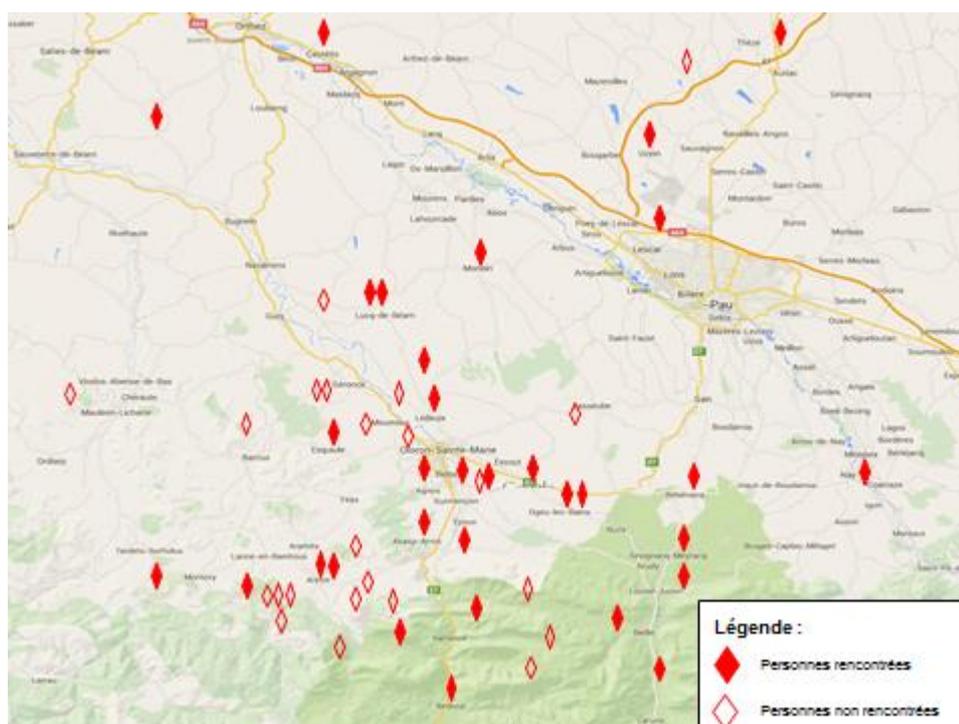
## **PARTIE 3 : RESULTATS**

# 1 Les éleveurs rencontrés

## 1.1 Nombre et localisation

L'objectif de l'étude était d'interviewer tous les éleveurs de Béarnaises présents dans le département des Pyrénées-Atlantiques ; seules 32 personnes ont pu être enquêtées sur les 51 que compte le département. Cet écart s'explique principalement par deux raisons : le temps de retranscription des enquêtes s'est avéré plus long que prévu (cela ayant allongé le délai entre deux entretiens) et toutes les personnes n'ont pas souhaité être interviewées. Enfin, il a semblé préférable de conserver suffisamment de temps pour analyser les résultats récoltés et travailler sur des pistes d'amélioration, notamment sur l'étude pour la réalisation d'un futur cahier des charges.

La figure 14 illustre la position géographique des élevages rencontrés et ceux n'ayant pas été visités. Bien que tous les éleveurs n'aient pas été enquêtés, une bonne partie de la zone d'étude a été prospectée, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.



## 1.2 Représentativité du groupe d'éleveurs rencontrés

Etant donné que toute la population n'a pas été sondée, il faut vérifier que l'échantillon composé de 32 éleveurs est bien représentatif de notre population. Cette représentativité est évaluée à l'aide d'un test statistique de comparaison de plusieurs proportions, réalisé à l'aide du logiciel XLSTAT et du tableau 14.

Tableau 14 : Répartition des éleveurs de la population et de l'échantillon selon la taille de leur troupeau de vaches Béarnaises

Nombre de vaches béarnaises	1 à 3	4 à 7	8 à 11	12 à 15	16 à 19	20 à 22	Total
Nombre d'éleveurs (population)	41	10	3	3	0	3	60
Nombre d'éleveurs (échantillon)	18	7	2	3	0%	2	32
Proportion d'éleveurs (population)	68%	17%	5%	5%	0%	5%	100%
Proportion d'éleveurs (échantillon)	56%	22%	6%	9%	0%	6%	100%

Les résultats du test, qui sont détaillés dans l'annexe 5, ont permis de montrer que l'échantillon enquêté n'est pas représentatif de la population de départ car les risques d'erreur sont beaucoup trop élevés. Les données récoltées peuvent être apparentées à des témoignages, ce n'est pas pour autant qu'elles en perdent leur intérêt ; en effet, elles peuvent être analysées par des méthodes d'analyse de contenu horizontale et/ou verticale.

## 2 Caractérisation des exploitations possédant des vaches Béarnaises

### 2.1 Présentation générale des exploitations rencontrées

#### 2.1.1 Le statut des éleveurs

La figure 15 (ci-après) montre que 19 personnes sur les 32 interviewées sont agriculteurs à titre principal, cette catégorie socio-professionnelle détient 40% des effectifs béarnais recensés lors de l'étude (tableau 15).

Ensuite, 7 éleveurs (sur 32) sont doubles actifs (agriculteur plus un métier à côté) et ils détiennent 33% des effectifs bovins béarnais.

Les personnes retraitées, représentées par 4 personnes, possèdent 20% des animaux béarnais de l'étude.

Pour finir, 2 personnes enquêtées font partie du groupe autre (lycées, association, ...). Cette catégorie détient tout de même 7% des effectifs bovin rencontrés (tableau 15).

Ces premiers éléments mettent en avant le fait que le groupe d'éleveurs est très diversifié et que les effectifs d'animaux sont relativement bien répartis selon les catégories socio-professionnelles rencontrées. Nous verrons plus tard que chaque groupe possède ses propres motivations et attentes envers la race et son association et qu'il est important de toutes les prendre en compte afin de garantir la réussite du projet collectif engagé en 2014.

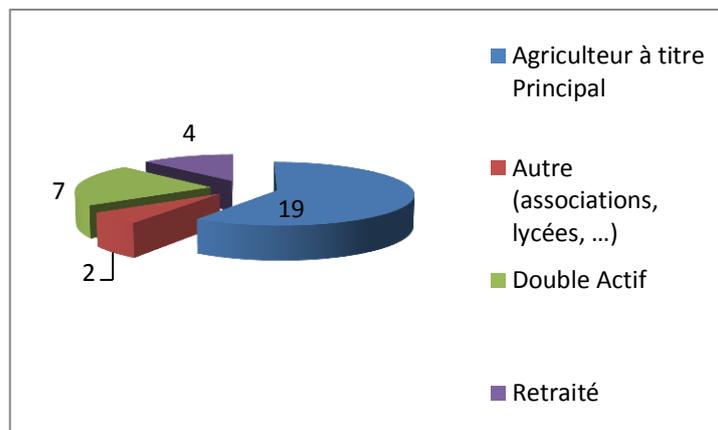


Figure 15 : Proportion de chaque profession au sein de la population enquêtée

Tableau 15 : Répartition des effectifs béarnais selon le statut des personnes

Profession	Nb d'UGB	Nombre de personnes concernées	Pourcentage UGB (échantillon)
Double Actif	54,2	7	33%
Agriculteur à titre principal	66,2	19	40%
Retraité	33,4	4	20%
Autre (associations, lycées, ...)	12,4	2	7%

## 2.1.2 La structure des exploitations

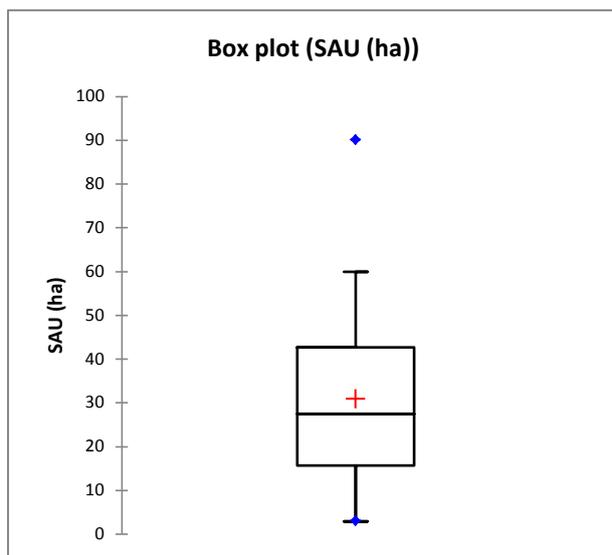


Figure 16 : Boîte à moustache de la SAU des exploitations interrogées

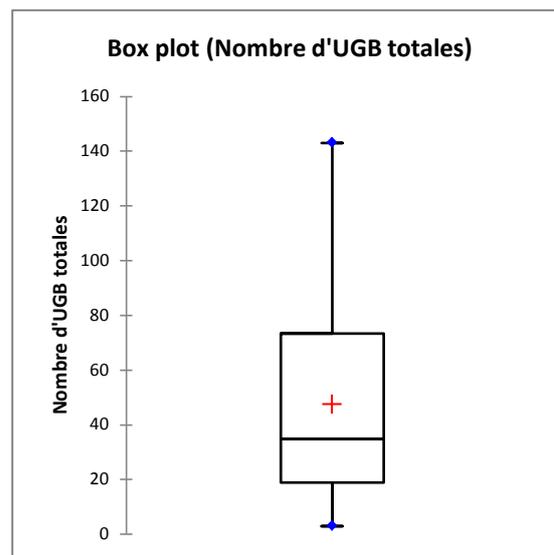


Figure 17 : Boîte à moustache du nombre d'UGB par exploitation

La SAU moyenne de l'ensemble des exploitations rencontrées s'élève à 30 hectares (figure 17) ce qui est supérieur à la moyenne départementale (22 hectares) mais proche de la moyenne nationale s'élevant à 36 hectares (tous types d'exploitations confondus) (MORZIERES, 2012). Cette valeur est à relativiser car les données sont très dispersées (écart-type égal à 21.34).

Pour le nombre d'UGB par exploitation, la moyenne observée est de 47.2 (figure 17). Ce qui est proche de la moyenne des exploitations de montagnes pyrénéennes (49 UGB) (CRNP, 2012). Mais encore une fois cette valeur est à relativiser car l'écart-type est grand (39.67).

### 2.1.3 Hétérogénéité des troupeaux de béarnaises

La figure 18 représente la répartition des éleveurs rencontrés selon la taille de leur troupeau béarnais. On peut remarquer que plus de la moitié des interrogés possèdent des troupeaux de moins de 5 animaux.

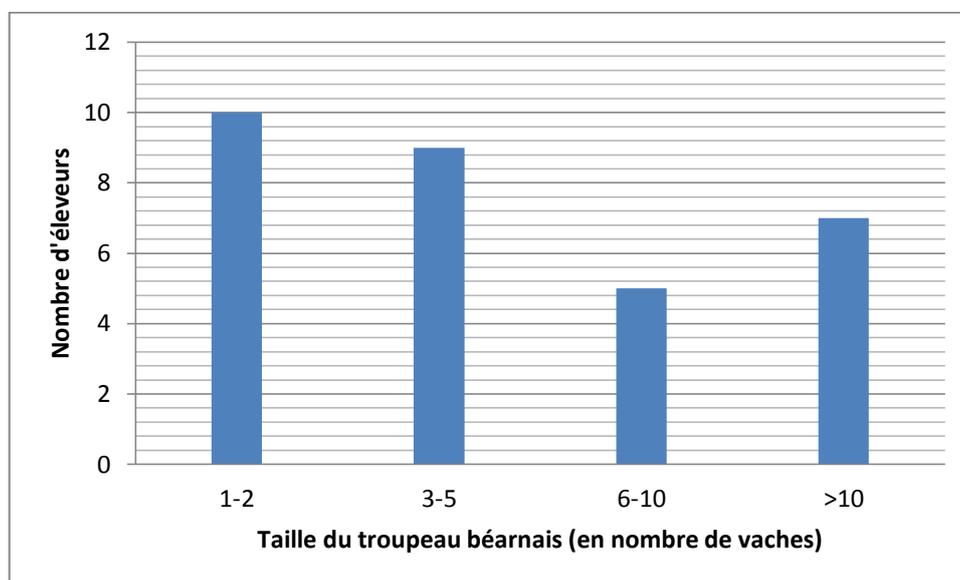


Figure 18 : Répartition des enquêtés selon la taille de leur troupeau béarnais

La figure 19 a été créée à partir du tableau 13, elle illustre la représentation de l'atelier béarnais sur les 12 exploitations disposant également d'un troupeau allaitant de race Blonde d'Aquitaine. On peut constater que dans 9 cas sur 12 l'atelier béarnais ne dépasse pas 20% du nombre total d'UGB blond. La plus forte représentation de la Béarnaise est à nuancer car le troupeau de Blondes d'Aquitaine est de taille réduite (tableau 16). Au vue de cette faible représentation pour la race Béarnaise, la conduite du troupeau est fortement liée à celle de race Blonde d'Aquitaine et il est difficile pour l'éleveur de différencier les deux troupeaux.

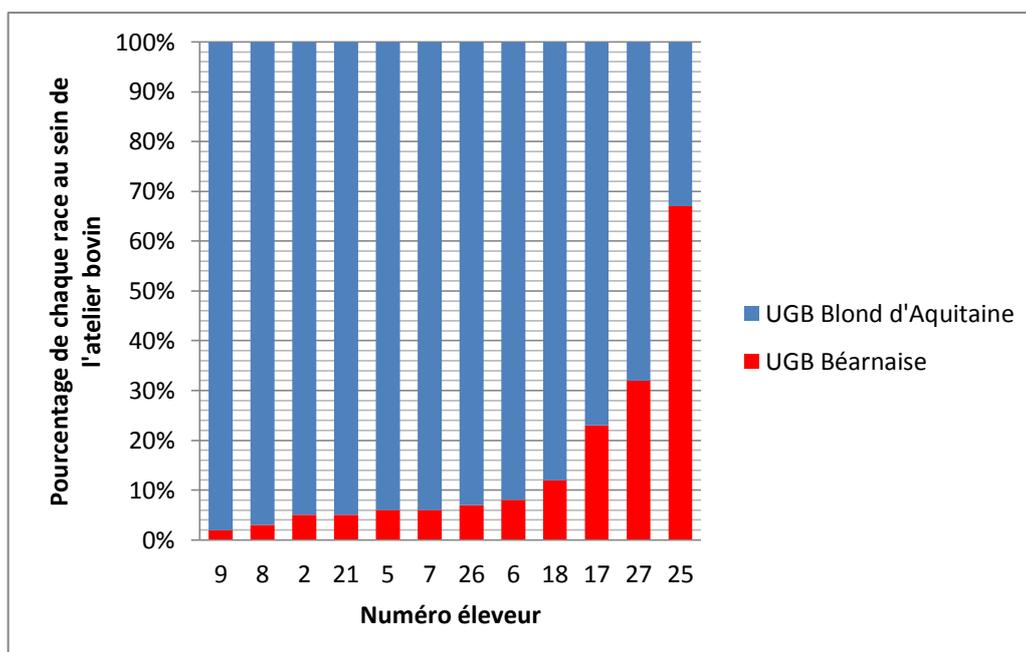


Figure 19 : Représentation de l'atelier béarnais dans les exploitations ayant un troupeau de blondes d'aquitaine

Tableau 16 : Tableau des effectifs de vaches Béarnaises dans les troupeaux de Blondes d'Aquitaine

Numéro éleveur	9	8	2	21	5	7	26	6	18	17	27	25
UGB Béarnaise	1	2	1	2	1	3,6	1	1	2,6	9,2	4	6
UGB Blond d'Aquitaine	46	64	19,2	40	16,6	56,2	15	12,6	21,2	40,2	12,4	9

Le faible nombre de vaches dans les élevages (figure 18) montre bien que les éleveurs sont encore dans une démarche de conservation/passion de la race et non de valorisation. La faible représentation de la race Béarnaise, en termes d'UGB, sur certaines fermes peut poser des questions sur la capacité de l'agriculteur à s'adapter à un futur cahier des charges étant donné que la conduite du troupeau béarnais est identique à celle du troupeau blond.

#### 2.1.4 Les orientations technico-économiques présentes dans la race

La figure 20 illustre la répartition des 32 personnes interviewées selon les différentes orientations technico-économiques observées sur les exploitations.

Ce sont pour 13 cas sur 32, des éleveurs de bovins allaitants (généralement de race Blonde d'Aquitaine) qui détiennent 47% des animaux de race Béarnaise recensés lors de l'étude (tableau 17). Comme dit précédemment, sur ce type d'exploitation la race Béarnaise n'est pas conduite différemment du troupeau blond car son importance en termes d'UGB et surtout de revenu est trop faible aux yeux des éleveurs pour justifier d'une conduite différente de celle du troupeau blond.

Le second groupe est celui des ovins laits (11/32) avec 30% des effectifs de bovins béarnais. Dans ce groupe-ci il est intéressant de noter que 7 exploitations sur 11 ont également un troupeau bovin de race Blonde d'Aquitaine en atelier secondaire, la race Béarnaise connaît alors les mêmes problématiques que dans les exploitations à orientation bovin allaitant (croisement, faible importance, ...). Tandis que sur les fermes

qui possèdent un atelier principal d'ovins lait et un atelier secondaire de vaches béarnaises, cette dernière permet de valoriser les ressources inexploitées du troupeau laitier. Par exemple au niveau de l'alimentation, les béarnaises consomment les refus des brebis ce qui est un réel avantage pour l'agriculteur.

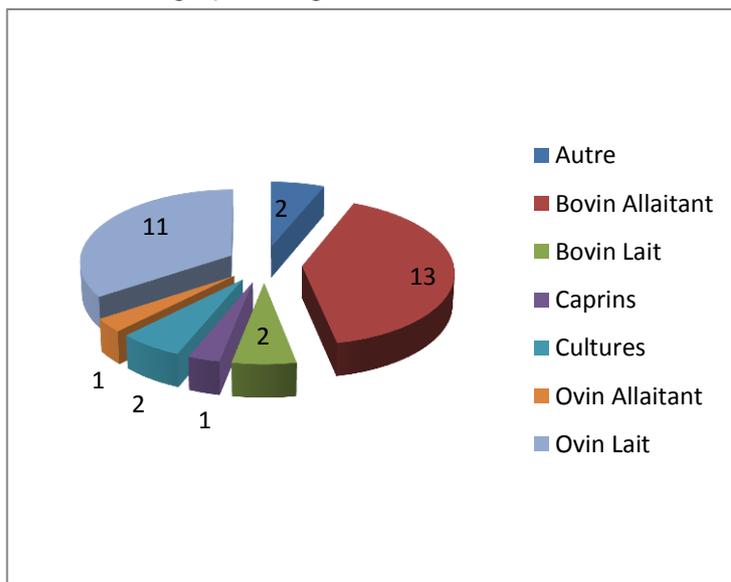


Figure 20 : Répartition selon les OTEX

Tableau 17 : Pourcentage d'UGB détenu par les différents OTEX

OTEX	Nombre d'UGB	Pourcentage de l'échantillon (UGB total = 165,4)
Ovin Allaitant	5	3%
Ovin Lait	50,4	30%
Bovin Allaitant	76,8	47%
Autre	5,2	3%
Bovin Lait	3	2%
Caprin	20,4	12%
Culture	3	2%

## 2.2 Construction d'une typologie

### 2.2.1 A partir d'une Analyse des Composantes Multiples

Ce test est réalisé à partir du tableau 1 de l'annexe 4 (grille synthétique). Cependant, il ressort que les résultats ne sont pas exploitables. En effet, selon le tableau des valeurs propres (figure 21), il faudrait interpréter les résultats sur 11 axes différents. En effet, l'interprétation doit se faire selon les axes (F1, F2, ...) dont les valeurs propres sont supérieures à 1/nombres de variables soit ici 0.09.

Valeurs propres et pourcentages d'inertie :												
	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12
Valeur propr	0,350	0,310	0,281	0,239	0,226	0,182	0,165	0,138	0,120	0,106	0,096	0,082
Inertie (%)	13,273	11,748	10,645	9,051	8,559	6,897	6,261	5,237	4,541	4,003	3,660	3,095
% cumulé	13,273	25,021	35,666	44,717	53,276	60,173	66,434	71,671	76,212	80,214	83,874	86,968
Inertie ajust	0,081	0,058	0,044	0,026	0,022	0,010	0,007	0,003	0,001	0,000	0,000	
Inertie ajust	24,608	17,559	13,201	8,001	6,659	3,032	2,016	0,816	0,304	0,078	0,011	
% cumulé	24,608	42,167	55,369	63,370	70,029	73,061	75,077	75,893	76,197	76,275	76,287	

Figure 21 : Tableau des valeurs propres de l'ACM

Ce fait est confirmé en regardant le tableau des cosinus carrés (figure 22) indiquant sur quel axe chaque variable est la mieux représentée (valeur la plus haute, surlignée en jaune). Il ressort de la figure 22 que presque aucune variable n'est portée par un seul axe, rendant impossible le travail d'interprétation des axes.

Cosinus carrés (Variables):											
	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11
Instal-I1-5	0,001	0,060	0,283	0,000	0,334	0,001	0,037	0,001	0,030	0,027	0,073
Instal-I5-9	0,028	0,143	0,024	0,176	0,037	0,003	0,003	0,262	0,122	0,000	0,004
Instal-b10	0,000	0,077	0,265	0,073	0,159	0,007	0,000	0,117	0,023	0,012	0,060
Instal-Non	0,083	0,214	0,378	0,006	0,188	0,026	0,046	0,001	0,011	0,004	0,000
Statut-AP	0,453	0,050	0,002	0,006	0,015	0,301	0,002	0,007	0,010	0,012	0,011
Statut-Asso	0,045	0,254	0,313	0,121	0,077	0,004	0,005	0,057	0,086	0,002	0,003
Statut-DA	0,219	0,008	0,051	0,088	0,069	0,276	0,079	0,038	0,004	0,007	0,019
Statut-Fret	0,084	0,032	0,005	0,443	0,000	0,013	0,151	0,000	0,005	0,001	0,002
OTEX-Au	0,003	0,013	0,013	0,025	0,034	0,436	0,091	0,012	0,153	0,053	0,015
OTEX-BA	0,226	0,003	0,019	0,135	0,026	0,000	0,002	0,007	0,041	0,078	0,011
OTEX-BL	0,129	0,038	0,000	0,197	0,021	0,014	0,071	0,000	0,050	0,001	0,101
OTEX-Cap	0,017	0,071	0,091	0,026	0,268	0,006	0,015	0,012	0,322	0,031	0,003
OTEX-Cul	0,013	0,063	0,319	0,000	0,368	0,027	0,028	0,000	0,023	0,002	0,007
OTEX-DA	0,045	0,254	0,313	0,121	0,077	0,004	0,005	0,057	0,086	0,002	0,003
OTEX-DL	0,129	0,035	0,167	0,241	0,035	0,098	0,092	0,000	0,001	0,044	0,005
NUGB-UGB10-50	0,064	0,125	0,012	0,228	0,002	0,024	0,057	0,017	0,034	0,088	0,015
NUGB-UGB<10	0,108	0,284	0,118	0,054	0,086	0,003	0,009	0,000	0,048	0,003	0,043
NUGB-UGB>50	0,267	0,001	0,144	0,106	0,073	0,042	0,105	0,018	0,001	0,073	0,001
PCBear-PC10-50	0,081	0,151	0,135	0,149	0,004	0,117	0,054	0,215	0,000	0,008	0,007
PCBear-PC<10	0,716	0,014	0,000	0,039	0,000	0,031	0,000	0,049	0,035	0,017	0,000
PCBear-PC>50	0,461	0,070	0,143	0,030	0,002	0,023	0,053	0,051	0,042	0,003	0,004
troupeau béarnais-0	0,083	0,214	0,378	0,006	0,188	0,026	0,046	0,001	0,011	0,004	0,000
troupeau béarnais-1-2	0,183	0,118	0,019	0,189	0,000	0,004	0,154	0,002	0,043	0,011	0,158
troupeau béarnais-3-5	0,009	0,179	0,017	0,256	0,005	0,007	0,066	0,048	0,120	0,003	0,063
troupeau béarnais-6-1	0,006	0,095	0,073	0,071	0,000	0,000	0,000	0,300	0,019	0,330	0,001
troupeau béarnais->10	0,426	0,171	0,001	0,054	0,083	0,002	0,005	0,023	0,000	0,066	0,026
AncBea-Anc0-5	0,321	0,017	0,062	0,082	0,020	0,014	0,198	0,003	0,009	0,004	0,041
AncBea-Anc5-10	0,026	0,060	0,002	0,158	0,003	0,041	0,058	0,138	0,042	0,021	0,295
AncBea-Anc>10	0,206	0,016	0,052	0,015	0,049	0,128	0,052	0,230	0,014	0,053	0,146
EVDL-E+	0,103	0,276	0,010	0,081	0,062	0,003	0,043	0,001	0,012	0,098	0,004
EVDL-E-	0,103	0,276	0,010	0,081	0,062	0,003	0,043	0,001	0,012	0,098	0,004
Motiv-Mcons	0,002	0,094	0,009	0,000	0,014	0,247	0,382	0,013	0,020	0,083	0,001
Motiv-Mpas	0,002	0,048	0,121	0,048	0,004	0,183	0,308	0,007	0,009	0,000	0,036
Motiv-Mrap	0,010	0,416	0,079	0,052	0,047	0,020	0,023	0,002	0,005	0,146	0,035
Persimpl-PI++	0,241	0,216	0,062	0,009	0,050	0,036	0,023	0,025	0,086	0,136	0,007
Persimpl-PIIND	0,324	0,116	0,076	0,000	0,018	0,051	0,123	0,028	0,034	0,044	0,047
Persimpl-PIint	0,007	0,034	0,001	0,022	0,236	0,317	0,060	0,000	0,026	0,052	0,032
Implpass-IM+	0,149	0,133	0,000	0,090	0,198	0,046	0,031	0,041	0,008	0,037	0,106
Implpass-IM++	0,150	0,016	0,010	0,089	0,120	0,097	0,078	0,212	0,017	0,003	0,106
Implpass-IM--	0,412	0,159	0,006	0,001	0,002	0,194	0,011	0,059	0,002	0,010	0,001

Figure 22 : Tableau des cosinus carrés du test ACM

## 2.2.2 A partir d'une analyse de contenu vertical

L'analyse des composantes multiples n'étant pas concluante, c'est l'analyse de contenu verticale qui est privilégiée. Elle se base sur la grille synthétique (tableau 2 de l'annexe 4) en essayant d'identifier les caractéristiques communes des éleveurs intéressés pour s'impliquer dans le projet de structuration. Pour rappel les données récoltées ne sont pas représentatives de la population totale et elles sont d'avantage le reflet de témoignages. Cependant, l'analyse verticale a permis de distinguer trois groupes au sein des éleveurs rencontrés :

- Le premier est composé essentiellement de personnes agriculteurs à titre principal. Les deux Orientations Technico-Economiques (OTEX) dominantes au sein de ce groupe sont les ovins et bovins laits (souvent associés à un troupeau de vaches

allaitantes de race Blonde d'Aquitaine) avec transformation fromagère. Ce sont de grosses exploitations dépassant les 50 UGB totales (brebis et vaches confondus) de ce fait les troupeaux de vaches béarnaises y sont de taille réduite (1 à 5 bêtes maximum). L'atelier béarnais représentent donc une très faible part de l'activité de l'exploitation (en termes de revenus) ainsi que du nombre d'UGB total (<10%). Sur ces exploitations, du fait d'une mixité des races bovines, la race Béarnaise est fréquemment mise à la reproduction en croisement (car les éleveurs utilisent la monte naturelle). Ensuite, ces éleveurs commercialisent majoritairement leurs veaux par des circuits de distribution conventionnels (maquignons, coopérative, ...) qui sont réputés pour être peu rémunérateurs et désavantageux car la race Béarnaise y possède une mauvaise réputation (viande rouge, petite carcasse, mauvaise conformation,...). Mais ce type de personnes se dit prêt à augmenter le troupeau béarnais de quelques bêtes si l'association arrive à trouver de nouveaux débouchés, plus avantageux pour leurs animaux.

Concernant l'implication de ces personnes au sein de l'ASRBB, très peu sont impliquées régulièrement dans les activités de l'association. Ceci est principalement dû à l'importance de leur exploitation (>50UGB), qui entraîne un travail d'astreinte important lié notamment à l'alimentation des animaux ainsi qu'à la fabrication et la vente des fromages par exemple. Même si ces personnes ne souhaitent pas s'impliquer davantage, elles souhaitent rester informées régulièrement de ce qui se fait au sein de l'association.

- Le second groupe est principalement composé de personnes qui sont double actives ou retraitées. Elles ont généralement des exploitations de taille plus réduite que dans le groupe 1 (10-50 UGB maximum) mais possèdent des troupeaux d'animaux béarnais plus importants (>10 UGB). Ce sont des personnes passionnées travaillant davantage à la conservation de la biodiversité domestique et pour la sauvegarde d'une race menacée. Par conséquent, elles font majoritairement appel à l'insémination artificielle en race Béarnaise. Au niveau de la commercialisation ces personnes choisissent généralement la vente directe ou les circuits courts (à un boucher à Oloron, à un restaurateur à Ogeu les Bains, à des amis...) afin de maximiser le revenu (ou tout au moins de ne pas perdre d'argent). A l'inverse, d'autres personnes moins attentives à la rentabilité de leur atelier béarnais, préfèrent en tirer un revenu en nature et gardent une bête par an pour leur propre consommation. C'est dans ce groupe que l'on retrouve les personnes « historiques » de l'association qui ont relancé l'élevage de la vache béarnaise au début des programmes de conservation, dans les années 1980.

Au niveau de leur implication (actuelle et future), les résultats sont assez contrastés. D'une part on retrouve des personnes prêtes à maintenir leur investissement dans l'association, voire à donner davantage de leur temps au service de la race. Tandis que d'autres préféreraient réduire leur implication et se mettre petit à petit en retrait de la vie associative afin qu'une nouvelle génération se mette en place pour continuer le travail entrepris depuis une trentaine d'années. Enfin, on trouve également des personnes ne souhaitant pas s'impliquer davantage car elles estiment que leur travail est suffisamment prenant et que la vache béarnaise doit rester un plaisir, celui de s'occuper de leurs animaux, emblème de la région.

- Enfin, il y a deux cas particuliers (association EMMAUS et le lycée des métiers de la montagne d'Oloron Sainte-Marie) qui fonctionnent de manière très autonome. Le rôle de ces organismes par rapport à la vache béarnaise est essentiellement centré sur la conservation de races locales (âne pyrénéen, poule gasconne, ...) ainsi que la pédagogie, la communication et la sensibilisation du grand public au problème de pertes de biodiversité.

Le lycée, par le biais de sa chef d'exploitation (et secrétaire de l'ASRBB), est impliqué dans l'association depuis 2008. Concernant le gérant de l'exploitation d'EMMAUS, il a

récemment changé (en 2014) mais le nouveau directeur de la ferme a exprimé son intérêt pour la vache béarnaise et son souhait de travailler conjointement avec l'ASRBB.

Avoir ces deux structures présentes est un atout pour l'association de la vache béarnaise car EMMAUS peut constituer, de par sa fréquentation, un partenaire fort et une vitrine pour la race. Quant au lycée, cela peut permettre d'aborder un public différent (jeunes, ...) et il donne (à l'association) accès à un nouveau réseau de partenaires. D'autres détenteurs, qui n'ont pas été enquêtés, comme l'écomusée de Sabres pourraient être classés dans cette catégorie.

## **2.3 Perspectives d'évolution**

### **2.3.1 Au niveau des effectifs d'animaux**

L'enquête a également révélée que dans les exploitations du groupe 1 la faible représentation de la Béarnaise peut évoluer dans les années à venir. En effet, la faible présence (en termes d'UGB) de la Béarnaise dans certaines fermes s'explique en partie par le peu d'ancienneté de l'élevage. C'est-à-dire qu'elles possèdent des animaux de race Béarnaise depuis moins de 5 ans. De plus, la majorité de ces éleveurs ont exprimé le souhait de faire reproduire leurs animaux béarnais en race pure afin d'augmenter la taille de leur troupeau jusqu'à environ 10-12 bêtes maximum. Ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour la race dans son ensemble. Ceux qui ne souhaitent pas augmenter la taille de leur troupeau l'expliquent par le fait qu'ils manquent de terrains disponibles ou parce qu'ils ont réalisé de gros investissements (création d'un bâtiment, d'une salle de fabrication,...) ces 2 dernières années. De ce fait, ils recherchent une rentabilité de leurs animaux (rendements élevés, ...) la plus élevée possible et estiment que la vache béarnaise ne rentre pas dans ces critères-là.

### **2.3.2 Le potentiel d'implication**

La figure 23 montre que le groupe actif de l'association actuel (en vert) est composé d'une dizaine de personnes retraitées ou agriculteurs à titre principal. Le graphique met également en évidence qu'il existe un fort manque de participation (en bleu) dans le groupe des agriculteurs. En effet, 12 des 20 personnes qui constituent le groupe des agriculteurs ont émis le fait qu'ils ne participaient pas aux réunions de l'association. Les explications sont diverses : 8/12 déclarent ne pas avoir de temps ou l'envie de s'impliquer dans la vie de l'association. Ces personnes-là disent ne pas pouvoir se libérer de leur ferme pour se rendre aux réunions ou bien qu'ils préfèrent s'investir pour leur activité principale (exemple Ordiarp pour les brebis laitière, ...). Ensuite, 1/12 ne souhaite plus s'investir dans aucune forme de vie associative car en a été « dégoûté » dans le passé, enfin 3/12 ne sont jamais venu aux réunions car ils sont éleveurs depuis peu et n'ont pas encore eu l'occasion. Ces éléments montrent qu'il sera difficile de mobiliser dans l'association des personnes exerçant le métier d'agriculteur à titre principal.

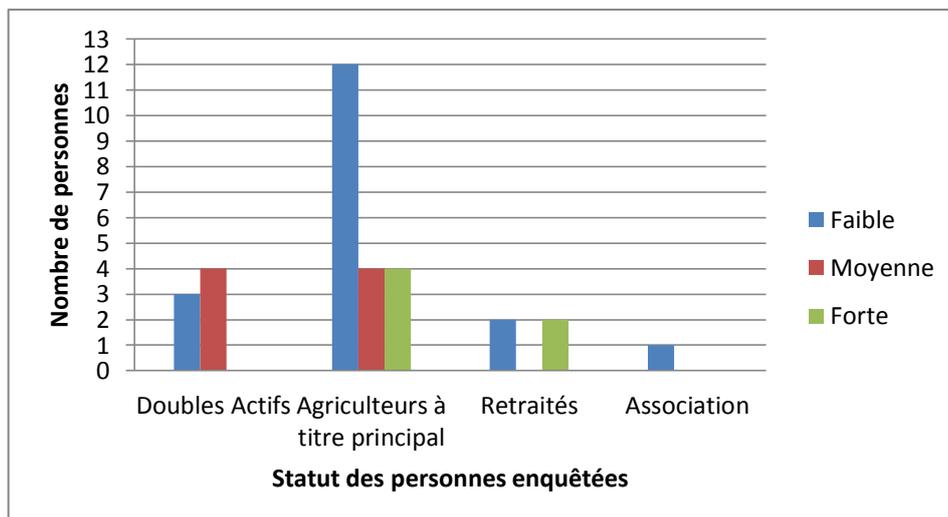


Figure 23 : Implication antérieure des enquêtés dans l'association

La figure 24 illustre les témoignages des enquêtés quant à leur implication future au sein de l'ASRBB (Association pour la Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise). Les résultats sont plutôt encourageants puisque le nombre de personnes souhaitant s'investir davantage (en vert) est en croissance : 5 personnes dans le groupe des doubles actifs, 3 dans celui des agriculteurs et 1 dans la catégorie des associations. En effet, ces personnes ressentent que l'association connaît une nouvelle dynamique et sont conscients qu'il est aussi de leur devoir de s'investir davantage pour cette race locale.

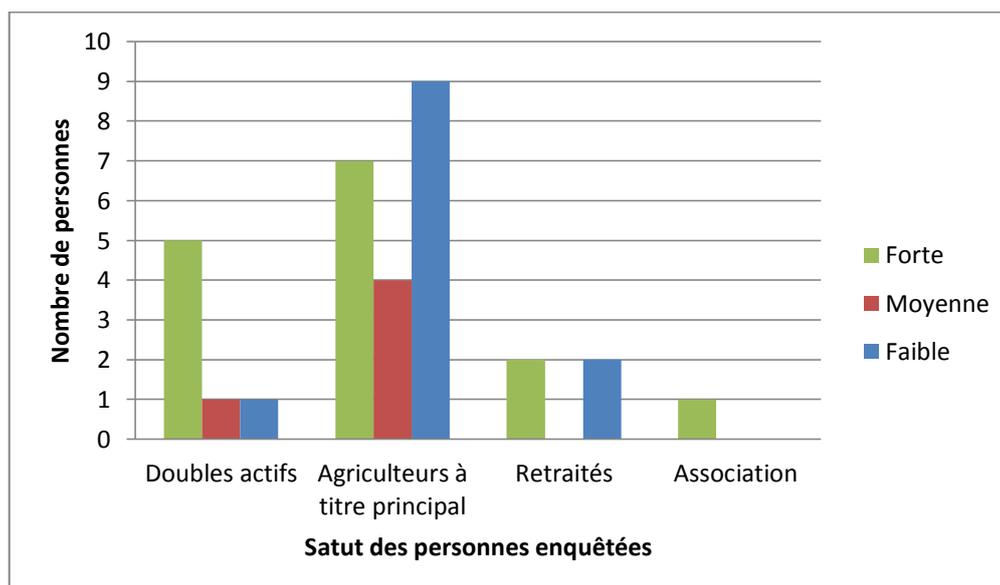


Figure 24 : Perspectives d'implication dans l'association

### 3 L'étude des pratiques d'élevage

#### 3.1 L'influence des pratiques d'élevage sur performances en race Béarnaise

Tout d'abord, il est important de rappeler que la race Béarnaise est constituée d'animaux ayant de 75% à 100% de sang béarnais (il n'y a pas que des animaux de race

pure). Ainsi, il semble difficile de savoir si les résultats techniques estimés (poids à l'abattage, GMQ, ...) sont dus aux pratiques d'élevage ou bien à un effet génétique. En effet, si la vache a par exemple l'un de ses grands-parents de race Blonde d'Aquitaine et les trois autres de race pure Béarnaise, elle est considérée comme de race Béarnaise (75% de sang) mais les veaux vont probablement exprimer des résultats différents de ceux de race pure Béarnaise.

L'analyse se base sur le second tableau 2 de l'annexe 4. Les variables explicatives retenues sont le lieu d'hivernage, le type de ration de la mère, la complémentation ou non des veaux et la pratique de l'estive ; celle que l'on recherche à expliquer est le GMQ.

Au vu du manque de précision de la variable à expliquer, la corrélation entre les pratiques d'élevage et les performances (le GMQ) en race Béarnaise n'est pas réalisable. En effet, dans l'annexe 4 le calcul du GMQ se base sur le poids et l'âge à l'abattage. Ce calcul est faussé pour trois raisons : il manque le poids des veaux à la naissance, valeur qu'aucun éleveur n'a pu procurer. L'âge à l'abattage est un intervalle donné en nombre de mois ; ayant été converti en nombre de jours moyen (par exemple pour la valeur >6 mois ceci correspond à l'intervalle 6-8 mois soit une moyenne de 7 mois ou 210 j), cela vient fausser le résultat final. Enfin, le poids à l'abattage donné par les éleveurs résulte d'une évaluation et n'est pas consigné sur un registre précis tenu par l'agriculteur.

### 3.1.1 Test de validité des données

Le test est réalisé sur 60 veaux au total. Le test cherche à comparer le GMQ de 45 veaux complémentés et celui de 15 n'ayant pas reçu de complémentation en phase de finition. A noter qu'il n'a pas été possible de recueillir les quantités distribuées par jour et par animal lors des entretiens. Seuls les GMQ correspondants aux modalités « oui » ou « non » sont comparés.

Etant donné que les éléments composant le GMQ sont des approximations, l'analyse statistique ne peut être valable.

Ce constat est appuyé par les résultats du test de Student figurant dans la figure 25 (ci-après). Il est établi scientifiquement, qu'un veau complémenté a un GMQ significativement différent à celui d'un veau non complémenté, dans des conditions d'élevage identiques (BASTIEN et *al.*, 2011). Or contrairement au fait établi, la figure 25 illustre que, pour l'échantillon (32 personnes), il n'est pas possible de conclure sur le réel impact de la complémentation ou non des veaux sur le GMQ car le risque d'erreur est trop grand (égal à 64.9%).

Il faut donc se résoudre à décrire les pratiques d'élevage à l'aide d'une analyse de contenu horizontale (cf. page 48).

Test t pour deux échantillons indépendants / Test bilatéral :

Intervalle de confiance à 95% autour de la différence des moyennes :

] -0,174 ; 0,109 [

---

Différence	-0,032
t (Valeur observée)	-0,457
t  (Valeur critique)	2,002
DDL	58
p-value (bilatérale)	0,649
alpha	0,05

---

Figure 25 : Résultat du test de Student avec les variables complémentations et GMQ

## 3.2 Description des pratiques d'élevage

### 3.2.1 La conduite générale du troupeau

Du fait de la diversité socio-professionnelle des éleveurs de vaches béarnaises (agriculteurs, double actifs, ...), il existe une large diversité dans la manière de mener le troupeau d'animaux béarnais.

#### 3.2.1.1 La mixité des races bovines

Le premier élément mis en évidence par l'enquête réside dans le fait que pour un certain nombre de personnes (14/32), les animaux de race Béarnaise sont mélangés à une autre race bovine dominante (la Blonde d'Aquitaine) influençant complètement la manière de gérer le troupeau de race Béarnaise.

#### 3.2.1.2 La pratique de la transhumance

La figure 26 montre que la majorité des personnes rencontrées (22/32) effectue une transhumance de leurs animaux béarnais durant la période estivale. Cette tradition est réelle et concerne 86% des UGB de race Béarnaise recensées lors des enquêtes (tableau 18). On peut également remarquer que les troupeaux pratiquant l'estive comptent en moyenne 6.4 UGB béarnaise, alors que ceux ne la pratiquant pas ne compte que 2.3 UGB béarnaise.

Dans la totalité des cas (32/32), le séjour en estive débute courant juin (autour du 15) pour se terminer début octobre. Pour la très grande majorité des éleveurs transhumants (19/22), la mise à la montagne des bêtes se réalise en une seule étape alors que les autres (3/22) préfèrent garder temporairement (mi mai à mi juin) leurs animaux sur des estives basses (moins de 1000 m d'altitude) pour ensuite réaliser une deuxième estive sur des lieux plus élevés (lorsque l'herbe est suffisamment abondante).

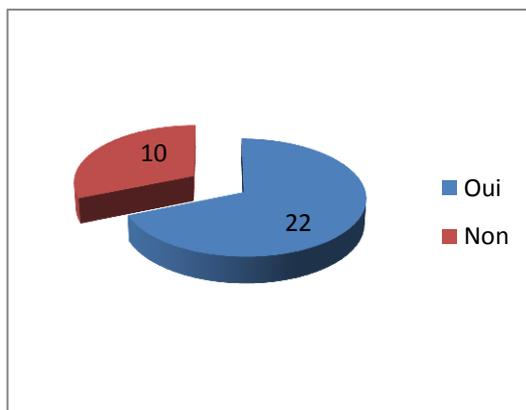


Figure 26 : Nombre d'éleveurs pratiquant l'estive des vaches béarnaises

Tableau 18 : Proportion d'UGB concernés par la pratique de l'estive

Estive			
	Nombre de personnes concernées	Nombre d'UGB	Pourcentage d'UGB (de l'échantillon)
Oui	22	140,6	86%
Non	10	23,2	14%

La figure 27 montre l'altitude moyenne des lieux principaux d'estive. Les lieux d'estives ont été identifiés pour 20 personnes sur les 22 estivant. Il ressort que les altitudes moyennes se situent pour moitié en haute altitude puisque 11 éleveurs sur 20 font séjourner leurs bêtes au dessus de 1500 m d'altitude moyenne.

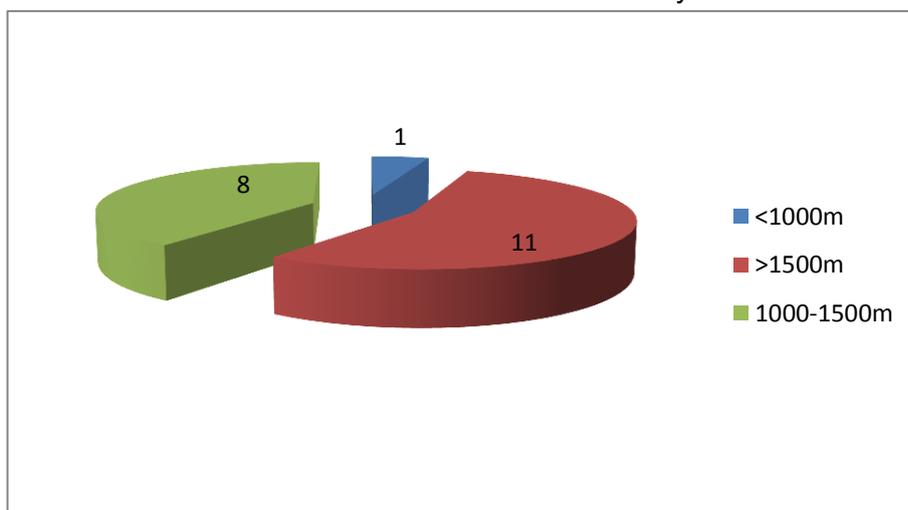


Figure 27 : Répartition des éleveurs selon l'altitude moyenne de l'estive

Aucun des éleveurs ne garde ses bêtes ou ne fait appel à du gardiennage extérieur ; en effet, les vaches étant toutes tarées elles sont laissées en totale autonomie. Cependant, lors que les animaux sont en montagne, tous les détenteurs (22/22)

d'animaux béarnais, vont vérifier l'état général de leur troupeau au moins une fois par semaine. Il est intéressant de noter que 9 propriétaires (présents sur 3 estives différentes), assurent la visite de surveillance à tour de rôle.

La figure 28 met en évidence l'éloignement entre le lieu d'estive et le corps de ferme avec une distance moyenne de 29 km ; en effet, pour 14 personnes sur 22, le lieu d'estive est situé à plus de 20 km de leur exploitation (figure 29).

Sur les 10 personnes qui ne transhument pas, 9 l'expliquent par un trop fort éloignement géographique entre leur ferme et l'estive ; enfin, 1 personne a arrêté cette pratique en raison de très nombreux problèmes (avortements, blessures, décès, ...).

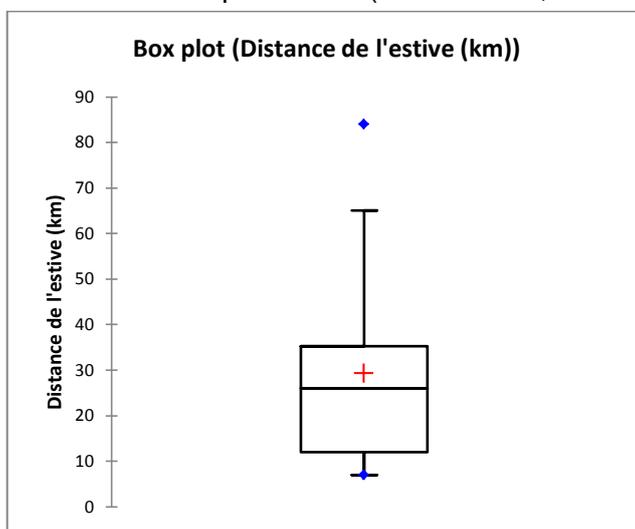


Figure 28 : Boîte à moustache illustrant la distance moyenne entre l'estive et le corps de ferme

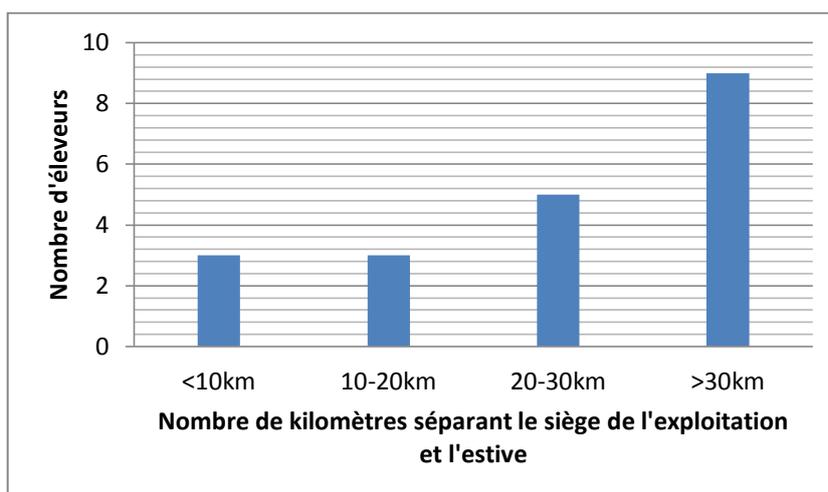


Figure 29 : Répartition des éleveurs selon la distance séparant la ferme de l'estive

A la descente d'estive, les vaches restent à l'herbe (sur des prés ou des terrains communaux) jusqu'au mois de décembre. C'est généralement à cette période qu'ont lieu les vêlages puisque les éleveurs inséminent leurs animaux durant l'hiver afin qu'ils mettent bas à l'automne suivant (à la descente d'estive) et qu'ainsi les femelles n'aient pas les veaux lorsqu'elles sont en montagne.

### 3.2.1.3 L'hivernage

A partir de l'automne (Octobre- Novembre), les animaux pâturent sur les prairies des exploitations : les bêtes restent en extérieur durant la journée mais sont rentrées en bâtiment pour la nuit en fonction de l'évolution de la météo (24 élevages sur 32). Dès le mois de Décembre jusqu'en Avril environ, 24 éleveurs ont exprimé le fait qu'ils maintiennent toute la journée les animaux à l'intérieur (figure 30) pour éviter d'endommager les prairies (qui peuvent être gorgées d'eau à cette période) mais surtout pour se simplifier le travail journalier. Cette pratique concerne 72% des effectifs bovins de l'échantillon (tableau 19).

Il est intéressant de noter que durant cette même période, certains éleveurs sortent leur animaux en extérieur tous les jours mais seulement quelques heures. Cette pratique a été identifiée lorsque les animaux sont dans des étables entravées car il est plus facile de trier les bêtes qui sont aptes à sortir (moins fragiles, ...).

**Témoignage :** « Moi je fais toujours sortir les vaches, même l'hiver, car cela leur fait du bien d'aller faire un tour. Et puis c'est plus facile de les voir en chaleur comme cela et le fait de les attacher/détacher tous les jours, c'est bien pour la docilité parce que cette race, elle a son caractère. »

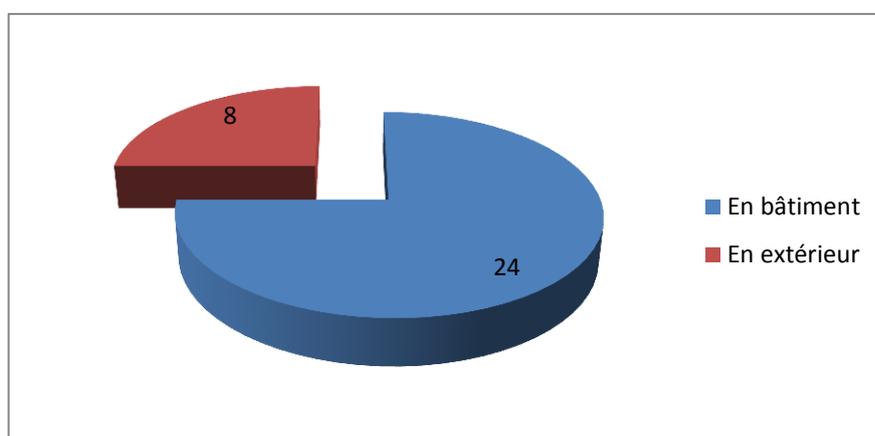


Figure 30 : Répartition des éleveurs selon le lieu d'hivernage de bêtes

Tableau 19 : Proportion d'UGB concernés par les différentes pratiques d'hivernage

Lieu d'hivernage			
	Nombre de personnes concernées	Nombre d'UGB	Pourcentage d'UGB (de l'échantillon)
Bâtiments	24	118,2	72%
Extérieur	8	45,6	28%

Enfin, à partir du mois d'Avril les animaux sortent en extérieur durant la journée en fonction de la météo (dans les champs et/ou des terrains communaux). A partir du mois de mai, ils restent tout le temps en extérieur jusqu'au moment de la montée en estive qui s'opère au cours du mois de juin.

Pour les élevages de vaches béarnaises sans bâtiments (8/32), les animaux sont menés généralement en atelier unique et en « plein air intégral » du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre. Les bêtes ne possèdent qu'un abri (non fermé et situé dans le pré) afin de s'y abriter lors des intempéries (pluie, vent, ...). Ces éleveurs ne rentrent pas leurs animaux à l'intérieur durant la période hivernale par manque de bâtiments adaptés ou de places disponibles ; ainsi, ils estiment exploiter au maximum le caractère rustique de la race.

### 3.2.2 L'alimentation des animaux

#### 3.2.2.1 Conduite générale sur l'année

La totalité des personnes rencontrées recherche une utilisation de l'herbe maximale ; de ce fait, l'alimentation en herbe des bêtes sur l'année se déroule de la manière suivante :

- L'hiver, les animaux reçoivent du foin matin et soir, les quantités estimées (car les éleveurs ont dit qu'ils le distribuaient « à volonté ») se rapprochant d'une dizaine de kilos par vache et par jour. Le foin est issu de la première coupe de prairies permanentes dans 81% des cas. La seconde coupe et celle des prairies temporaires sont réservées au troupeau laitier (lorsqu'il y en a un, mais c'est assez peu fréquent), étant généralement de meilleure qualité.

**Témoignage :** « L'hiver, quand les vaches sont dedans, elles ont les refus des brebis, c'est-à-dire que ce que les brebis n'ont pas mangé dans la journée, on le met aux vaches le lendemain matin. Et après le soir on leur met quand même du foin, mais qui est du foin grossier. »

- Au printemps, les animaux sortent des bâtiments et ingèrent à ce moment-là une alimentation mixte à base d'herbe fraîche et de foin que l'agriculteur apporte en complément pour réaliser une transition. En effet, à cette période l'herbe contient beaucoup d'eau et peut provoquer des diarrhées si elle est ingurgitée sans apport de foin en complément. La quantité de foin distribuée à cette période n'a pas pu être déterminée lors de l'enquête mais il serait intéressant de la calculer en termes de boules/semaine par exemple.

- Durant l'été, les animaux béarnais en estive s'alimentent en herbe à 100%.
- A l'automne l'alimentation des vaches est basée sur l'herbe et en fonction de son abondance, les éleveurs complètent en foin.

#### 3.2.2.2 Détail de la ration de base durant l'hiver

##### 3.2.2.2.1 La ration des vaches adultes

Durant l'hiver, lorsque les animaux sont en bâtiment, la ration distribuée dans 19 cas sur 32 est un mélange de foin (10 kg de matière brute environ) complété par un ajout de concentrés du type céréales plus tourteaux (figure 31). Ces aliments riches en énergie (maïs) et matières protéiques (tourteaux de colza ou soja) sont donnés avant vêlage (1 à 2 semaine avant le terme) à hauteur de 0,5-1kg de Matière Brute (MB) selon l'état corporel de l'animal. Lorsque la vache est suitée, la dose de concentrés est augmentée d'un kilo environ de MB /jour/vache (selon l'état et la capacité laitière de la mère) et passe donc à 1.5-2 kg de matière brute/jour/vache jusqu'à la sortie des bêtes en extérieur (au mois d'avril) où le pacage est suffisant pour satisfaire les besoins des animaux. La

céréale utilisée chez tous les éleveurs rencontrés est le maïs tandis que pour les tourteaux le soja et le colza sont les plus fréquemment nommés. La ration foin plus céréale et tourteaux est majoritaire puisqu'elle concerne 57% des animaux détenus dans les 32 élevages questionnés (tableau 20).

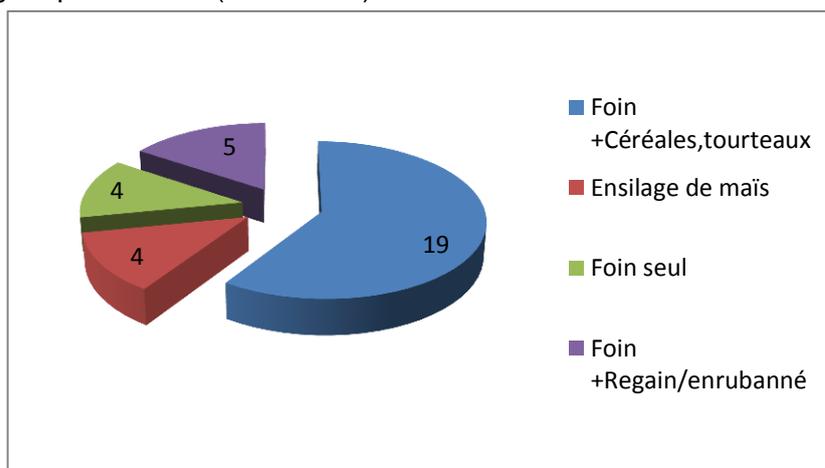


Figure 31 : Répartition des enquêtés selon le type de ration hivernale des mères

Tableau 20 : Proportion d'UGB concernés par les différents types de ration

Type de concentrés			
	Nombre de personnes concernées	Nombre d'UGB	Pourcentage d'UGB (de l'échantillon)
Foin +Céréales, tourteaux	19	93,2	57%
Ensilage de maïs	4	9,6	6%
Foin seul	4	22,6	14%
Foin +Regain/enrubané	5	38,4	23%

D'autres personnes (5 détenteurs) utilisent du regain (figure 31) à la place des céréales et tourteaux, à hauteur de 1.5 kg de MB environ/vache/jour (1 boule par vache pour tout l'hiver) pour l'alimentation de leurs animaux en complément de l'apport de foin quotidien. Cette pratique concerne 14% des UGB recensés lors de l'enquête (tableau 20)

Enfin, 4 personnes sur 32 (figure 31) utilisent de l'ensilage de maïs (entre 6 et 20 kg de matière brute/jour/vache) comme base de l'alimentation des animaux durant l'hiver et complètent la ration avec du foin (entre 6 et 10 kg de MB). Ceci peut s'expliquer par le fait que les vaches béarnaises sont mélangées au troupeau allaitant (blondes d'aquitaine) qui, dans les 4 exploitations concernées, est nourri à l'ensilage de maïs. Pour faciliter de travail, les béarnaises sont alimentées de la même manière. Cette pratique concerne 14% des UGB recensés lors de l'enquête (tableau 20)

**Témoignage :** « Le maïs ensilage, on l'utilise pour le troupeau de blondes d'aquitaine et comme les béarnaises sont avec, elles en ont aussi... »

Enfin, 4 éleveurs sur 32 alimentent leurs vaches seulement avec de l'herbe et du foin, toute l'année, sans aucun concentré (figure 31). Ceci est principalement dû à l'absence de bâtiments pour accueillir les vaches durant la période hivernale. Les concentrés ne pouvant pas être distribués en extérieur avec des animaux en liberté totale, les éleveurs préfèrent ne pas les utiliser dans l'alimentation de leurs animaux. Cette pratique concerne 14% des UGB recensés lors de l'enquête (tableau 20)

#### 3.2.2.2.2 Pour les jeunes (moins de 2 ans)

Pour les génisses, l'alimentation est généralement identique à celle des adultes lorsqu'elles sont gestantes (0.5-1 kg de matière brute) mais les quantités sont légèrement supérieures (de l'ordre de 500 grammes de MB supplémentaire par jour et par animal) afin de soutenir les besoins liés à la croissance des animaux. Mais encore une fois, les quantités varient selon l'état général de l'animal.

**Témoignage** : «Les génisses qui passent leur premier hiver attachées, je leur donne un petit kilo de ration supplémentaire pour ne pas pénaliser la croissance»

#### 3.2.2.2.3 L'alimentation des veaux

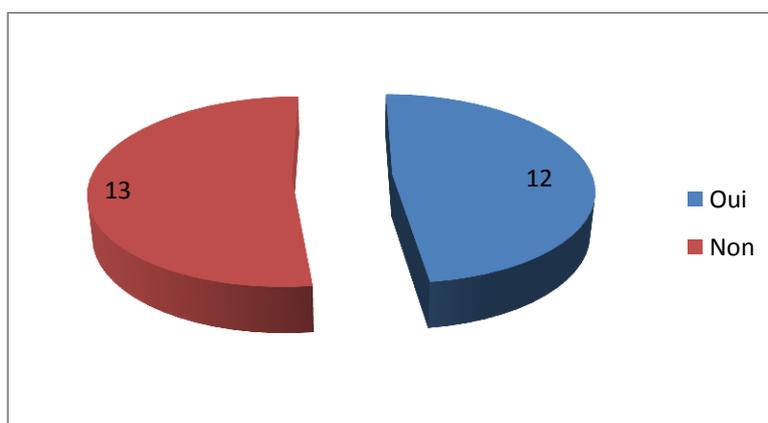


Figure 32 : Répartition des éleveurs selon la pratique ou non de la finition

Concernant l'alimentation des veaux, 25 personnes sur 32 ont pu répondre. Les résultats montrent que l'alimentation est basée (dans 13 cas rencontrés) seulement sur le lait de la mère jusqu'à l'abattage de l'animal tandis que 12 autres personnes pratiquent une finition (figure 32) au maïs sur les 2 mois précédant la vente de la bête (l'aliment est distribué aux alentours de 1 à 2 kg de MB/jour/animal). Cette pratique est mise en place pour améliorer l'état d'engraissement des veaux mais elle soulève également la question de la capacité laitière des mères. De plus, les veaux ont également accès à du foin ou de l'herbe (s'ils naissent tardivement), ce qui pourrait expliquer la couleur (rosée à rouge) de la viande lors de l'abattage.

### 3.2.3 La reproduction

Généralement, les personnes interviewées recherchent un vêlage d'automne (à la descente des estives) qui peut dans certains cas s'étaler jusqu'au début du printemps. Cette forte amplitude de vêlage (environ 6 mois) s'explique par le fait qu'aucun des

éleveurs ne fait de groupage de chaleurs ; ils disent préférer que cela se fasse « le plus naturellement possible ».

Par conséquent, la mise à la reproduction débute à partir du mois de décembre et peut s'étaler jusqu'en avril (car aucun traitement n'est pratiqué pour déclencher les chaleurs).

Dans la majorité des cas rencontrés (figure 33), les éleveurs utilisent l'insémination artificielle (18/32) en race Béarnaise lors de la première tentative. La plupart des détenteurs ré inséminent en béarnais quand la vache ne prend pas lors de la première insémination (18 personnes).

Cependant, 8 éleveurs ont exprimé le fait que la reproduction se fait par Monte Naturelle (MN) avec un taureau Blond d'Aquitaine (de manière involontaire) lors de la première tentative de reproduction ou si la vache revient une seconde fois en chaleur (figure 33). En effet, dans ces élevages, la béarnaise est mélangée au troupeau de blondes : cette race ayant des chaleurs discrètes, les éleveurs déclarent ne pas arriver à les identifier lorsque les animaux sont dehors et donc à séparer les troupeaux à temps. Dans ce cas, le taureau blond saillit les vaches de race Béarnaise.

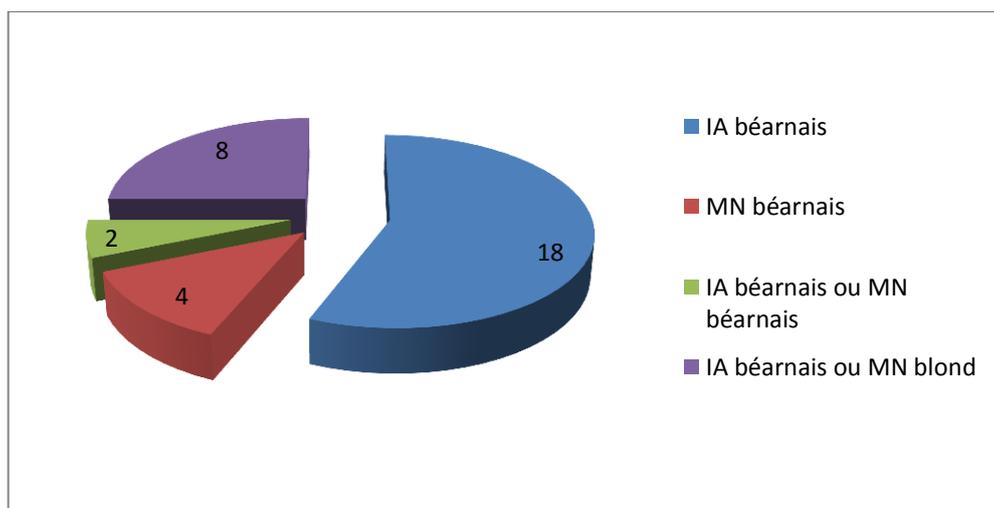


Figure 33 : Répartition des éleveurs selon le type de reproduction

**Témoignage** : « Moi le problème c'est que j'ai un taureau blond et je n'arrive pas à voir les chaleurs quand elles sont dedans et après, elles sont dehors et on va les voir qu'une fois par semaine. Donc, en premier c'est le taureau blond qui passe parce qu'il est au milieu »

Comme le montre le tableau 21 (ci-après), près de 10% des UGB recensées lors de l'enquête sont mises à la reproduction en croisement avec du blond d'aquitaine. Le faible nombre de béarnaises au sein de ces troupeaux blonds ne justifie pas, selon les éleveurs, une conduite particulière. Dans ce type d'exploitation où la vache béarnaise est mélangée avec des blondes d'aquitaine, il semble plus difficile de changer les pratiques d'élevage (reproduction, alimentation, ...). Ceci pose déjà les premières limites à l'élaboration et l'adoption d'un potentiel cahier des charges s'il est trop strict.

Tableau 21 : Proportion d'UGB concernés par les différents types de reproduction

Type de reproduction			
	Nombre de personnes concernées	Nombre d'UGB	Pourcentage d'UGB (de l'échantillon)
IA béarnais	18	88	54%
MN béarnais	4	32,8	20%
IA béarnais ou MN béarnais	2	26,8	16%
IA béarnais ou MN blond	8	16,2	10%

Concernant l'insémination artificielle, une seule personne (1/32) déclare utiliser le système de remboursement des inséminations proposé par le conservatoire des races d'aquitaine (seulement 4 demandes de remboursement ont été faites en 2014 selon le conservatoire des races d'aquitaine, dont 3 par un éleveur non rencontré). Ce faible taux est justifié par le fait que les agriculteurs trouvent les démarches trop complexes (nécessitent du temps) ou qu'ils n'en ressentent pas une utilité majeure. En effet, certains (13/32) déclarent posséder des vaches béarnaises avant tout pour le plaisir ou en faible nombre et préfèrent que les personnes souhaitant vivre de cette race bénéficient de cette aide à la reproduction.

Enfin, 4 des 32 personnes rencontrées pratiquent la monte naturelle avec un taureau béarnais (figure 33). Sur les 32 enquêtes, 5 taureaux ont été identifiés dans 5 élevages et 3 d'entre eux ont déjà été utilisés « occasionnellement » dans plusieurs exploitations (une petite dizaine). Selon les éleveurs, l'utilisation d'un taureau en race Béarnaise (plutôt que l'insémination) facilite le travail en réduisant considérablement le temps de surveillance lié à la détection des chaleurs. De plus, certains d'entre eux y trouvent de réels avantages : les vaches prennent du premier coup et sont mieux cyclées.

**Témoignage :** « Au début j'avais un taureau, puis j'ai fait un an sans don, j'ai fait de l'insémination mais ce n'était pas bon et les vaches se sont décalées. Depuis que j'ai repris un taureau, elles sont toutes pleines. Et puis c'est mieux, plus facile pour la reproduction car la béarnaise est une vache qui a des chaleurs très discrètes. »

### 3.2.4 Les traitements sanitaires

La figure 34 illustre le fait que 25 personnes sur 32 ne font qu'un traitement de déparasitage par an, qui a lieu généralement en décembre (lors de la rentrée en bâtiment) ou bien en avril lorsque les bêtes sortent en pâturage. Certains ne traitent pas du tout leurs animaux et assurent que cette pratique n'a entraîné aucun problème particulier sur la santé de leurs bêtes. L'absence de traitements, type antibiotique ou vaccin, observé au sein de la race pourrait s'expliquer par la bonne rusticité des animaux béarnais qui leur permet de mieux résister aux infections par rapport aux autres races allaitantes.

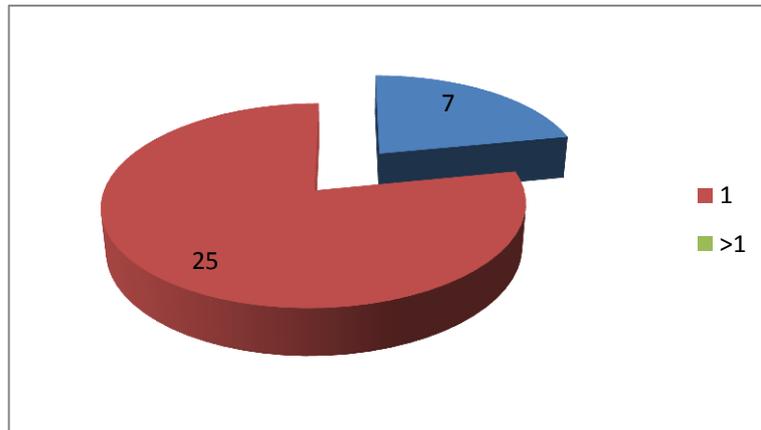


Figure 34 : Répartition des enquêtés selon le nombre de traitement annuel

**Témoignage :** « Juste un déparasitage à l'ivomec une fois par an, c'est le seul moment où je vois le vétérinaire.»

« Moi ça fait 4 ans que je n'ai pas traité contre les parasites ni contre les mammites »

### 3.2.5 La commercialisation des produits

#### 3.2.5.1 Les différents réseaux mise en marché

Comme le montre la figure 35, les modalités de commercialisation des veaux sont très diversifiées. Près de 5 personnes auto-consomment les veaux mâles car ils possèdent généralement très peu de mères (1 à 2 maximum). Par conséquent, ils ne produisent qu'un veau par an et préfèrent le garder pour leur famille plutôt que de chercher des clients ; cette pratique touche environ 9% des UGB (tableau 22) de l'échantillon qui se compose de 162.8 UGB.

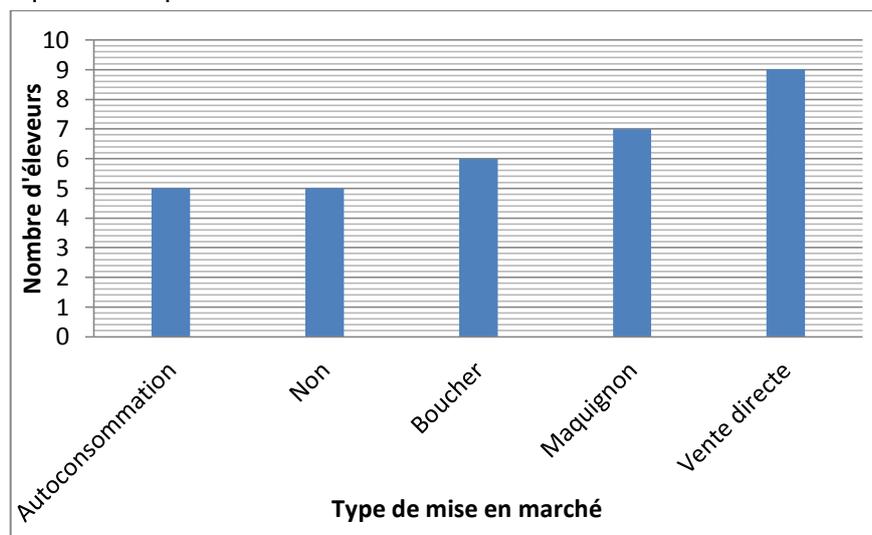


Figure 35 : Répartition des éleveurs selon les types de mise en marchés des produits

Tableau 22 : Proportion d'UGB concernés par les différents types de commercialisation

Type de mise en marché			
	Nombre de personnes concernées	Nombre d'UGB	Pourcentage d'UGB (de l'échantillon)
Autoconsommation	5	14,6	8,9%
Vente directe	9	67,2	41,0%
Boucher	6	45,6	27,8%
Maquignon	7	28,6	17,5%
Non	5	6,8	4,2%

On constate que 7 éleveurs ont choisi de vendre leurs veaux à un maquignon (figure 35). Ce sont souvent des gens avec des troupeaux de faible taille (5 mères maximum), ne recherchant pas nécessairement une rentabilité maximale sur le troupeau béarnais et voulant se simplifier la tâche en vendant leur bêtes à un négociant au prix faible 4.5 €/kg vif environ, ce qui leur garantit la transaction. Cette pratique, associée au faible prix proposé, ne correspondent pas vraiment à l'image de produit de qualité de la viande de race Béarnaise, voulue par l'association. Il est à préciser que ce réseau de distribution concerne près de 17.5% des UGB recensées par l'enquête (tableau 22), ce qui n'est pas négligeable.

**Témoignage :** « Moi, je fais avec le maquignon, tout dépend de qui en veut. Je ne vais pas me lancer dans les caissettes pour un veau et puis je ne fais pas trop attention à la rentabilité avec cette race »

La majorité des éleveurs privilégie la vente directe : 9 interviewés se sont tournés vers ce type de commercialisation (figure 35). En effet, par ce biais, les éleveurs estiment être plus justement rémunérés pour leur travail et l'image que représente cette race, même si cela entraîne une charge de travail supplémentaire (démarchage de clients, transport, ...).

Comme le montre la figure 37, la fourchette de prix proposés en vente directe est assez large et plusieurs prix sont observés. Ceci peut poser des problèmes à l'avenir car cela ne correspond pas à une image de collectif, de groupe d'éleveurs unis, si chacun pratique un prix différent. En effet, si le prix moyen pratiqué en vente directe est de 10.6 €/kg carcasse (figure 36), 6 éleveurs sur les 9 faisant de la vente directe (figure 37), commercialisent leur veaux à un prix au kilo inférieur à 10 €. Ce prix est faible au regard de la moyenne nationale du prix proposé par des éleveurs de bovins écoulant leurs veaux en vente directe (13.30€ TTC/kg de viande pour un colis de 5 et 10 kg en 2011 ; BERTRAND, 2014) mais également au vu de l'image que veut donner l'association de la vache béarnaise (produit haut de gamme, de qualité supérieure, ...).

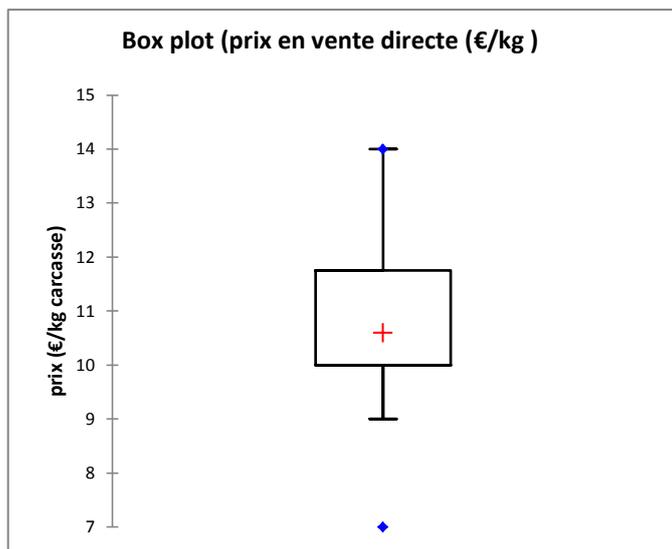


Figure 36 : Boîte à moustache des prix de vente pratiqués en vente directe

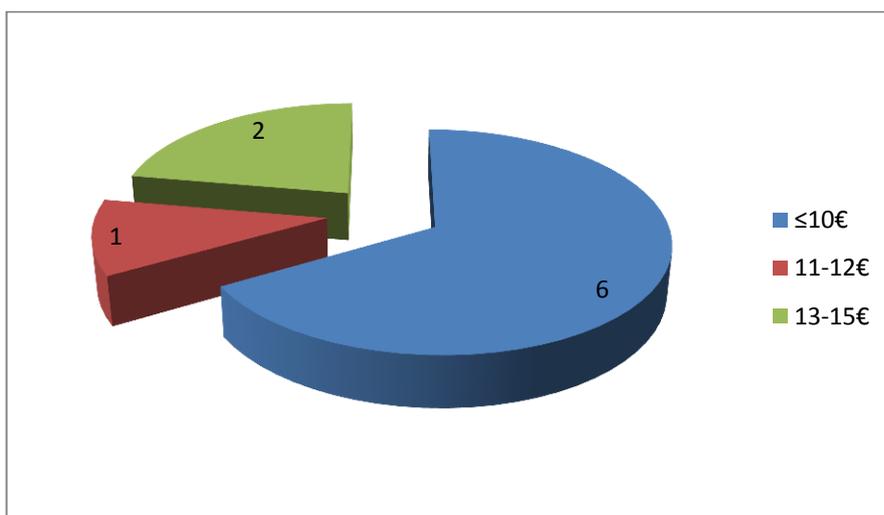


Figure 37 : Répartition des enquêtés selon le prix proposés en vente directe

Pour la vente directe, plusieurs modalités sont observées : quart de carcasse, découpé par l'abattoir, découpé et mis sous vide (caissettes, colis). Pour les 9 cas recensés lors de l'étude, 8/9 vendent leurs animaux sous forme de caissettes (mis sous vide) et 1/9 vend en  $\frac{1}{4}$  de carcasse ; dans ce cas, les clients vont chercher les morceaux directement dans les abattoirs d'Oloron (7/9) ou de Mauléon-Licharre (2/9). Ce mode de commercialisation semble avantageux mais il faut prendre en compte les frais de découpe et mise sous vide. Par exemple, un veau abattu à Oloron, pesant 130 kg carcasse, est mis sous vide et vendu en vente directe sous forme de colis à un prix de 13 €/kg. Après déduction des frais de découpe et d'abattage, il reste 8 €/kg carcasse pour l'agriculteur mais ce travail demande beaucoup de temps (transport animaux, recherche de clients, ...).

Ensuite, certains détenteurs (6/32) de vaches béarnaises ont trouvé un réseau de vente complémentaire en vendant les animaux mâles à un boucher d'Oloron (figure 35). Ce dernier pratique un prix supérieur (7.2 €/kg net, prix carcasse) à celui proposé par les maquignons et exige seulement que les veaux soient amenés par l'agriculteur à l'abattoir le jour fixé, ce qui représente une charge de travail intermédiaire entre l'appel d'un

maquignon et la pratique de la vente directe. Très souvent (4/6), les éleveurs travaillant avec le boucher font également de la vente directe.

**Témoignage** : « La vente directe demande beaucoup de travail alors qu'avec Tony on se contente d'amener le veau à l'abattoir. En plus, moi je fais des veaux de 110-130kg carcasse ce qui me fait 800-900€ par veau, donc c'est intéressant »

### 3.2.5.2 L'âge et le poids d'abattage

Pour l'âge d'abattage des veaux 23 personnes sur 32 ont pu répondre. Ainsi, le départ des veaux béarnais de l'exploitation peut varier de 3 semaines (dans les systèmes de type laitier) à 8 mois maximum (en système de type viande), sachant que 16 éleveurs sur 23 rencontrés vendent leurs veaux entre 5 et 6 mois (figure 38). Cet âge est privilégié car c'est la période pendant laquelle l'animal a développé suffisamment de muscles et de gras, tout en restant tendre. A la découpe, il produit des morceaux (escalopes,...) de taille raisonnable, plus facilement vendables en vente directe et chez un boucher.

4 interviewés (sur les 23) produisent des veaux béarnais de près de 8 mois (figure 37) ; ceci est principalement dû au fait que les animaux de cet âge avancé sont essentiellement destinés à la vente en grande surface ou bien à des négociants. Ainsi, en augmentant le poids final, l'éleveur accentue le prix de vente de la bête.

Alors que 3 éleveurs sur 23 préfèrent vendre leurs veaux avant 5 mois, car selon eux c'est l'âge idéal pour obtenir la meilleure tendreté de viande.

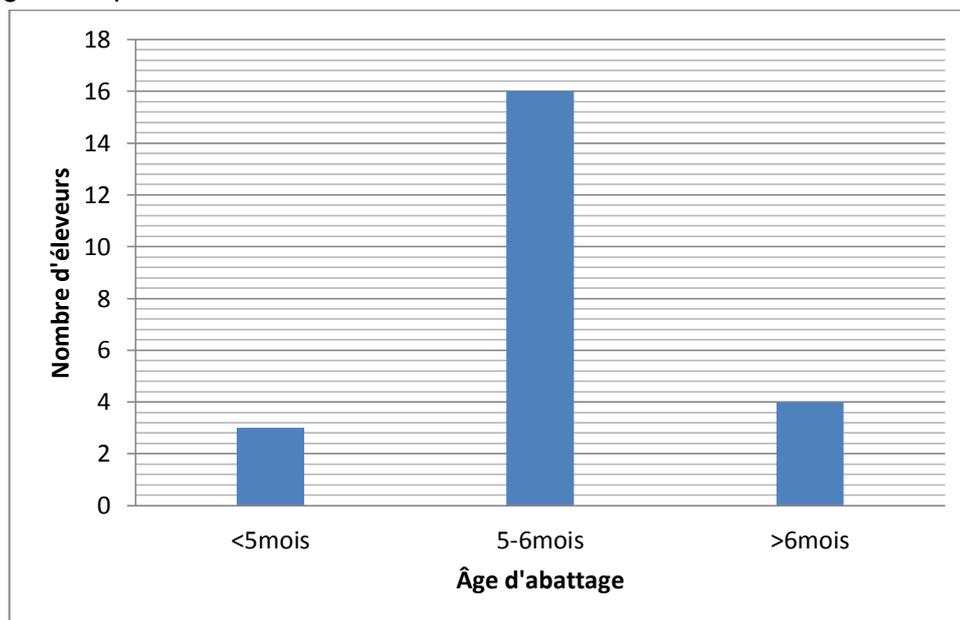


Figure 38 : Répartition des prospects selon l'âge à l'abattage de veaux

Concernant le poids à l'abattage des veaux, lors de l'enquête la majorité des personnes (17/32) n'a pas pu répondre à la question du poids carcasse de l'animal (figure 39) et il est donc difficile de déterminer quel est le poids moyen d'un veau béarnais. Ceci est dû au fait que la vente des animaux se fait à un maquignon (dans ce cas le poids carcasse n'est pas connu) ou que l'éleveur n'avait pas encore eu de mâles à commercialiser au moment de l'enquête.

Sur les 15 personnes ayant pu répondre à cette question, on observe que une grande variabilité des données. Ainsi, la moyenne observée sur toutes les déclarations recueillies lors de l'enquête, s'élève à 121.7 kg carcasse (figure 39) mais on peut noter également un fort écart-type de 18.8 kg carcasse. Ces écarts peuvent s'expliquer par la conduite de l'éleveur (s'il complémente le veau avec des concentrés ou non), par la capacité laitière de la mère et donc l'aspect génétique. D'ailleurs, une majorité des éleveurs interviewés a insisté sur la nécessité d'identifier et de conserver les souches laitières au sein de la race, quelle que soit la destination de la vache béarnaise au sein des élevages (bouchère ou laitière).

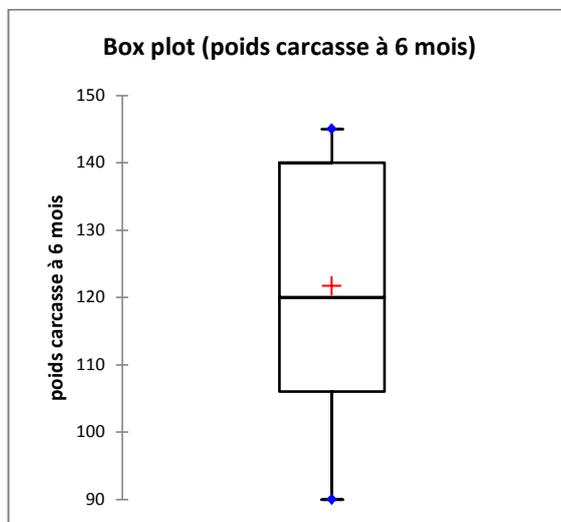


Figure 39 : Boîte à moustache des poids carcasse déclarés sur les 32 enquêtes

Sur ces 15 éleveurs, la figure 40 illustre le fait que 7 d'entre eux obtiennent des poids à l'abattage supérieurs à 130 kg carcasse pour des âges compris entre 5 et 6 mois. Pour les 8 personnes restantes, il est important de noter que les poids sont inférieurs à 130 kg carcasse. On constate également que pour ces personnes-là, le poids d'abattage n'est pas lié à l'âge d'abattage. En effet, il arrive que des veaux de moins de 5 mois pèsent, à l'abattage, davantage que des veaux plus âgés.

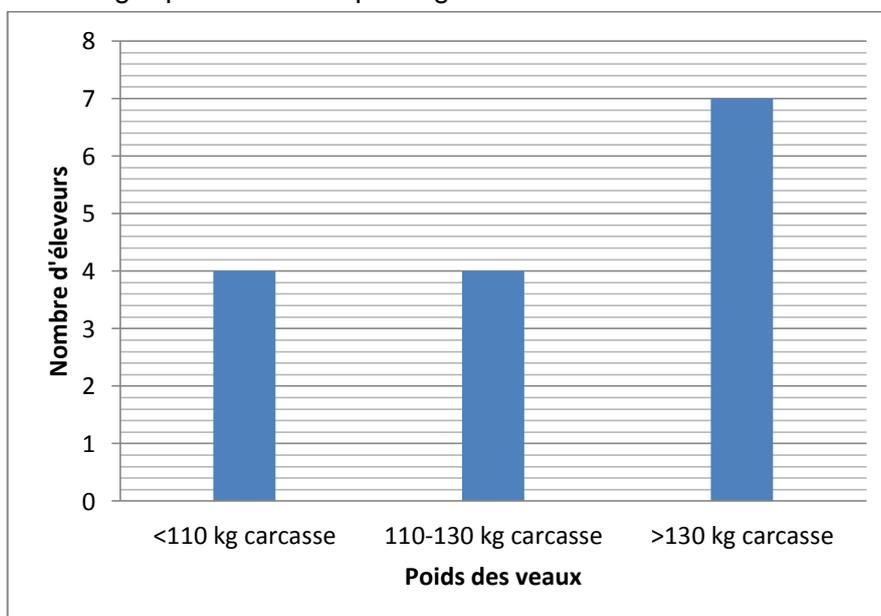


Figure 40 : Répartition des éleveurs selon le poids carcasse à l'abattage

Au vu des caractéristiques d'élevage de la race Béarnaise (âge à l'abattage, poids à l'abattage, alimentation, ...) les exploitations possédant cette race se rapprochent des systèmes naisseur engraisseurs de veaux (cf. page 21).

### 3.2.5.3 Points forts et faibles de la race

Concernant les avantages et inconvénients de la race Béarnaise par rapport aux autres races bovines présentes sur les exploitations, aucune valeur numérique fiable et précise n'a pu être donnée. Les éleveurs remarquent seulement des tendances.

Concernant les points faibles, le premier élément cité par les éleveurs (15/32) est le manque de conformations des animaux (que ce soit en veaux ou en adultes) par rapport à la Blonde d'Aquitaine par exemple. Ensuite vient la faible rentabilité de la race ou le prix bas proposé par les acteurs avals (6/32), mais ce critère est en partie corrélé au manque de conformation cité précédemment. Les 9 personnes restantes n'ont pas su se prononcer sur la question principalement par manque de recul sur la race (élève cette race depuis peu).

Quant aux points en faveur de la race Béarnaise, 14 éleveurs sur les 32 questionnés évoquent de bonnes capacités maternelles. C'est-à-dire que les vaches ont très rarement des difficultés au vêlage (7/14) et elle produisent suffisamment de lait pour nourrir leur veau seule (7/14). Ensuite, 13 personnes sur les 32 ont mis comme atout premier, la plus faible consommation d'aliments de la Béarnaise par rapport à la Blonde d'Aquitaine. Les 5 personnes restantes n'ont pas su répondre à la question ou n'ont donné que des points négatifs.

On peut remarquer que le caractère rustique des animaux n'est pas cité en tant que tel par les éleveurs. Il est davantage évalué par les interviewés au travers des différentes caractéristiques de la race (faible consommation d'aliment, faible nombre de traitements, bonne capacité maternelle, ...).

## 4 Synthèse générale des résultats

### 4.1 Les pratiques d'élevage

Comme l'illustre le tableau 23, les entretiens auprès de 32 éleveurs de Béarnaises ont permis de mettre en lumière les points forts et faibles des pratiques d'élevage relatives à la race. Le point majeur de ce tableau est qu'il semble que les détenteurs d'animaux béarnais ne pratiquent pas un suivi rigoureux de leur troupeau (alimentation, reproduction, poids d'abattage, âge d'abattage, ...). Ce qui ne facilite pas par la suite l'acquisition de données chiffrées en vue de construire des références par exemple ou de déterminer la valeur de chaque bête pour orienter la reproduction.

Tableau 23 : Récapitulatif de forces et faiblesses des différentes pratiques d'élevage

Domaines étudiés	Points forts	Points faibles
Conduite générale du troupeau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation du caractère rustique de la vache (sortie de bêtes le plus tôt possible, voir toute l'année)</li> <li>Valorisation des espaces communaux par la pratique de la transhumance (gain de place pour faucher les prairies)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mixité des races bovine sur l'exploitation (influence la conduite des vaches béarnaises).</li> </ul>
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation au maximum des ressources herbagères (pâturage, foin, estive ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disparité des modes d'alimentation pour les adultes</li> <li>Non homogénéité des modes de finition des veaux</li> <li>Manque de suivi sur les quantités précises distribuées aux animaux adultes et aux veaux</li> </ul>
Reproduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forte utilisation de l'IA en race Béarnaise (reproduction en race pure)</li> <li>Bonne fertilité de la race</li> <li>Regain d'intérêt des éleveurs pour la monte naturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'estimation de la valeur génétique des taureaux d'IA</li> <li>Manque de suivi des chaleurs dans les exploitations possédant des Blondes d'Aquitaine (entraîne des croisements)</li> <li>Tous les animaux de la race ne sont pas systématiquement mis à la reproduction</li> </ul>
Traitements sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rusticité des animaux (faible nombre de traitements à l'année)</li> </ul>	
Commercialisation des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits possédant une image commerciale forte (montagne, nature, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible valeur et disparité des prix pratiqués en vente directe</li> <li>Approximation des poids et âges d'abattage (manque de suivi précis)</li> <li>Mauvaise image de la race auprès des réseaux de distribution traditionnels (maquignons, abattoirs, ...)</li> </ul>

## 4.2 Le potentiel d'implication à partir de la typologie

Comme le montre le tableau 24, l'avenir de l'association semble prometteur. En effet, l'implication des différents groupes constituant la typologie est à la hausse. Cependant ce résultat est à nuancer car comme dit plus haut, le nombre de personnes supplémentaires favorables à une implication dans le projet n'est que de 9 personnes sur les 32 enquêtées.

Tableau 24 : Synthèse du potentiel d'augmentation du groupe constituant l'association

	Investissement actuel	Investissement futur
Groupe « agriculteur à titre principal »		
Groupe « doubles actifs et retraités »		
Groupe « autre »		

 Intensité d'implication

## **PARTIE 4 : DISCUSSION ET PROPOSITIONS**

## **1 Limites de l'étude**

### **1.1 Les entretiens exploratoires**

Le choix des personnes s'est fait en fonction de la disponibilité de ces dernières et surtout de la distance entre les élevages et le lieu de stage. De ce fait, 3 personnes sur 4 sont des individus de l'association de sauvegarde de la race Béarnaise.

Il aurait été judicieux d'ouvrir la phase d'entretiens exploratoires à d'autres personnes n'ayant pas été questionnées alors que leur interview aurait été pertinente. C'est le cas par exemple de Lucie MARKEY qui est la responsable des races bovines menacées pour l'IDELE, qui n'a pas pu être rencontrée.

### **1.2 Les éleveurs à enquêter**

Au départ, il a été décidé de rencontrer tous les éleveurs de Béarnaises, ce qui était pertinent pour identifier les pratiques d'élevage spécifiques à la race. Cependant, pour viser l'objectif d'identifier les personnes potentiellement intéressées par le projet de structuration, il aurait sans doute été nécessaire d'élargir la population à tous les éleveurs du Béarn par exemple, qu'ils détiennent ou non des animaux de race Béarnaise.

En effet, lors des entretiens éleveurs un grand nombre a exprimé le fait qu'il n'était pas facile de trouver de nouveaux animaux à acheter. En cause, une forte demande en génisses qui réduit la disponibilité d'animaux à la vente. Ceci laisse à penser que le potentiel d'expansion et d'implication se trouve en dehors du groupe d'éleveurs actuel. Les nouvelles personnes souhaitant acquérir des animaux de race Béarnaise se retrouvent donc désemparées.

### **1.3 La représentativité de l'échantillon**

Comme cela a été présenté dans la partie résultats, l'échantillon enquêté n'est pas représentatif de la population. De ce fait les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés à la population. Il aurait été nécessaire de vérifier au cours de l'enquête que la méthode des quotas était respectée et faire des enquêtes supplémentaires pour avoir une bonne représentativité.

Néanmoins même si la totalité de la population avait été enquêtée, vu sa faible taille (60 personnes au niveau national) il n'est pas approprié de réaliser des statistiques sur les résultats obtenus. Ainsi, chaque situation peut être considérée comme un cas particulier.

### **1.4 Les données quantitatives relatives aux pratiques d'élevage**

#### **1.4.1 Focalisation sur la race Béarnaise**

Lors de l'enquête le choix de collecter seulement des données (poids à l'abattage, ...) relatives à la race Béarnaise a été fait. Cependant, il aurait été intéressant de les récolter pour les autres races bovines (la Blonde d'Aquitaine notamment) présentes sur les exploitations. Ainsi, des différences (de GMQ, de poids à l'abattage, ...) auraient pu être mis en évidence. De plus, en comparant des animaux de races différentes mais étant élevés dans les mêmes conditions, il aurait été possible de voir si l'aspect génétique jouait un rôle sur les performances et dans quelles mesures.

## 1.5 La fiabilité des données

L'une des principales limites de ce travail est le manque de fiabilité des résultats et notamment des données chiffrées concernant les pratiques d'élevages. Ceci est essentiellement dû à la nature de l'information récoltée. En effet, les informations comme le poids ou l'âge à l'abattage ont été énoncés de tête par l'éleveur et n'ont pas fait l'objet d'une recherche sur un registre conçu à cet effet.

Ce manque de précision était difficilement prévisible avant l'enquête mais il a permis de mettre en relief le défaut de rigueur dont font part certains éleveurs rencontrés vis-à-vis de leur élevage de vaches béarnaises.

## 2 Discussion

Les résultats de cette étude apparaissent contrastés ; d'une part il n'est pas possible actuellement de mettre en évidence l'effet des pratiques d'élevage sur les performances des animaux de race Béarnaise. D'autre part l'étude a permis d'évaluer le potentiel d'implication des éleveurs dans le projet de structuration de l'association.

Il ressort donc que l'élevage de vaches béarnaises est empreint d'un fort aspect humain (comme depuis toujours). En effet, il rassemble des personnes passionnées par une race bovine porteuse d'une image patrimoniale et traditionnelle forte. Néanmoins, comme le montre la figure 41, cette conception, portée par une vague de nouveaux éleveurs jeunes et dynamiques est progressivement en train d'évoluer. Ces éleveurs souhaitent dorénavant développer un produit typique autour d'une filière de qualité.

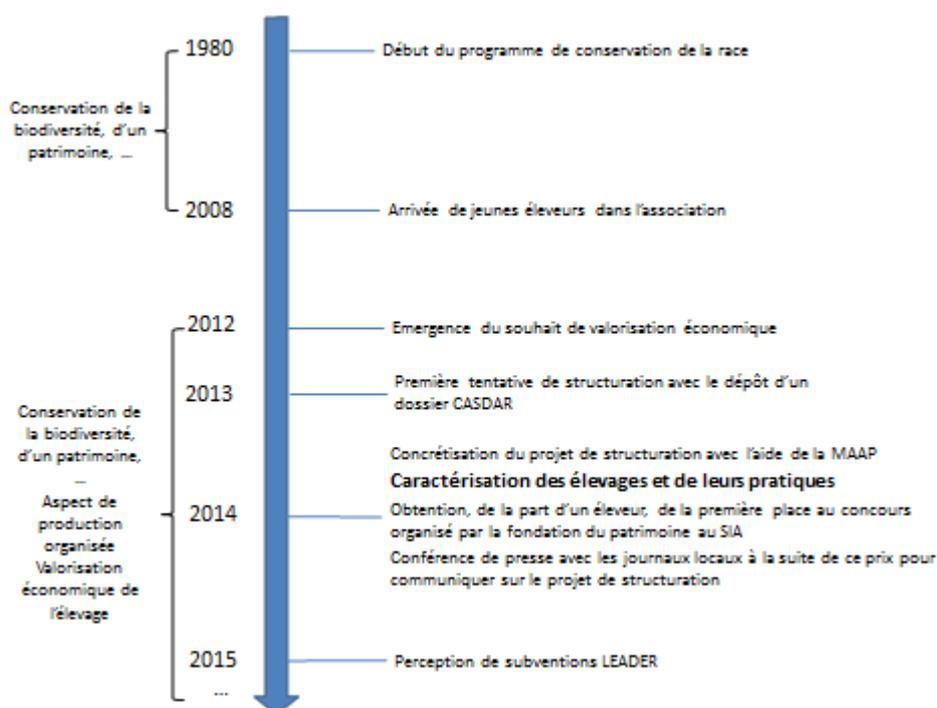


Figure 41 : Evolution de la dynamique et des objectifs de l'association pour la sauvegarde de la race Béarnaise

La vocation de l'association est donc amenée à changer, son but n'est plus seulement de conserver des souches génétiques atypiques mais également de se « professionnaliser » afin de devenir le support de développement de la future filière.

C'est en ce sens qu'elle a bénéficiée de l'accompagnement de la MAAP en 2014. Cette dernière l'a aidée à définir ses nouveaux objectifs et à trouver les financeurs adéquats par le biais de subventions du type LEADER dont le versement courant 2015 conditionne totalement la réussite ou non de ce projet.

En parallèle, la caractérisation des pratiques d'élevage doit servir à mieux identifier le ou les produits commercialisables et à entamer une réflexion sur la future stratégie commerciale à développer (quel type de produit, avec quelle image, ..).

Cependant, l'évolution de l'association et la professionnalisation des éleveurs est un processus long à mettre en place et qui n'en est qu'à ses débuts (figure 41). Au vu des résultats de l'étude, l'aspect technique des élevages est à travailler afin de répondre aux attentes d'une organisation en filière ; c'est en ce sens que sont faites les propositions ci-après.

### **3 Proposition 1 : Création d'un suivi technique pour la race Béarnaise**

Au niveau technique, l'analyse des résultats a mis en évidence un réel manque de précision des données récoltées. Ce qui a rendu difficile le traitement des données quantitatives.

Il semble donc important de développer un suivi technique des élevages afin d'obtenir les premières références (poids des veaux, âge d'abattage, ...) pour la race bovine Béarnaise.

#### **3.1 Réalisation du suivi par l'ASRBB**

##### **3.1.1 Le contenu du suivi**

###### **3.1.1.1 Les critères retenus**

Les données semblant importantes à connaître et prendre en compte pour un élevage de vaches allaitantes concernent trois domaines : la reproduction, l'aspect sanitaire et la croissance des veaux.

- Pour la reproduction plusieurs indicateurs paraissent pertinents à évaluer :
  - ✓ La productivité numérique, qui représente le nombre de veaux sevrés par vache et par an ; en effet elle conditionne le nombre de veaux disponibles à la vente et donc le revenu de l'agriculteur.
  - ✓ Le taux de gestation, qui exprime le nombre de vaches pleines par rapport à celles mises à la reproduction ; ce critère montre la productivité du troupeau, ce qui influence donc le revenu de l'éleveur.
  - ✓ L'intervalle vêlage-vêlage (IVV) traduit la durée en jours entre deux vêlages. C'est un indicateur de fertilité des vaches mais aussi de niveau de surveillance du troupeau par l'éleveur (car s'il n'y a pas de bonne surveillance des chaleurs notamment, l'IVV sera grand).
- Pour l'aspect sanitaire, deux critères sont à prendre en considération :
  - ✓ Le taux de mortalité des veaux de 0 à 2 jours ; cette période est critique pour les veaux car ils sont sujet à des diarrhées dues à un fort risque de déshydratation.
  - ✓ Le pourcentage de veaux sevrés qui reflète l'état sanitaire général des bâtiments. Ce critère est important car le nombre de veaux sevrés détermine le revenu final de l'agriculteur.
- Pour évaluer la croissance des veaux, l'indicateur est le GMQ ; il exprime la croissance du veau, qui est directement corrélée à son alimentation c'est-à-dire à la capacité laitière

de la mère et au mode de finition (céréales, ...). Il dépend du poids vif du veau à la naissance, des différents poids vifs relevés aux pesées et de du nombre de jours d'élevage.

### 3.1.2 Méthodes de recueil

#### 3.1.2.1 La reproduction et l'aspect sanitaire

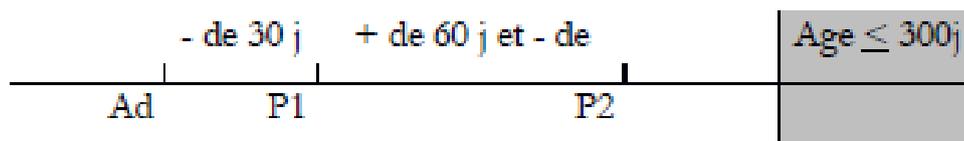
Les données relatives à la reproduction et à l'aspect sanitaire peuvent être obtenues en consultant les déclarations faites par les éleveurs à l'Etablissement Départemental de l'Elevage (EDE) (date de naissance, abattage d'un veau, ...) et en réalisant une visite par éleveur.

#### 3.1.2.2 La croissance des veaux

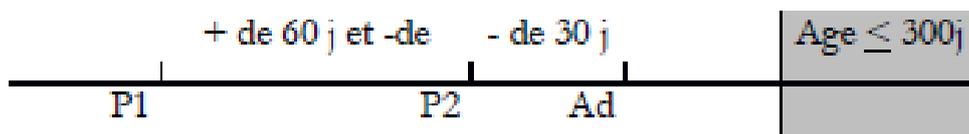
Pour l'évaluation du GMQ, un contrôle de performances doit être mis en place ; il consiste à peser les veaux à différents âges prédéfinis. Le poids à la naissance, il peut être évalué par l'éleveur à l'aide d'un pèse personne (en prenant le veau dans les bras et en enlevant au total le poids de l'éleveur). Pour les autres pesées et conformément à la réglementation, les veaux doivent être pesés au moins deux fois avant l'âge de 300 jours (soit 10 mois) et l'intervalle entre deux pesées doit être compris entre 60 jours et 210 jours (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGOALIMENTAIRE ET DE LA FORET, 2014).

En développant ce type de suivi, il est important de définir un âge type (ou un âge donné) afin de pouvoir comparer les résultats des animaux entre eux. Au vu des observations faites lors de l'enquête en race Béarnaise, la plupart des éleveurs vendent leurs veaux à 6 mois (soit 180 jours) ce qui correspond à l'âge d'abattage d'un broutard en système naisseur-engraisseur de veaux (cf. page 21).

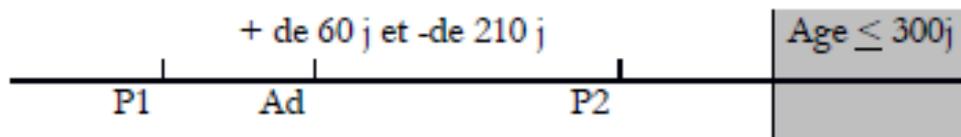
Cet âge type étant défini les pesées peuvent se réaliser selon 3 possibilités et doivent respecter les conditions suivantes (Ad est l'âge donné ou âge type, P1 est la première pesée et P2 et la seconde pesée) :



Si les pesées P1 et P2 sont réalisées après l'âge donné (Ad) alors l'intervalle entre les pesées P1 et P2 doit être d'au moins soixante jours et d'au plus deux cent dix jours et la pesée la plus ancienne P1 a eu lieu au maximum trente jours après l'âge donné Ad.



Si les pesées P1 et P2 ont été effectuées avant l'âge donné (Ad) alors l'intervalle entre les pesées P1 et P2 doit être d'au moins soixante jours et d'au plus deux cent dix jours et la pesée P2 la plus récente a eu lieu au maximum trente jours avant l'âge donné;



Enfin si, les pesées P1 et P2 encadrent l'âge donné (Ad) alors l'intervalle entre les pesées P1 et P2 est compris entre 60 et 210 jours (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGOALIMENTAIRE ET DE LA FORET, 2014).

Enfin, pour calculer le Poids à Age Donné (PAD) et donc le GMQ, la formule suivante est utilisée.

$$\text{PAD} = (((\text{AD} - \text{A2}) * (\text{P2} - \text{P1})) / (\text{A2} - \text{A1}) + \text{P2})$$

PAD est le poids à âge donné, AD l'âge donné en jour, A1 l'âge à la première pesée en jour, A2 l'âge à la seconde pesée en jour, P1 le poids à la première pesée et P2 le poids à la seconde pesée (MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGOALIMENTAIRE ET DE LA FORET, 2014).

### 3.1.3 Budgétisation du projet de suivi technique en race Béarnaise

#### 3.1.3.1 Les postes de dépenses

Le suivi technique des élevages consistant à récolter les données relatives à la reproduction auprès de l'EDE et à effectuer les pesées auprès des éleveurs pourrait être réalisé par le futur technicien/animateur de l'association. Dans le projet imaginé par l'association, le coût de ce poste est évalué à 300 € par jour travaillé. Ce chiffre sera utilisé par la suite pour évaluer le coût du travail relatif au suivi technique des élevages.

En supposant que seuls les éleveurs ayant plus de 3 vaches souhaitent adhérer au suivi technique, cela représente 29 élevages à suivre. En projetant que le technicien accorde 2 jours par éleveurs (2 jours pour la visite de l'exploitation et les deux pesées des veaux et une journée pour collecter les données auprès de l'EDE), cela représente au final 87 jours (3 jours x 29 élevages) par an dédiés au suivi technique de la race. Conformément au coût évalué dans le projet de structuration, cela correspond 26 100 €/an.

L'achat d'une bascule tractable est également à prendre en compte. Le prix de ce type d'outil est évalué à 4 000 € environ.

#### 3.1.3.2 Les possibilités de financement

Depuis 2014, la région Aquitaine subventionne l'appui technique des productions animales et végétales à travers le programme « Appui Technique Régionalisé France AgriMer ». Cela représente, pour 2015, un budget de 765 000 € à répartir dans toutes les productions (DRAAF, 2015).

Dans le cadre de cette subvention, la structure peut percevoir 300 € maximum par participant. En contreparties, la participation financière des éleveurs doit être d'au moins 10% (soit environ 40€/HT/éleveur) et le groupe d'éleveurs doit être constitué d'au moins 4 personnes. La structure portant le suivi technique doit également assurer 2 jours de formation dans l'année (DRAAF, 2015). Pour l'ASRBB, ceci serait l'occasion de montrer aux éleveurs tout l'intérêt du suivi technique (meilleure connaissance des performances du troupeau, résultats réalisés par les veaux, ...).

Le coût total du projet est donc évalué à 30 100 € (26 100 € de technicien et 4 000 € pour la bascule tractable) pour la première année de mise en place (26 100 € pour les autres années). En contrepartie l'association pourrait obtenir une subvention de la région d'un montant de 8 700 € (29 éleveurs x 300 €) ; l'ASRBB devrait donc financer le projet à hauteur de 21 400 € (tableau 25, ci-après). Or dans le projet de structuration prévu par l'association de sauvegarde de la Béarnaise le montant relatif au coût du suivi technique

est évalué à seulement 8 500 € par an, somme bien inférieure au montant calculé. Dans ce cas de figure, il resterait 12 900 € à financer par les éleveurs, ce qui représente un coût de 445€ (tableau 25) par adhérent la première année (puis 310 €/an).

Tableau 25 : Synthèse du budget pour le suivi technique réalisé par l'association

Poste de dépense	Coût annuel pour l'année N (en €)	Coût annuel pour l'année N+1 (en €)
Technicien (87 jours)	26 100	26 100
Achat d'une bascule	4 000	
Subvention de la région	- 8 700	-8 700
<b>Coût pour l'association</b>	21 400	17 400
Montant alloué par l'association	-8 500	-8 500
<b>Total à payer</b>	12 900	9 000
<b>Coût par éleveur</b>	445	310

Une année de travail de temps plein est évaluée à 227 jours œuvrés (365 jours – 104 jours de week end – 25 jours de congés payés – 9 jours fériés), ainsi le suivi technique des élevages de vaches béarnaise est évalué à 38% d'un temps plein (87/228). Le reste du temps sera donc consacré au travail : d'animation de l'association, travail administratif et commercial.

### 3.2 Réalisation du suivi par un organisme extérieur à l'association

L'autre éventualité consiste à faire effectuer le suivi technique par un organisme extérieur à l'ASRBB. Il pourrait être envisagé de faire appel au suivi « Bovin Croissance » qui est un réseau national d'organismes en charge d'apporter un suivi technique aux éleveurs de bovins viandes notamment. Sur le département des Pyrénées-Atlantiques la chambre d'agriculture est en charge de ce réseau.

#### 3.2.1 Les offres « Bovin Croissance » envisageables pour la race Béarnaise

##### 3.2.1.1 Contenu des l'offres

Pour la race Béarnaise, le premier objectif est de mettre en place un suivi des performances et de récolter des données (poids à l'abattage, GMQ, ...) relatives à la race. Par conséquent, les offres, proposées par la Chambre d'Agriculture, qui semblent les mieux adaptées se déclinent ainsi:

- « Opticroissance Pro » : une offre proposée à l'éleveur souhaitant l'indexation génétique de son troupeau et la réalisation d'un suivi technique. Celui-ci est réalisé par le biais de 4 visites annuelles d'un technicien qui va effectuer les pesées sur les animaux choisis (veaux, génisses, ...), réaliser un pointage ou une description des animaux. Enfin, il consiste à apporter des conseils techniques sur l'une des thématiques choisie par l'éleveur (sélection, reproduction ou alimentation) et à commenter également les résultats réalisés par le troupeau et qui sont édités après les visites d'élevage :

- ✓ Le « Dossier Étable Production » rassemblant les données de pesées et pointages des mâles et des femelles du troupeau,

- ✓ La « Fiche Individuelle Vache Allaitante » regroupant les informations sur l'ascendance de la vache, les performances de ses produits et ses valeurs génétiques,
- ✓ La « Fiche individuelle Taureau » qui est identique à la précédente mais relative aux taureaux de l'élevage.
- ✓ Le « Bilan Génétique du Troupeau Allaitant » comprenant un volet de synthèse (les 10 chiffres clés), le volet troupeau avec une analyse descriptive par caractère et les listes d'index des reproducteurs, ce qui constitue une aide efficace au travail quotidien.

- « Opticroissance Elargie » : une prestation quasiment identique à la précédente, sans l'aspect de conseil technique, qui n'est pas pris en compte (mais les pesées et pointages sont bien réalisés).

### 3.2.1.2 Coût et intérêts de ces prestations

Le coût des deux offres présentées ci-dessus est quasiment identique et égal à 500 € HT/an + 7 €/veau né vivant. En se basant sur le suivi effectué auprès de 29 personnes (comme dans la première possibilité de suivi), le montant fixe est de 14 500 € (29 x 500 €). La moyenne en race Béarnaise est de de 107 veaux nés vivants sur les 3 dernières années (MARKEY, 2014), le montant variable est donc de 749 € (107 x 7 €). Le coût total représente donc un montant de 15 249 €, ce qui est inférieur aux évaluations faites pour le projet de suivi réalisé par l'association elle-même.

La somme de 8 500 €, prévue dans le projet de structuration pour l'amélioration technique des élevages pourrait être utilisée comme subvention pour l'inscription du troupeau Béarnais au suivi « Bovin Croissance ». Cette somme est donc déduite au coût total du suivi. Il reste donc à payer aux éleveurs participant (soit 29 personnes) la somme de 6 749 €. Le coût final par éleveur serait donc de 233 € (6 749/29). La synthèse de ces calculs est reprise dans le tableau 26.

Tableau 26 : Synthèse du budget pour le suivi technique réalisé par Bovin croissance

Postes de dépenses	Coût annuel pour l'année N (en €)	Coût annuel pour l'année N+1 (en €)
Montant fixe	14 500	14 500
Montant variable (107 veaux nés vivants)	749	749
Subvention de l'association	-8 500	-8 500
<b>Total à payer</b>	6 749	6 749
<b>Coût par éleveur</b>	233	233

L'intérêt majeur de déléguer le suivi technique à un organisme extérieur à l'association de sauvegarde de la Béarnaise consiste à libérer du temps au futur technicien de l'association (devant être embauché prochainement) pour se consacrer à l'animation du groupe d'éleveurs, aspect qui est essentiel pour faire vivre une filière de manière durable.

Le second intérêt à adhérer au réseau « Bovin Croissance » est de comparer les résultats de performance obtenus en race Béarnaise à ceux d'autres races bovines à très petits effectifs et donc de pouvoir juger des points à améliorer au sein de la race (GMQ, ...).

Enfin, le coût final par éleveur est inférieur dans le cas d'une adhésion à « Bovin Croissance » plutôt que dans le cas où l'ASRB organise son propre suivi de performances.

## 4 Proposition 2 : Création d'une charte de production

Le travail réalisé en 2014 par le stagiaire de la MAAP avait permis de recueillir les avis de différents professionnels et experts du domaine de la viande sur les potentialités de commercialisation des produits issus de la race Béarnaise.

Les points négatifs énoncés et relatifs aux pratiques d'élevages étaient notamment le manque d'homogénéité des pratiques d'élevages et la trop forte disparité qualitative des produits (état d'engraissement, couleur de viande, ...) (JARD, 2014).

La caractérisation des élevages et de leurs pratiques est venue conforter ces déclarations. En effet, sur les 32 personnes rencontrées il s'avère que les âges et surtout les poids d'abattage sont très disparates (écart type élevé).

Pour répondre à cette problématique de manque d'homogénéité des produits commercialisés et pour les « standardiser » en vue de répondre aux attentes d'une organisation en filière, la création d'une charte d'élevage semble représenter la meilleure solution. De plus, cette démarche est nécessaire dans le cas où la race Béarnaise entre dans un suivi de performances. En effet, dans un tel dispositif, il est indispensable d'avoir des conduites d'élevage quasi similaires afin de pouvoir observer aux mieux l'effet génétique sur les performances des animaux. Même si, comme nous l'avons vu précédemment, en race Béarnaise le génotype n'est pas bien déterminé (ce qui n'est pas le cas dans les races comme la Prim'Holstein, la Charolaise, ...).

### 4.1 Méthodologie appliquée pour la création de la charte de production

Pour construire le futur cahier des charges, il est nécessaire de s'appuyer sur des démarches similaires en races bovines. Afin d'approfondir cette proposition, les personnes concernées dans le tableau 27 ont été interviewées selon la méthode de l'entretien libre. En effet, le but de ces rencontres était de connaître les obligations (administratives, réglementaires, ..) et difficultés rencontrées lors de la création d'une charte d'élevage.

Tableau 27 : Présentation des prospects pour la charte d'élevage

Personnes rencontrées	Poste occupé	Type de démarche qualité	Motifs de sélection
Didier CODECCO	Président du veau fermier du Lauragais	Label Rouge	Notoriété et rigueur de la démarche Label Rouge
Paul RIGA	Animateur de la race Maraîchine	Marque collective	Développement d'un produit autour de races locales à petit effectifs
Sandrine DANGLA	Présidente de la race Casta	Marque collective	
Christophe MASSON	Président du Bœuf Nacré de Gascogne	Future AOP	
Gwladys ROUSSIN	Responsable commercial AADEB	Marque collective	Développement d'un produit autour du veau rosé en race rustique (la Gasconne)

## 4.2 Résultats de cette micro-étude

Les rencontres avec les personnes présentées dans le tableau 20 ont permis de mettre en évidence plusieurs points et notamment que les démarches qualité avec une forte notoriété comme les Appellations d'Origine Protégée (AOP) ou Label Rouge sont des processus très longs et lourds à mettre en place (d'un point de vue administratif). Ce sont des démarches plutôt adaptées à des produits standardisés et commercialisés en grande quantité.

Comme le montre le tableau ci-dessus, les races bovines locales semblent davantage se tourner vers le dépôt de marques collectives. Les inconvénients de cette démarche, mis en évidence par l'étude, montrent que :

- L'animation et la communication autour de cette marque nécessitent une forte implication de la part des éleveurs ; généralement le produit fonctionne si un leader ressort du groupe.

- Si le projet n'est pas issu d'une réflexion commune entre éleveurs, la mise en place de la marque et de la filière est généralement un échec.

L'étude a également permis de collecter les différents cahiers des charges développés par les structures rencontrées. Cette bibliographie a servi de support pour la construction de la proposition présentée ci-dessous.

## 4.3 La charte de production pour la race Béarnaise

Les observations faites sur les exploitations en Béarnaise ont mis en évidence que cette race est souvent mélangée à d'autres races bovines, ce qui influence grandement sa conduite. De plus, la Béarnaise représente généralement une très faible part des UGB totales et du revenu de l'exploitation. Il est donc important de créer un cahier des charges relativement souple, sans quoi il est fort possible que les éleveurs n'y adhèrent pas.

Ainsi, le document, présenté en annexe 6 et détaillé plus loin dans l'étude fera l'objet d'une ou plusieurs concertations entre éleveurs afin qu'ils s'accordent sur les éléments à intégrer ou non dans le document final et que ce dernier fédère le plus grand nombre d'entre eux.

### 4.3.1 La trame de la charte de production

Le document final fourni à l'association est présenté sous forme d'extrait afin de comprendre sa construction. La trame du cahier de la charte de production pour la race Béarnaise prend exemple sur celle des différents cahiers des charges récoltés ; elle traite donc les thèmes suivants :

- Présentation de l'association (siège social, objectifs, histoire, ...),
- Identification des animaux vivants,
- Critères de sélection pour les animaux à abattre (pureté génétique de la bête, ...),
- Conditions d'élevages (type d'alimentation, ...),
- Conditions réglementaires relatives aux mouvements d'animaux entre élevages
- Critères relatifs à l'abattage (poids, âge, ...)
- Critères concernant les carcasses (objectifs de poids, prise en compte du classement E.U.R.O.P, ...)
- Conditions de vente au consommateur (accord sur un ou plusieurs prix selon le mode de mise en marché, ...)

Enfin, pour faciliter la réflexion des agriculteurs sur les différents points, un encadré contenant une synthèse des résultats de l'enquête éleveurs est introduite dans chaque thème important et à la suite diverses questions sont posées. Le document possède donc la forme présentée dans la figure 42.

## **IV. Les conditions d'élevage des animaux**

### **1) Pour les génisses et les adultes**

#### **a) L'alimentation**

Conformément à la réglementation européenne et notamment la directive n° 88-186 CEE, il est interdit à l'éleveur d'administrer à ses animaux (pendant toute la durée de sa vie) des anabolisants, des bêta-agonistes et les autres substances à effet hormonal ou thyrostatique et ce quel que soit leur mode d'administration. De plus, les aliments composés ne doivent pas contenir de farine de viandes, de farine d'os, de farines de viande et d'os ainsi que toute autres protéines d'origine animale

Les enquêtes ont révélé que tous les éleveurs utilisaient au maximum l'herbe disponible durant la période estivale (la pratique du zéro pâturage n'existe pas sur les 32 enquêtes réalisées). Ainsi, les vaches adultes passent environ 8 mois en extérieur à pacager. Lorsque les vaches ne sont pas en estive, elles pacagent sur des terrains communaux, des prairies naturelles (26 cas sur 32) ou des prairies temporaires (6 cas sur 32).

Pour cette partie les questions à se poser sont les suivantes :

Définir une durée de pâturage minimale ? (exemple entre 4 et 10 mois en extérieur)

Quel type de prairie spécifique ? (permanente ou temporaire)

Quelles espèces autoriser dans le cas des prairies temporaires ?

Chargement maximum (UGB/ha) ? Si oui de combien ?

Autorisation de fertilisation des prairies avec des engrais de synthèse ?

Figure 42 : Aperçu d'une partie de la trame pour la future charte d'élevage en race Béarnaise

## **5 Proposition 3 : Le dépôt d'une marque collective**

Après la finalisation de la charte, il est fortement conseillé de déposer une marque à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) afin de protéger le travail engagé et surtout le produit qui en est issu (RIGA, 2015). En effet, la race Béarnaise possède une image commerciale (traditions, produit de qualité, ...) forte et prometteuse (JARD, 2014).

La démarche de dépôt d'une marque est assez simple (dépôt d'un dossier et paiement d'une redevance) mais le processus à appliquer est un peu plus complexe ; toute la démarche est détaillée dans la figure 43 et les formulaires à remplir sont disponibles en annexe 7.

Le coût pour l'inscription d'une marque à l'INPI est évalué entre 210 et 250 € (en fonction du mode d'envoi : électronique ou papier) lors du dépôt ; à cela s'ajoute la somme de 240 € tous les 10 ans pour renouveler la protection de cette marque (INPI, 2015).

Avant le dépôt	
Avant toute démarche préalable	<u>1- Vous déterminez les produits et/ou les services couverts par le dépôt</u>
Avant toute démarche préalable	<u>2- Vous vérifiez que la marque est disponible et valable</u>
Avant toute démarche préalable	<u>3- Vous remplissez le formulaire de dépôt</u>
Du dépôt à la publication	
Le jour du dépôt	<u>4- Vous déposez le dossier à l'INPI et payez les redevances</u>
Dans les jours qui suivent la réception de votre dépôt	<u>5- L'INPI vous adresse un accusé de réception portant la date et le numéro national de votre dépôt</u>
6 semaines après votre dépôt	<u>6- L'INPI publie le dépôt de votre marque au Bulletin officiel de la propriété industrielle (BOP)</u>
Dans les meilleurs délais	<u>7- L'INPI examine votre demande et émet d'éventuelles objections ; il vous transmet également d'éventuelles observations ou oppositions</u>
L'enregistrement	
Dans les délais fixés dans le courrier de l'INPI	<u>8- Vous répondez aux éventuelles objections</u>
Au minimum 5 mois après votre dépôt	<u>9- L'INPI publie l'enregistrement de votre marque au BOP</u>
Au moment de la publication de l'enregistrement	<u>10- L'INPI vous envoie le certificat d'enregistrement</u>

Figure 43 : Démarche à appliquer pour le dépôt d'une marque

Sources : INPI, 2015

## Conclusion générale

Cette étude, menée pour le compte de l'association de sauvegarde de la race bovine béarnaise, fait partie du projet de structuration en filière de l'association devant permettre d'ajouter à la dimension de conservation des objectifs de production et de valorisation économique des élevages.

Ce travail visait donc à caractériser les exploitations potentiellement intéressées par ce projet ainsi qu'à appréhender les pratiques d'élevage propres à cette race et à évaluer leur impact sur les performances des animaux. Les résultats ont mis en évidence que les éleveurs (autant les agriculteurs à titre principal que les doubles actifs) étaient plutôt réceptifs à ce projet. En effet, 9 des 32 personnes interrogées sont prêtes à s'engager davantage dans la vie de l'association.

Cependant, d'un point de vue technique, aucun effet des différentes pratiques d'élevage n'a pu être mis en évidence par rapport aux résultats des animaux (GMQ). Toutefois, la description de ces pratiques a mis en lumière le fait que les éleveurs essaient dans la plupart des cas d'utiliser au maximum la rusticité de la race : en ayant peu recours aux traitements sanitaires, en utilisant au maximum des ressources herbagères pour l'alimentation (hors hiver), en valorisant les espaces de montagne par la pratique de la transhumance. Au vu de ces résultats les éleveurs de vaches béarnaises peuvent s'appuyer sur une image commerciale (montagne, nature, ..) forte pour valoriser leurs produits.

Ainsi, pour accompagner l'association dans sa transformation et la préparer aux exigences d'une organisation en filière plusieurs propositions lui sont soumises. Tout d'abord la mise en place d'une charte de production afin de rassembler les éleveurs sur un produit et des pratiques communes, puis le dépôt d'une marque collective rattachée à ce produit et cette charte afin de protéger le travail effectué. Enfin, figure la suggestion de mise en place d'un suivi technique des élevages afin de collecter des données techniques fiables et à plus long terme d'organiser pourquoi pas la sélection et le choix des reproducteurs.

Il est important de rappeler que ce projet de micro-filière est relativement récent puisque la réflexion collective a débuté début 2014. La structuration de ce type d'organisation est un processus long à mettre en place. Dans le cas de la Béarnaise, le projet semble avoir trouvé écho auprès des éleveurs puisque le nombre d'adhésions à l'association a doublé en un an (passant de 12 à 30 en 2015).

Enfin, comme certains auteurs l'ont déjà relaté, le fait qu'une race menacée entre dans un processus de valorisation vient dans la plupart des cas modifier les objectifs de sélection des éleveurs. Ceci a pour effet de toucher à l'aspect génétique des animaux, domaine dont la défense était le but premier des programmes de conservation initiés dans les années 1980.

## Références bibliographiques

### Ouvrages

ADDINSOFT., 2015. Tests t et z pour deux échantillons. [en ligne], Addinsoft SARL, 1p.

Disponible sur :

<http://www.xlstat.com/fr/produits-solutions/fonctionnalite/tests-t-et-z-pour-deux-echantillons.html>

(consultée le 13.09.2015).

AGRESTE, 2010. Recensement agricole 2010. [en ligne], Agreste, 1p.

Disponible sur :

<https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat/#v=map2;i=elev2.vacnourrices10;l=fr;z=324656,6292516,147424,102017>

(consultée le 02.09.2015)

AIME M., GOURRIN M., HEURTAUX E., DELTOR T., 2012. Système naisseur traditionnel, production de broutards mâles et femelles. Réseaux d'élevage, 4p.

ASRBB., 2003. Statut de l'association. Association pour la Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise, Asasp-Arros, 4p.

ASRBB., 2015. Présentation des résultats pour l'année 2014. In : Assemblée générale statutaire, 18 avril 2015, ASRBB, Oloron, 29p.

AUDIOT A., 1995. Races d'hier pour l'élevage de demain. Editions INRA, Paris, 229 p.

AUDIOT A. et ROSSET O., 2004. Les races locales entre conservation et valorisation. In : GUINTARD C. et MAZZOLI C. Elevage d'hier, élevage d'aujourd'hui. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 161-189.

AUDIOT A., BOUCHE R., BRIVES H., CASABIANCA F., GAILLARD C., ROCHE B., TRIFT N., STEYERT P., 2005. Populations animales locales et produits de qualité : comment valoriser transformer la ressource génétique ? In : 5<sup>ème</sup> colloque national, un dialogue pour la diversité, 3-4-5 novembre 2004, Bureau des ressources génétiques, Lyon, p. 577-592.

AUDRAIN S., 2008. L'élevage bovin de race Béarnaise et son intégration territoriale : état des lieux, problématiques et perspectives. ENITA de Bordeaux, 62p.

AVON L. et COLLEAU J.J., 2006. Conservation in situ de 11 races bovines françaises à très faibles effectifs : bilan génétique et perspectives. In : 13<sup>ème</sup> journée rencontre recherche ruminant, 2006, INRA-Institut de l'Elevage, Paris, p. 247-250.

BACCINI A., 2010. Statistiques descriptives multidimensionnelle : l'analyse des correspondances multiples. Institut de mathématiques de Toulouse, Toulouse, p. 27-33.

BARBIN G., CHAMPION F., CHAUMET J.M., MOTTET A., RICHARD M., 2011. L'élevage bovin allaitant français à l'horizon 2015 et perspectives 2035. *Dossier économie de l'élevage*, 416, 48p.

BASTIEN D., GAUTIER F., RIBAUD D., MOLLE J., CHAIGNEAU F., 2011. Impact de la complémentation des veaux sous la mère sur les performances en engraissement des jeunes bovins. Institut de l'élevage, 38p.

BEAUD S. et WEBER F., 2003. Guide de l'enquête de terrain. Editions La Découverte, Paris, p. 235-290.

BENEZECH D., 2007. Les ressorts de l'échange de produits alimentaires différenciés : de l'information à la confiance. In : AMEMIYA H. L'agriculture participative, dynamiques bretonnes de la vente directe. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 137-149.

BERTHIER N., 2010. Les techniques d'enquête : méthodes et exercices corrigés. Editions Armand Colin, Paris, 352p.

BERTOCCHIO F., 1989. L'évaluation d'une race bovine à très petit effectif, l'exemple de la race Béarnaise. Thèse présentée à l'institut polytechnique de Toulouse, 188p.

BERTRAND E., 2014. Diversifier ... ? : le veau sous la mère, un revenu intéressant et régulier. Editions CERD, Château-Chinon, p. 331-336.

BLANCHET A. et GOTMAN A., 2015. L'entretien. Editions Armand Colin, Paris, 126p.

BRESSOUD E. et KAHANE J.C., 2010. Introduction à la statistique descriptive. Editions Pearson, 2<sup>ème</sup> édition, Montreuil, 35p.

BRUNSCHWIG G., JOSIEN E., BERNHARD C., 2006. Contraintes géographiques et mode d'utilisation des parcelles en élevage bovin laitier et allaitant. *Fourrages*, 185, p. 83-95.

(CACG) Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne., 2014. Plan de développement de la filière vache béarnaise 2015-2017. In : Réunion de présentation du projet de développement de la race Béarnaise, 2014, CACG, 18p.

CAUMONT D., 2010. Les études de marchés. Edition Dunod, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, 127p.

(CRNP) Centre de Ressources Numériques des Pyrénées., 2012. Pastoralisme, agriculture et territoires de montagne : vers une stratégie pyrénéenne partagée. In : Restitution départementale, DRAAF, 7 mars 2012, Saint Palais, 23p.

(CRNP) Centre de Ressources Numériques des Pyrénées., 2015. Carte des altitudes moyennes des communes en Pyrénées-Atlantiques. [en ligne], CRNP, 1p.

Disponible sur : [http://statistiques.sig-pyrenees.net/#v=map2;i=typo\\_alt.alt\\_moy;l=fr;z=-233289,5422711,274486,174580](http://statistiques.sig-pyrenees.net/#v=map2;i=typo_alt.alt_moy;l=fr;z=-233289,5422711,274486,174580)

(consultée le 10.11.2015)

CHATELLIER V., COLSON F., ARNAUD F., GUESDON J.C., KEMPF M., LEGENDRE J., PERROT C., 1997. La diversité des systèmes d'élevage bovin en France et leur contribution à la production de viande bovine. *INRA Productions animales*, 10(3), p. 227-240.

(CNRTL) Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales., 2012. Définition de la sélection. [en ligne], CNRTL, 1p.

Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/s%C3%A9lection>  
(consulté le 24.08.2015)

COMPAGNONE C., AURICOSTE C., LEMERY B., 2011. Conseil et développement en agriculture. Editions Quae, Versailles, p. 38-53

DANCHIN-BURGE C. et AVON L., 2000. Analyse de la variabilité génétique de races bovines à très petits effectifs, après 20 ans d'actions de conservation. In : 7ème journée rencontre recherche ruminant, 2000, INRA-Institut de l'Élevage, Paris, p. 145-148.

DAVY D., 2015. Races bovines françaises laitières et à viande. [en ligne], France Génétique Elevage, 36p.

Disponible sur : <http://fr.france-genetique-elevage.org/-Races-bovines-laitieres-.html> et <http://fr.france-genetique-elevage.org/-Races-bovines-a-viande-.html>  
(consultée le 10.09.2015)

DE KETELE J.M. et ROEGIERS X., 2009. Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents. Editions De Boeck Supérieur, Paris, 208p.

DELTOR T., GONZALEZ B., KENTZEL M., 2015. Observatoire 2014 de l'élevage bovin viande dans les Pyrénées-Atlantiques. Institut de l'élevage, 2p.

DENIS B. et AVON L., 2010. Races bovines : histoire, aptitudes, situation actuelle. Editions Castor et pollux, Chaumont, 319p.

DENIS B. et THERET M., 2015. Race animale. [en ligne], Encyclopedia universalis, 1p.

Disponible sur: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/race-animale/>  
(consultée le 25.09.2015)

DERVILLE M., PATIN S., AVON L., 2009. Races bovines de France origine, standard, sélection. Edition France Agricole, Paris, 269p.

DE SINGLY F., 2012. Le questionnaire. Editions Armand Colin, Paris, 124p.

DIFFLOTH P., 1914. Races bovines France et Etranger. Editions Librairie J-B Baillière et fils, Paris, p. 302-314.

(DRAAF) Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt., 2015. Assistance technique régionalisée pour l'année 2015. [en ligne], DRAAF, 14p.

Disponible sur :

[http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/projet\\_AAP\\_AT\\_Aquitaine\\_2015\\_final-1\\_cle47a1cd.pdf](http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/projet_AAP_AT_Aquitaine_2015_final-1_cle47a1cd.pdf)

(consultée le 16.11.2015)

DUMAS F., 1959. Les frappes monétaires en Béarn et Basse-Navarre d'après les comptes conservés aux archives départementales des Basses-Pyrénées. Revue numismatique, 6e série, tome 2, p. 297-334.

FLAMANT J.C, 2002. Histoire de races animales, histoire de sociétés humaines. Editions Agrobiosciences, Castanet-Tolosan, 17p.

FRASER D., 2006. Le bien-être des animaux et l'intensification de la production animale, une autre interprétation. Editions FAO, Rome, 34p.

FRITZ S., DRUET T., GUILLAUME F., MALAFOSSE A., BOSCHER M.Y., EGGEN A., GAUTIER M., COLLEAU J.J., BOICHARD D., 2007. Bilan du programme de Sélection Assistée par Marqueurs dans les trois principales races bovines laitières françaises et perspectives d'évolution. In : 14<sup>ème</sup> journée de rencontre recherche ruminants, 2007, INRA-Institut de l'Élevage, Paris, p. 129-132.

GAUTHIER M.N., 2013. Bilan de différents programmes de conservation de races bovines françaises à faible effectifs. Thèse, Ecole nationale vétérinaire d'ALFORT, Paris, 132p.

GIRARD J., 1922. Revue de zootechnie : les bovins et les ovins pyrénéens aux concours du deuxième degré à Pau. Ministère de l'agriculture, p. 156-163.

GUYONNET G., 1929. Statistiques agricole de la France, Monographie agricole du département des Basses-Pyrénées. Ministère de l'agriculture, p. 310-329.

HEITZMANN H.S.C., 2003. La transhumance bovine en Béarn : aspects socio-économiques et sanitaires. Thèse, Ecole nationale vétérinaire d'ALFORT, Paris, 109p.

HUYGHE C. et DELABY L., 2013. Prairies et systèmes fourragers : pâturage, ensilage, foin. Editions France Agricole, Paris, 529p.

INSTITUT DE L'ELEVAGE., 2010. Les races bovines en conservation enfin réunies au salon de l'agriculture. Institut de l'élevage, 8p.

(INPI) INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE., 2015. Les 10 étapes clés du dépôt. [en ligne], Institut nationale de la propriété industrielle, 1p.

Disponible sur : <http://www.inpi.fr/fr/marques/deposer-une-marque/les-10-etapes-cles-du-depot.html#c968>

(consultée le 21.10.2015)

INTERBEV., 2014. L'essentiel de la filière viande bovine française 2014. [en ligne], Interbev, 32p.

Disponible sur :

<http://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2014/10/essentiel-filiere-viande-bovine-francaise-2014.pdf>

(consultée le 11.09.2015)

JARD F., 2014. Accompagnement de la structuration et du développement de la filière vache béarnaise. Mémoire de fin d'études, INP Purpan, Toulouse, 124p.

JUISSIAU R., MONTMEAS L., PAROT J.C., 1999. L'élevage en France : 10 000 d'histoire. Editions Educagri, Dijon, 539p.

JUSSIAU R., PAPET A., RIGAL J., 2013. Amélioration des animaux d'élevage. Editions Educagri, Dijon, 367p.

KLING-EVEILLARD F., FRAPPAT B., COUZY C., DOCKES A.C., 2012. Les enquêtes qualitatives en agriculture : de la conception à l'analyse des résultats. Edition Institut de l'Elevage, Paris, 95p.

LACAVE J.M., 2015. Comparer le climat de deux villes en France ou dans le monde. [en ligne], Météo France, 1p.

Disponible sur : <http://www.meteofrance.com/climat/comparateur>

(consultée le 10.11.2015)

LAPUYADE M.A., RATTE C., SEDILLOT B., 2013. Bovins, cheptels 2012, résultats français et européens. *Agreste conjoncture*, 10p.

LAROUSSE., 2015. Définition de la sélection. [en ligne], Larousse, 1p.

Disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9lection/71871>

(consultée le 24.08.2015).

LAUREN R., 1989. Le concept de race : approche ethnozootechnique, approche biologique, in : Colloque sur la gestion des ressources génétiques des espèces animales domestiques, 18 et 19 avril 1989, Paris, p. 31-40.

LAUVIE A., 2007. Gérer les populations animales locales à petits effectifs : Approche de la diversité des dispositifs mis en œuvre. Thèse, AgroParisTech, Paris, 377p.

LAUVIE A. et COUX N., 2012. Diversité des formes de valorisation des populations animales locales et gestion des ressources génétiques animales. *INRA Production Animales*, 25(5), p. 431-440.

LELYON B., SARZEAUD P., TRESCH P., ECHEVARRIA L., 2010. Dynamique et compétitivité de l'engraissement de jeunes bovins en France. [en ligne], Agreste, 101p.

Disponible sur : [http://www.glbv.fr/cdf/2010-12-09\\_16:47:26\\_97\\_priv.pdf](http://www.glbv.fr/cdf/2010-12-09_16:47:26_97_priv.pdf)

(consultée le 02.09.2015)

LIARDET D., 2015. Définition d'agro-pastoralisme. [en ligne], Encyclopædia Universalis, 1p.

Disponible sur : <http://www.universalis.fr/dictionnaire/agro-pastoralisme/>

(consultée le 10.11.2015)

MARKEY L., 2012. Race bovine béarnaise : description des caractéristiques de la race. Institut de l'élevage, Paris, 2p.

MARKEY L., 2014. Races bovines d'Aquitaine : Béarnaise et Bordelaise. Effectifs au 31/12/2013 – Inventaire au 15/07/2014. Institut de l'Élevage, Paris, 21p.

MARKEY L. et DUCLOS D., 2011. L'Organisme de sélection des races bovines en conservation : deux ans d'actions (2009-2011). Institut de l'élevage, 14p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE., 2006. Article D653-9 du décret n°2006-1662 du 21 décembre 2006 relatif à l'identification et à l'amélioration génétique des animaux. [en ligne], Ministère de l'agriculture et de la pêche, 1p.

Disponible sur :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E8F785FF6C320951B2FBD97AA6299CA1.tpdila10v\\_3?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006596184&dateTexte=20150910&categorieLien=id#LEGIARTI000006596184](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=E8F785FF6C320951B2FBD97AA6299CA1.tpdila10v_3?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006596184&dateTexte=20150910&categorieLien=id#LEGIARTI000006596184)

(consultée le 14.07.2015)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE., 2007. Article 4 de l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant la liste des races des espèces bovine, ovine, caprine et porcine reconnues et précisant les ressources zoogénétiques présentant un intérêt pour la conservation du patrimoine génétique du cheptel et l'aménagement du territoire. [en ligne], Ministère de l'agriculture et de la pêche, 1p.

Disponible sur :

[http://legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=A8F9F1B0E328B6D479F7A2E02EDE931C.tpdjo14v\\_1?cidTexte=JORFTEXT000000276863&idArticle=LEGIARTI0000022379530&dateTexte=20070808&categorieLien=cid#LEGIARTI0000022379530](http://legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=A8F9F1B0E328B6D479F7A2E02EDE931C.tpdjo14v_1?cidTexte=JORFTEXT000000276863&idArticle=LEGIARTI0000022379530&dateTexte=20070808&categorieLien=cid#LEGIARTI0000022379530)

(consultée le 10.09.2015)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET., 2014. Référentiel de contrôle des performances dans le cadre du service public d'enregistrement et de contrôle des performances des ruminants pour la filière « production viande bovine ». [en ligne], Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 38p.

Disponible sur : [https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document\\_administratif-b8282666-5f64-4d96-add5-9e17653ec3a5](https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/document_administratif-b8282666-5f64-4d96-add5-9e17653ec3a5)

(consultée le 14.10.2015)

MONTMEAS L. et REVELEAU L., 2012. Evolution des systèmes d'élevage ovin et bovin en France : place du chien de troupeau. In : Colloque cynologie de l'exposition mondiale du chien de race, mai 2012, Société Centrale Canine et la Société d'Ethnozootecnie, Paris, p. 295-310.

- MORZIERE J.P., 2011. Premières tendances : Pyrénées-Atlantiques. *Agreste*, 6, 4p.
- MORZIERES J.P., 2012. Aquitaine : analyses et résultats. *Agreste*, 12, 4p.
- PERROT C., CEBRON D., LAPUTADE M.A., 2013. Les exploitations laitières bovines en France métropolitaine : des territoires laitiers contrastés. *Agreste Primeur*, 308, 8p.
- PFLIMLIN P., FAVERDIN P., BERANGER C., 2009. Un demi-siècle d'évolution de l'élevage bovin. Bilan et perspectives. *Fourrages*, 200, p. 429-464.
- QUEMERE P., 2008. Races locales et valorisation économique : Introduction. *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, 94(3), p. 59-60.
- QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., 2003. Manuel de recherche en sciences sociales. Editions Dunod, Paris, 2<sup>ème</sup> édition, 288p.
- QUTTET E. et DENIS B., 1979. Les races bovines françaises, collection : les races d'animaux domestiques. Editions La maison Rustique, Paris, 78p.
- RIBEREAU-GAYON R., 2014. Présentation du conservatoire. [en ligne], Conservatoire des races d'Aquitaine, 1p.  
Disponible sur: [www.racesaquitaine.fr/-le-conservatoire-](http://www.racesaquitaine.fr/-le-conservatoire-)  
(consultée le 15.02.2015)
- ROCHE D., 2009. Réaliser une étude de marché avec succès. Editions d'Organisation, Paris, 110p.
- ROLLAND J., MONTMEAS L., PAPET A., 2006. Amélioration génétique des animaux d'élevage : bases scientifiques, sélection et croisements. Editions Educagri, Dijon, 322p.
- ROUSSEAU F., 2015. Elevage nouvelle génération : avenir veau sou la mère. [en ligne], Réseau d'élevage, 43p.  
Disponible sur : <http://20sur20.veausouslamere.com/wp-content/pdf/diaporama.pdf>  
(consultée le 25.09.2015)
- SANSON., 1878. Traité de zootechnie ou économie du bétail. Tome IV. Zoologie et zootechnie spéciales, Bovidés taurins et bubalins. Editions La maison Rustique, Paris, 334p.
- SBARDELLA M. et GAYA L.G., 2010. Unfavourable side implications of animal breeding in livestock species: a review. *Archivos de zootechnica*, 59, p. 157-168.
- THERET M., 1960. Le Béarn, agriculture et élevage. Editions Vigot Frères, Paris, p. 150-182.

TRIBOUT T., BIDANEL J.P., PHOCAS F., SCHWOB S., GUILLAUME F., LARZUL C., 2011. La sélection génomique : principe et perspectives d'utilisation pour l'amélioration des populations porcines. In : 43<sup>ème</sup> journée de la recherche porcine, 15 et 16 Février 2011, INRA, Paris, 14p.

(UNESCO) United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization., 2009. Histoire de l'humanité : le 20<sup>ème</sup> siècle : de 1914 à nos jours. Editions UNESCO, Paris, p. 491-502.

VERRIER E., BRABANT P., GALLAIS A., 2001. Faits et concepts de base en génétique quantitative. INRA Paris-Grignon, 134p.

VERRIER E., ROGNON X., LEROY G., HEAMS T., 2009. Amélioration génétique des animaux. Agro Paris Tech, 125p.

VERRIER E., 2010. L'amélioration génétique des animaux : aperçu historique, principes et application à des productions sous cahier des charges. In : Journées techniques sur l'élevage biologique, 13 et 14 octobre 2010, ITAB, Lons le Saunier, 150p.

VIGNAU-LOUSTAU L. et HUYGHE C., 2008. Stratégies fourragères. Editions France Agricole, Paris, 336p.

VISSAC B., 2002. Les vaches de la République : saisons et raisons d'un chercheur citoyen. Editions Quae, Versailles, 505p.

### **Entretiens**

DOURAU T., 2015. Entretien avec le boucher d'Oloron Sainte-Marie au sujet de son projet autour de la race Béarnaise, réalisé le 20 Juillet 2015.

MORA B., 2014. Entretien avec le président de l'ASRBB concernant l'association et son fonctionnement, réalisé le 10 Juin 2014.

POIVRE M., 2014. Entretien avec une éleveuse de vache béarnaise et secrétaire de l'association concernant l'évolution récente de la situation pour la vache béarnaise, réalisé le 15 Juin 2014.

RIGA P., 2015. Entretien avec l'animateur de l'animateur de la race Maraîchine pour le compte du CREGENE (Conservatoire des Ressources Génétiques du centre ouest Atlantique), réalisé le 22 Mai 2015.

## Glossaire

**Estive** : Pâturage de montagne exploité en été. Ce mot peut également correspondre à la période pendant laquelle l'estivage est pratiqué

**Gain moyen quotidien** : Il indique la vitesse moyenne de croissance exprimée en g/j pendant une période déterminée et se calcule de la manière suivante :  
$$\frac{((\text{Poids vif à l'abattage} - \text{poids à la naissance}) / \text{nombre de jours d'élevage})}{\text{nombre de jours d'élevage}}$$

**Matière brute** : Ce dit d'une matière, d'un aliment lorsqu'il n'est pas sec (matière brute = matière sèche + eau).

**Micro filière** : Vient du concept de filière qui consiste à décrire l'ensemble des étapes et des acteurs qui concourent à la fabrication et la distribution d'un produit. La micro filière part du même principe, mais avec un nombre réduit d'acteurs et s'applique à une échelle locale.

**Quantitative trait loci** : C'est une région plus ou moins grande d'ADN qui est étroitement associée à un caractère quantitatif, c'est-à-dire une région chromosomique où sont localisés un ou plusieurs gènes à l'origine du caractère en question.

**Race à petit effectif** : Est une race dont l'effectif de femelles est inférieur à 5000 individus au niveau national)

**Race à très petit effectifs** : Est une race dont l'effectif de femelles est inférieur à 1000 individus au niveau national

**Surface agricole utile** : Est la surface consacrée à la production agricole, elle se compose des terres arables, des surfaces toujours en herbe et cultures pérennes.

**Surface fourragère principale** : Est la part de la SAU consacré aux cultures fourragères du type prairies temporaires, permanentes, artificielles, ...

**Unité gros bétail** : Est une unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Par définition, 1 vache laitière = 1 UGB. Les équivalences entre animaux sont basées sur leurs besoins alimentaires

## Table des figures

Figure 1 : Carte de répartition des races bovines françaises en 1881 .....	11
Figure 2 : Répartition des exploitations laitières sur le territoire national.....	17
Figure 3 : Bassin de production bovin allaitant .....	20
Figure 4 : Carte des altitudes moyennes des communes situées en zone de montagne, en Pyrénées-Atlantiques. ....	22
Figure 5 : Comparaisons des températures et précipitations mensuelles des villes de Pau et Toulouse .....	23
Figure 6 : Evolution des effectifs de vaches allaitantes entre 2004 et 2014 .....	24
Figure 7 : La vache béarnaise contemporaine .....	25
Figure 8 : Répartition des éleveurs selon la taille du troupeau de vaches béarnaises.....	28
Figure 9 : Carte de positionnement des éleveurs en Béarn .....	29
Figure 10 : Evolution des effectifs de vaches Béarnaises entre 1892 et 2012 .....	30
Figure 11 : Schéma des différents partenaires de l'ASRBB.....	33
Figure 12 : Schéma récapitulatif de la méthodologie appliquée durant l'étude .....	41
Figure 13 : Exemple de résultats d'un test (t) de Student sur deux échantillons .....	49
Figure 14 : Positionnement et nombres de bêtes des 32 exploitations visitées .....	51
Figure 15 : Proportion de chaque profession au sein de la population enquêtée.....	53
Figure 16 : Boîte à moustache de la SAU des exploitations interrogées .....	53
Figure 17 : Boîte à moustache du nombre d'UGB par exploitation .....	53
Figure 18 : Répartition des enquêtés selon la taille de leur troupeau béarnais .....	54
Figure 19 : Représentation de l'atelier béarnais dans les exploitations ayant un troupeau de blondes d'aquitaine.....	55
Figure 20 : Répartition selon les OTEX .....	56
Figure 21 : Tableau des valeurs propres de l'ACM .....	57
Figure 22 : Tableau des cosinus carrés du test ACM.....	57
Figure 23 : Implication antérieure des enquêtés dans l'association.....	60
Figure 24 : Perspectives d'implication dans l'association.....	60
Figure 25 : Résultat du test de Student avec les variables complémentations et GMQ....	62
Figure 26 : Nombre d'éleveurs pratiquant l'estive des vaches béarnaises .....	63
Figure 27 : Répartition des éleveurs selon l'altitude moyenne de l'estive .....	63
Figure 28 : Boîte à moustache illustrant la distance moyenne entre l'estive et le corps de ferme.....	64
Figure 29 : Répartition des éleveurs selon la distance séparant la ferme de l'estive .....	64
Figure 30 : Répartition des éleveurs selon le lieu d'hivernage de bêtes.....	65
Figure 31 : Répartition des enquêtés selon le type de ration hivernale des mères .....	67
Figure 32 : Répartition des éleveurs selon la pratique ou non de la finition .....	68
Figure 33 : Répartition des éleveurs selon le type de reproduction .....	69
Figure 34 : Répartition des enquêtés selon le nombre de traitement annuel .....	71
Figure 35 : Répartition des éleveurs selon les types de mise en marchés des produits...	71
Figure 36 : Boîte à moustache des prix de vente pratiqués en vente directe .....	73
Figure 37 : Répartition des enquêtés selon le prix proposés en vente directe .....	73
Figure 38 : Répartition des prospects selon l'âge à l'abattage de veaux.....	74

Figure 39 : Boîte à moustache des poids carcasse déclarés sur les 32 enquêtes.....	75
Figure 40 : Répartition des éleveurs selon le poids carcasse à l'abattage .....	75
Figure 41 : Evolution de la dynamique et des objectifs de l'association pour la sauvegarde de la race Béarnaise.....	81
Figure 42 : Aperçu d'une partie de la trame pour la future charte d'élevage en race Béarnaise.....	89
Figure 43 : Démarche à appliquer pour le dépôt d'une marque.....	90

## Table des tableaux

Tableau 1 : Les races bovines françaises : effectifs et proportions .....	13
Tableau 2 : Evolution des effectifs pour les 15 races en conservation .....	15
Tableau 3 : Récapitulatif des différents systèmes laitiers et des races associées .....	19
Tableau 4 : Récapitulatif des différents systèmes bovin viande et les races associées ...	22
Tableau 5 : Pourcentage de sang béarnais d'un veau en fonction du pourcentage de sang béarnais de ses parents .....	25
Tableau 6 : Répartition des éleveurs selon la taille du troupeau béarnais et le lieu d'élevage (Pyrénées-Atlantiques ou autre).....	27
Tableau 7 : Effectifs de vaches Béarnaises selon les départements.....	28
Tableau 8 : Compte de résultat 2014 de l'ASRBB.....	32
Tableau 9 : Budgétisation triennale du projet de structuration de l'ASRBB.....	36
Tableau 10 : Synthèse des acteurs aval identifiés par l'étude de marché.....	37
Tableau 11 : Structure du guide d'entretien : partie exploitation .....	44
Tableau 12 : Structure du guide d'entretien : vache béarnaise et motivations .....	45
Tableau 13 : Quotas à respecter lors du choix des éleveurs pour l'enquête .....	46
Tableau 14 : Répartition des éleveurs de la population et de l'échantillon selon la taille de leur troupeau de vaches Béarnaises .....	52
Tableau 15 : Répartition des effectifs béarnais selon le statut des personnes.....	53
Tableau 16 : Tableau des effectifs de vaches Béarnaises dans les troupeaux de Blondes d'Aquitaine .....	55
Tableau 17 : Pourcentage d'UGB détenu par les différents OTEX .....	56
Tableau 18 : Proportion d'UGB concernés par la pratique de l'estive .....	63
Tableau 19 : Proportion d'UGB concernés par les différentes pratiques d'hivernage .....	65
Tableau 20 : Proportion d'UGB concernés par les différents types de ration .....	67
Tableau 21 : Proportion d'UGB concernés par les différents types de reproduction.....	70
Tableau 22 : Proportion d'UGB concernés par les différents types de commercialisation	72
Tableau 23 : Récapitulatif de forces et faiblesses des différentes pratiques d'élevage ....	77
Tableau 24 : Synthèse du potentiel d'augmentation du groupe constituant l'association .	78
Tableau 25 : Synthèse du budget pour le suivi technique réalisé par l'association.....	85
Tableau 26 : Synthèse du budget pour le suivi technique réalisé par Bovin croissance...	86
Tableau 27 : Présentation des prospects pour la charte d'élevage .....	87

# Table des matières

REMERCIEMENTS .....	3
SOMMAIRE .....	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION GENERALE .....	6
PARTIE 1: CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	7
<b>1 LA SELECTION ANIMALE ET LES RACES A TRES PETIT EFFECTIF .....</b>	<b>8</b>
1.1 DEFINITIONS ET PRINCIPES .....	8
1.1.1 <i>Les différents types de sélection</i> .....	8
1.1.1.1 La sélection phénotypique.....	8
1.1.1.2 La sélection génotypique.....	8
1.2 HISTORIQUE ET CONSEQUENCES DE LA SELECTION.....	9
1.2.1 <i>La domestication</i> .....	9
1.2.2 <i>La genèse de l'élevage contemporain</i> .....	9
1.3 L'ÉVOLUTION DE L'ÉLEVAGE EN FRANCE.....	10
1.3.1 <i>L'influence anglaise durant le 19<sup>ème</sup> siècle.</i> .....	10
1.3.2 <i>La période d'après-guerre: des changements importants dans les campagnes françaises</i> .....	11
1.3.2.1 Au niveau technique.....	11
1.3.2.2 Au niveau politique.....	12
1.3.3 <i>Les limites génétiques du modèle productiviste</i> .....	13
1.3.3.1 La prise de conscience.....	13
1.3.3.2 Intérêt des races menacées .....	13
1.3.4 <i>Les premiers pas vers la conservation</i> .....	14
1.3.5 <i>Les résultats de 30 ans de conservation: le cas des races bovines locales à très faible effectif.</i> 14	
1.3.5.1 Définitions.....	14
1.3.5.2 Situation actuelle.....	15
1.3.5.3 Les nouveaux enjeux pour ces races bovines.....	16
<b>2 LES CONDUITES D'ÉLEVAGE EN BOVIN .....</b>	<b>16</b>
2.1 L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE EN FRANCE .....	16
2.1.1 <i>Les productions animales avant 1950</i> .....	16
2.1.2 <i>L'après-guerre: une nouvelle vision de l'élevage et de ses pratiques</i> .....	16
2.2 LES SYSTEMES D'ÉLEVAGE BOVIN D'AUJOURD'HUI ET LEUR REPARTITION AU NIVEAU NATIONAL.....	17
2.2.1 <i>Le cheptel laitier</i> .....	17
2.2.1.1 Nombre d'exploitations et répartition .....	17
2.2.1.2 Les systèmes d'élevage dominants.....	17
2.2.1.3 Lien entre race et système d'élevage laitier .....	18
2.2.2 <i>Le cheptel bovin viande</i> .....	19
2.2.2.1 Les effectifs et leur répartition.....	19
2.2.2.2 Les systèmes d'élevage dominants.....	20
2.2.2.3 Lien entre race et système d'élevage viande .....	21
2.3 L'ÉLEVAGE BOVIN EN PYRENEES-ATLANTIQUES.....	22
2.3.1 <i>Les données topographiques et climatiques du département.</i> .....	22
2.3.2 <i>Les informations importantes</i> .....	23
2.3.3 <i>Zoom sur l'élevage bovin allaitant en Béarn</i> .....	24
2.3.3.1 Les chiffres clés.....	24
2.3.3.2 Les systèmes d'élevage .....	24
<b>3 LA RACE BEARNAISE .....</b>	<b>24</b>
3.1 SES CARACTERISTIQUES .....	24
3.1.1 <i>Description de la morphologie et des aptitudes de la béarnaise</i> .....	24
3.1.2 <i>Effectifs d'animaux béarnais et localisation des troupeaux</i> .....	26
3.1.2.1 Au niveau national.....	26

3.1.2.2	Au niveau des Pyrénées-Atlantiques .....	28
3.1.3	<i>Son histoire</i> .....	29
3.2	PRESENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA RACE BOVINE BEARNAISE (ASRBB) .....	31
3.2.1	<i>Création et membres fondateurs</i> .....	31
3.2.2	<i>Organisation et fonctionnement</i> .....	31
3.2.2.1	Gouvernance.....	31
3.2.2.2	Budget .....	32
3.2.3	<i>Les partenaires</i> .....	32
3.2.3.1	Les partenaires historiques .....	33
3.2.4	<i>Le renouveau de l'association</i> .....	34
3.2.4.1	Une redynamisation en cours .....	34
3.2.4.2	Contexte de l'étude : le projet de structuration en micro-filière .....	34
3.2.4.3	Les résultats du projet de structuration .....	35
<b>4</b>	<b>PROBLEMATIQUE</b> .....	<b>38</b>
	<b>PARTIE 2 : METHODOLOGIE</b> .....	<b>39</b>
<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE L'ETUDE</b> .....	<b>40</b>
1.1	OBJECTIFS PRINCIPAUX .....	40
1.2	OBJECTIFS OPERATIONNELS.....	40
<b>2</b>	<b>DEMARCHE ET METHODES APPLIQUEES</b> .....	<b>40</b>
2.1	SCHEMA METHODOLOGIQUE .....	40
2.2	LA PHASE EXPLORATOIRE .....	42
2.2.1	<i>Les principes de l'exploration</i> .....	42
2.2.2	<i>Les moyens mis en œuvre</i> .....	42
2.2.2.1	Les recherches bibliographiques.....	42
2.2.2.2	Les entretiens exploratoires.....	42
2.2.2.3	La participation aux réunions de pilotage du projet de structuration en micro filière .....	43
2.3	REALISATION DES ENQUETES ELEVEURS .....	43
2.3.1	<i>Les objectifs</i> .....	43
2.3.2	<i>Le guide d'entretien</i> .....	43
2.3.2.1	Les choix méthodologiques.....	43
2.3.2.2	Les thèmes abordés.....	44
2.3.2.3	Le test du guide d'entretien .....	46
2.3.3	<i>Choix de la population à enquêter</i> .....	46
2.3.4	<i>La réalisation des enquêtes éleveurs</i> .....	46
2.3.4.1	La préparation de l'enquête : prise de rendez-vous .....	46
2.3.4.2	Le lieu et la durée de l'entretien .....	46
2.4	LES RESULTATS.....	47
2.4.1	<i>Les données récoltées</i> .....	47
2.4.2	<i>La mise en forme des données d'enquêtes</i> .....	47
2.5	L'ANALYSE DES DONNEES RECOLTEES.....	47
2.5.1	<i>Caractérisation des élevages de Béarnaises</i> .....	47
2.5.1.1	La typologie des élevages détenteurs de vaches Béarnaises .....	47
2.5.1.2	Le choix des outils d'analyse .....	47
2.5.2	<i>L'étude des pratiques d'élevage</i> .....	48
2.5.2.1	Le choix des outils d'analyse .....	48
	<b>PARTIE 3 : RESULTATS</b> .....	<b>50</b>
<b>1</b>	<b>LES ELEVEURS RENCONTRES</b> .....	<b>51</b>
1.1	NOMBRE ET LOCALISATION .....	51
1.2	REPRESENTATIVITE DU GROUPE D'ELEVEURS RENCONTRES .....	51
<b>2</b>	<b>CARACTERISATION DES EXPLOITATIONS POSSEDANT DES VACHES BEARNAISES</b> .....	<b>52</b>
2.1	PRESENTATION GENERALE DES EXPLOITATIONS RENCONTREES .....	52
2.1.1	<i>Le statut des éleveurs</i> .....	52
2.1.2	<i>La structure des exploitations</i> .....	53

2.1.3	<i>Hétérogénéité des troupeaux de béarnaises</i> .....	54
2.1.4	<i>Les orientations technico-économiques présentes dans la race</i> .....	55
2.2	CONSTRUCTION D'UNE TYPOLOGIE .....	56
2.2.1	<i>A partir d'une Analyse des Composantes Multiples</i> .....	56
2.2.2	<i>A partir d'une analyse de contenu vertical</i> .....	57
2.3	PERSPECTIVES D'EVOLUTION .....	59
2.3.1	<i>Au niveau des effectifs d'animaux</i> .....	59
2.3.2	<i>Le potentiel d'implication</i> .....	59
<b>3</b>	<b>L'ETUDE DES PRATIQUES D'ELEVAGE</b> .....	<b>60</b>
3.1	L'INFLUENCE DES PRATIQUES D'ELEVAGE SUR PERFORMANCES EN RACE BEARNAISE .....	60
3.1.1	<i>Test de validité des données</i> .....	61
3.2	DESCRIPTION DES PRATIQUES D'ELEVAGE .....	62
3.2.1	<i>La conduite générale du troupeau</i> .....	62
3.2.1.1	La mixité des races bovines .....	62
3.2.1.2	La pratique de la transhumance .....	62
3.2.1.3	L'hivernage .....	65
3.2.2	<i>L'alimentation des animaux</i> .....	66
3.2.2.1	Conduite générale sur l'année .....	66
3.2.2.2	Détail de la ration de base durant l'hiver .....	66
3.2.3	<i>La reproduction</i> .....	68
3.2.4	<i>Les traitements sanitaires</i> .....	70
3.2.5	<i>La commercialisation des produits</i> .....	71
3.2.5.1	Les différents réseaux mise en marché .....	71
3.2.5.2	L'âge et le poids d'abattage .....	74
3.2.5.3	Points forts et faibles de la race .....	76
<b>4</b>	<b>SYNTHESE GENERALE DES RESULTATS</b> .....	<b>77</b>
4.1	LES PRATIQUES D'ELEVAGE .....	77
4.2	LE POTENTIEL D'IMPLICATION A PARTIR DE LA TYPOLOGIE .....	78
<b>PARTIE 4 : DISCUSSION ET PROPOSITIONS</b> .....		<b>79</b>
<b>1</b>	<b>LIMITES DE L'ETUDE</b> .....	<b>80</b>
1.1	LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES .....	80
1.2	LES ELEVEURS A ENQUETER .....	80
1.3	LA REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON .....	80
1.4	LES DONNEES QUANTITATIVES RELATIVES AUX PRATIQUES D'ELEVAGE .....	80
1.4.1	<i>Focalisation sur la race Béarnaise</i> .....	80
1.5	LA FIABILITE DES DONNEES .....	81
<b>2</b>	<b>DISCUSSION</b> .....	<b>81</b>
<b>3</b>	<b>PROPOSITION 1 : CREATION D'UN SUIVI TECHNIQUE POUR LA RACE BEARNAISE</b> .....	<b>82</b>
3.1	REALISATION DU SUIVI PAR L'ASRBB .....	82
3.1.1	<i>Le contenu du suivi</i> .....	82
3.1.1.1	Les critères retenus .....	82
3.1.2	<i>Méthodes de recueil</i> .....	83
3.1.2.1	La reproduction et l'aspect sanitaire .....	83
3.1.2.2	La croissance des veaux .....	83
3.1.3	<i>Budgétisation du projet de suivi technique en race Béarnaise</i> .....	84
3.1.3.1	Les postes de dépenses .....	84
3.1.3.2	Les possibilités de financement .....	84
3.2	REALISATION DU SUIVI PAR UN ORGANISME EXTERIEUR A L'ASSOCIATION .....	85
3.2.1	<i>Les offres « Bovin Croissance » envisageables pour la race Béarnaise</i> .....	85
3.2.1.1	Contenu des l'offres .....	85
3.2.1.2	Coût et intérêts de ces prestations .....	86
<b>4</b>	<b>PROPOSITION 2 : CREATION D'UNE CHARTE DE PRODUCTION</b> .....	<b>87</b>

4.1	METHODOLOGIE APPLIQUEE POUR LA CREATION DE LA CHARTE DE PRODUCTION .....	87
4.2	RESULTATS DE CETTE MICRO-ETUDE .....	88
4.3	LA CHARTE DE PRODUCTION POUR LA RACE BEARNAISE.....	88
4.3.1	<i>La trame de la charte de production</i> .....	88
<b>5</b>	<b>PROPOSITION 3 : LE DEPOT D'UNE MARQUE COLLECTIVE .....</b>	<b>89</b>
	<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>91</b>
	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>92</b>
	<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>100</b>
	<b>TABLE DES FIGURES .....</b>	<b>101</b>
	<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>103</b>
	<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>104</b>
	<b>PRESENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA RACE BOVINE BEARNAI.....</b>	<b>129</b>
	<b>IDENTIFICATION DES ANIMAUX.....</b>	<b>129</b>
	<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>137</b>

## **ANNEXES**

## CONSERVATION ET CARACTERISATION DE LA RACE

Objectifs	Actions	2015	
		Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>CONSERVATION ET CARACTERISATION DE LA RACE</b>			
Caractériser la race	Définir collectivement une fiche de caractérisation de la race	Création d'un groupe de travail (7 éleveurs)	1 520
	Elaboration du livre généalogique	Création du livre généalogique	1 520
	Gérer le livre et l'inventaire	Tenir le livre à jour	3 100
Maintenir l'équilibre et la diversité des souches	Repérer et confirmer les nouveaux individus	Intégrer de nouveaux individus	150
	Bilan sur la variabilité génétique (tous les 5 ans)		
	Elaborer et communiquer stratégie d'accouplement	1 réunion avec les éleveurs sur la stratégie d'accouplement	790
	Donner des conseils d'accouplements	Conseiller 10-15 éleveurs	1 090
	Suivi de la pérennité des descendances (transplantation embryonnaire si besoin)	Repérage	790
Choix des reproducteurs	Caractériser les animaux et leurs aptitudes : collecte des données (visites élevages, photos, CPB, contrôle performance, etc.)	3 élevages en suivi de croissance Achat d'une balance	15 080
	Repérer les mères à taureaux	1 réunion collective (validation principes)	1 280
	Mettre à disposition les mâles reproducteurs pour IA et monte naturelle	20 vaches en IA Achat d'une bétailière	22 640
	Elaboration des fiches taureaux (tous les 5 ans)		
	Compléter et diffuser le catalogue des taureaux		
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>47 960</b>

2 016	
Résultats attendus	TOTAL (€)
Tenir le livre à jour	3 100
Intégrer de nouveaux individus	150
Bilan sur la variabilité génétique	1 120
1 réunion avec les éleveurs sur la stratégie d'accouplement	790
Conseiller 10-15 éleveurs	1 090
Préparation	790
5 élevages en suivi de croissance	9 180
Repérage lors des visites + 1 bilan annuel	1 280
30 vaches en IA	7 340
Elaboration des fiches taureaux	1 260
	26 100

2 017	
Résultats attendus	TOTAL (€)
Tenir le livre à jour	3 100
Intégrer de nouveaux individus	150
1 réunion avec les éleveurs sur la stratégie d'accouplement	790
Conseiller 10-15 éleveurs	1 090
Transplantation embryonnaire / Conservation ovocytes (voie femelles)	5 790
7 élevages en suivi de croissance	9 900
Repérage lors des visites + 1 bilan annuel	1 280
40 vaches en IA	4 040
Compléter et diffuser le catalogue des taureaux	390
	26 530

# PROGRESSION DE LA MAITRISE TECHNIQUE

Objectifs	Actions	2015		2 016		2 017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>PROGRESSION DE LA MAITRISE TECHNIQUE</b>							
<b>Amélioration de la connaissance technique des pratiques</b>	1 voyage d'étude / an auprès de filières similaires : races rustiques à petits effectifs	1 voyage d'étude auprès de filières similaires : races rustiques à petits effectifs	2 200	1 voyage d'étude auprès de filières similaires : races rustiques à petits effectifs	1 400	1 voyage d'étude auprès de filières similaires : races rustiques à petits effectifs	1 400
	Etat des lieux des pratiques	Etat des lieux des pratiques (stagiaire)	7 000	Mise à jour	1 500	Mise à jour	2 400
	Organiser des visites d'élevage de vaches béarnaises		600		600		600
	Formalisation et diffusion de fiches "cas concrets"			Formalisation et diffusion de fiches "cas concrets"	2 340	Formalisation et diffusion de fiches "cas concrets"	1 560
	Suivi d'exploitation et conseil technique (minimum 1 fois / an et au besoin)		4 500		4 500		4 500
	Accompagnement technique et réglementaire		4 000		4 000		4 000
<b>"R&amp;D" recherche et test de nouvelles pratiques</b>	à intégrer dans PSDR ?	Test de production de bœuf gras	300	Test sur les durées de maturation des carcasses	300	Test sur l'alimentation des vaches (lin, luzerne, etc.)	300
			1 080		1 080		1 080
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>19 680</b>		<b>15 720</b>		<b>15 840</b>

## AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Objectifs	Actions	2015		2016		2017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>AUGMENTATION DES EFFECTIFS</b>							
<b>Trouver / attirer de nouveaux éleveurs</b>	Participation à des événements locaux touchant les professionnels agricoles : - Foire du 1er mai - Laas - Journée départementale élevage		3 300		2 800		2 800
	Etre visible - se faire identifier (stand, animaux, supports, tenues...)						
	Communication média professionnels : Sillon, Bulletin Agricole, etc.		600		600		600
	Communication organismes professionnels : JA, Chambre...		600		600		600
	Sensibilisation auprès des élèves de lycées		600		600		600
<b>Augmenter le nombre de génisses chez les éleveurs identifiés</b>	Informers les éleveurs de la demande (Tony Dourau)						
<b>Mettre en relation et encadrer l'offre et la demande en animaux vifs</b>	Courrier éleveurs Appels/relances Journal de l'association avec petites annonces		1 500		1 500		1 500
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>6 600</b>		<b>6 100</b>		<b>6 100</b>



## ENCADRER LES PRATIQUES D'ELEVAGE

Objectifs	Actions	2015			2016			2017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)		Résultats attendus	TOTAL (€)		Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>HARMONISER ET ENCADRER LES PRATIQUES D'ELEVAGE</b>									
Mise en place d'une commission dédiée au sein de l'association Facilitation du montage de projets		Mise en place de la commission	600						
Recherche et analyse comparative de cahiers des charges d'autres filières bovines		Recherche et analyse de cahiers des charges d'autres filières	600		Recherche et analyse de cahiers des charges d'autres filières	600			
Mise en place d'une charte d'élevage		Réflexion sur la définition de la charte	2 080		Mise en place de la charte	2 680			
Suivre et faire évoluer la charte								Evolution de la charte	2 080
Suivi des engagements (application de la charte)					Suivi des engagements	300		Suivi des engagements	600
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>3 280</b>			<b>3 580</b>			<b>2 680</b>

## CONDUITE DU PROJET, STRUCTURATION PROFESSIONNELLE

Objectifs	Actions	2015		2016		2017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>CONDUITE DU PROJET DE FILIERE, ANIMATION DE LA STRUCTURATION PROFESSIONNELLE</b>							
<b>Mobiliser et motiver les éleveurs : Communication interne</b>	Site Internet Journal de l'association Courriers (annonces, infos)		4 500		3 000		3 000
<b>Structurer, organiser, faire vivre l'association</b>	1 dizaine de réunions chaque année : 1 Assemblée Générale (tous les membres) 3 à 4 Conseils d'Administration (≈ 10 personnes) 3 à 4 Bureau (3 à 4 personnes)		4 500		4 500		4 500
	Mettre en place une commission "OS" (1/an) - validation standard - section du livre - orientations de la race		900		900		900
	Mettre en place d'autres commissions selon les besoins de l'association						
	1 Comité de pilotage / an associant l'ensemble des partenaires		900		900		900
	Montage de dossiers Gestion économique et financière Bilan technique		3 000		3 000		3 000
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>13 800</b>		<b>12 300</b>		<b>12 300</b>

## FAIRE CONNAITRE LA RACE AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES INSTITUTIONS

Objectifs	Actions	2015		2016		2017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>FAIRE CONNAITRE LA RACE AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES INSTITUTIONS</b>							
<b>Mettre en place un évènement dédié à la vache béarnaise localement</b>	Mise en place d'une commission dédiée au sein de l'association	Mise en place de la commission	600				
	Organiser une fête de la vache Béarnaise (tous les 2 ans)			Organisation de la fête de la vache Béarnaise	2 400		
<b>Disposer de contenus documentaires</b>					300		300
<b>Participer à des foires et salons à forte visibilité (nationale, internationale)</b>	Salon International de l'Agriculture - Paris 2016			Participation au Salon International de l'Agriculture - Paris	5 940		
	Euro Gusto Slow food 2016			Participation au salon Euro Gusto Slow food	4 500		
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>600</b>		<b>13 140</b>		<b>300</b>

## CARACTERISATION DES PRODUITS

Objectifs	Actions	2015		2016		2017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>CARACTERISATION DES PRODUITS</b>							
<b>Adapter les conduites d'élevage et la maturation de la viande</b>	Rechercher des informations et des références sur la caractérisation de la viande bovine		450		450		900
	Tests sur différentes durées de maturation de la viande : trouver des partenaires définir un protocole planifier et réaliser les tests → Connaissance physico-chimique et sensorielle				2 400		
	Tests sur l'influence sur la viande des modes d'alimentation des vaches : trouver des partenaires définir un protocole planifier et réaliser les tests → Connaissance physico-chimique et sensorielle						2 400
<b>Bien connaître son produit : savoir en parler, savoir le promouvoir</b>	Formation à l'analyse sensorielle pour les membres de la filière		1 700				
	Partage des tests au sein de la filière				300		300
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>2 150</b>		<b>3 150</b>		<b>3 600</b>



Mission Agro-Alimentaire Pyrénées



# PROMOTION DES PRODUITS ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Objectifs	Actions	2015		2016		2017	
		Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)	Résultats attendus	TOTAL (€)
<b>PROMOTION DES PRODUITS ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL</b>							
<b>Mise en place marque commerciale</b>	Création d'une identité visuelle : logo	Création d'un logo	1 100				
	Réflexion autour d'une marque collective : mise en place d'une commission dédiée			Mise en place d'une commission dédiée	1 500		
	Création et mise en place de la marque collective					Création et mise en place de la marque collective	3 500
<b>Promotion</b>	Réaliser un évènement promotionnel avec des partenaires restaurateurs	Réalisation d'1 évènement	1 100	Réalisation d'1 évènement	1 100	Réalisation d'1 évènement	1 100
<b>Organisation commerciale commune de la filière</b>	Rencontrer Tony Dourau pour cadrer la collaboration et définir un mode de fonctionnement	Rencontre de Tony Dourau	300				
	Mettre en place et communiquer les "règles du jeu"	Mise en place et communication des "règles du jeu"	600				
	Désigner un éleveur responsable (bénévole) pour gestion offre / demande commerciale	Désignation d'un éleveur responsable	480				
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>3 580</b>		<b>2 600</b>		<b>4 600</b>

## SYNTHESE DES BESOINS EN MOYENS HUMAINS

		2015	2016	2017
Technicien Association	jours	123	147	134
Institut de l'Elevage	jours	20	23	15
Conservatoire des Races d'Aquitaine	jours	8	7	6
Chambre d'Agriculture	jours	22	17	17
Eleveurs	jours bénévoles	124	133	116

## SYNTHESE DES BESOINS FINANCIERS

2015	2 016	2 017	TOTAL
TOTAL (€)	TOTAL (€)	TOTAL (€)	(€)

### Nature de dépenses

Moyens Humains Internes	36 750	44 100	40 050	<b>120 900</b>
IDELE	9 600	11 040	7 200	<b>27 840</b>
Conservatoire des Races d'Aquitaine	9 200	9 250	10 400	<b>28 850</b>
Chambre d'Agriculture 64	11 000	8 500	8 500	<b>28 000</b>
Frais de mise en œuvre des actions	1 800	7 300	1 300	<b>10 400</b>
Expertise extérieure	1 300	1 500	3 500	<b>6 300</b>
Investissement	28 000	1 000	1 000	<b>30 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>97 650</b>	<b>82 690</b>	<b>71 950</b>	<b>252 290</b>

## Guide d'entretien enquête éleveurs

### I) Coordonnées

Nom  
Prénom  
Adresse  
Numéro de téléphone  
Nombre d'animaux recensés

### II) Contact téléphonique

Bonjour, je me présente, je m'appelle Maxime BLANQUET élève ingénieur à l'école de Purpan. Je suis actuellement en stage à l'association de défense de la vache béarnaise et je travaille à la réflexion d'une stratégie de développement de la filière. Ce stage se déroule en partenariat avec le conservatoire des races d'aquitaine, l'institut de l'élevage et la chambre d'agriculture du 64. Nous avons prévu de réaliser des enquêtes auprès des éleveurs/détenteurs de vaches béarnaises. Je vous appelle donc pour savoir s'il est possible que nous nous rencontrions pour discuter ? Quelles sont vos disponibilités ?

### III) Prise de contact chez l'éleveur

Bonjour, où pouvons-nous nous installer pour réaliser l'entretien ? Voilà ce que je pensais faire : je vais vous poser des questions qui aborderont 3 sujets distincts: tout d'abord des questions générales sur votre exploitation, ensuite nous parlerons de vos vaches béarnaises (date de début, motivation ...). Et pour finir, nous discuterons de l'association et de ses partenaires (conservatoire des races d'aquitaine, institut de l'élevage,...).

Je voudrais enregistrer notre conversation afin de pouvoir la retranscrire, est-ce que cela vous pose un problème ? L'enregistrement n'appartient qu'à nous deux et il est anonyme. Je ne suis pas autorisé, sauf après accord, à le faire écouter à qui que ce soit. Concernant la retranscription, je vous l'enverrai et elle sera systématiquement soumise à votre accord préalable pour toute diffusion.

### IV) Description de l'exploitation agricole

- ⇒ Vous allez me parler de votre exploitation :
- ⇒ Quand (année) est ce que vous avez démarré ? Succession de familiale ?
- ⇒ Avec quelles productions?
- ⇒ Aujourd'hui qu'est-ce que vous produisez ?

- ⇒ Bovin : Nombre d'adultes ? De génisses ? De veaux mâles ? Veaux ? Combien seront gardés ? par race si besoin.. et si nécessaires animaux croisés ; sans oublier si laitières et traite
- ⇒ Ovin : Nombre de brebis ? D'agnelles ? Nombre pour le renouvellement ? Combien de production (référence) ?
- ⇒ Autre production ? Animales ou végétales ?
- ⇒ Cultures : Combien d'hectares vous possédez (déclarés PAC)? Locations ? Combien vous en fauchez ? C'est des prairies naturelles ? Combien sont utilisés pour le parcours (privé, communal)? Vous possédez des estives (privé, communal)?
- ⇒ Et vous travaillez tous seul sur votre exploitation ? Votre conjoint que fait-il dans la vie ? (revenus extérieurs)
- ⇒ Activités extérieures : combien de jours par semaine, combien d'heure.

## **V) La race bovine béarnaise chez vous**

- ⇒ Et dans tout cela, qu'est-ce qui vous a poussé vers la vache béarnaise ?

### **Motivations :**

- ⇒ Quand (à quelle époque) avez-vous acheté/ élevé votre première vache ? Pourquoi ? Chez qui ? Puis la seconde ou les suivantes ?
- ⇒ Qu'est-ce qui vous a décidé ? Qu'est-ce qui était important pour vous ?
- ⇒ Pourquoi des VB et pas un autre animal... un patrimoine qui ne doit pas se perdre ? le faire connaître aux autres, aux jeunes ? le plaisir d'un animal de compagnie ? pour en tirer un revenu....

### **Conduite du troupeau :**

- Est-ce que vous pouvez me parler de la conduite de votre troupeau ? Qu'est-ce que vous lui donnez à manger ?
- ⇒ du foin ? Période ? quantités ?
- ⇒ des concentrés ? Période ? concentrés ?
- ⇒ est-ce que les animaux ne sortent pas dehors à certaines périodes ? de quand à quand ? pourquoi ?
- ⇒ Est-ce qu'il rentre en grange durant l'hiver ? Quand ? Pourquoi
- ⇒ Au niveau de la reproduction, vous en avez fait reproduire combien de vache cette année ? A quelle période ? MN ou IA ?
- ⇒ Si IA, comment choix du taureau (consanguinité, image,...)

- ⇒ Si MN avec taureau, pourquoi gardé ? Si non chez qui ils le prennent ? Est-ce qu'il serait intéressé pour en avoir un ?
- ⇒ comment gérez-vous le retour d'IA (taureaux, 2<sup>ème</sup> IA) ? Race pure ou croisement ? Pourquoi si croisement ? Elles ont toutes mis bas ?
- ⇒ Et l'année prochaine vous pensez en faire reproduire combien ?
- ⇒ Au niveau sanitaire, est ce que vous faites du préventif (vaccins, parasitisme, ...) ?
- ⇒ Vous avez connu des problèmes sanitaires cette année (infection, parasitisme, ...) ? Et les années précédentes ? Vous connaissez des problèmes récurrents avec cette vache ?

### **Commercialisation :**

- ⇒ Et au niveau de la vente de vos bêtes ?
- ⇒ Cette année vous avez vendu combien de veaux (mâles et femelles) ? A qui ? reproducteurs ou pour la boucherie
- ⇒ Vers quel âge vous les vendez ? et est- ce que c'est variable? A quel poids environ ? Et concernant le prix, vous en obtenez combien ?
- ⇒ A qui vous vendez (Coop,...)
- ⇒ quelle part d'autoconsommation ? Vente directe ? Comment ?
- ⇒ Si vous ne faites pas de vente directe ..pourquoi ?
- ⇒ Et pour les années précédentes vous avez vendu aux mêmes personnes ?
- ⇒ Selon vous, quels sont les points forts/faibles de ces animaux pour la boucherie ?  
(attention à faire préciser ce qu'est un défaut de rendement, de conformation, de couleur, de gras..)

### **Futur du troupeau**

- D'ici 2 à 5 ans, combien pensez-vous que vous aurez de VB : moins ? plus ? pareil ? Par quel moyen comptez-vous-y arriver (renouvellement, achat vache, génisse)?
- ⇒ Quels sont les éléments qui vous freinent (reproduction, SAU, manque de débouchés, rentabilité économique,...)?
- ⇒ Si vous pouviez acheter 10 vaches demain, est ce que vous le feriez ?

### **VI) Vision de l'association**

- Connaissez-vous d'autres éleveurs ? lesquels, comment les avez-vous connus... quand avez-vous l'occasion de vous rencontrer ?

⇒ Et par rapport à l'accompagnement (association, conservatoire, institut de l'élevage) des éleveurs, qu'en pensez-vous ? suffisant ?

⇒ Si vous avez un problème, vers qui vous tournez vous ? Pourquoi ?

### **Association**

⇒ selon vous à quoi sert-elle ?

⇒ recevez-vous les invitations ? les CR ? est-ce que vous les lisez ? Qu'en pensez-vous (utile) ?

⇒ êtes-vous satisfait de ce qu'elle réalise ? (communication, réunions : dates, heure, lieu...)

⇒ quand est-ce que vous avez participé à une réunion pour la dernière fois ?

⇒ selon vous que faudrait-il changer/améliorer ?

✓ Faut-il embaucher un animateur pour l'association ?

✓ Vous : êtes-vous prêt à participer à une présentation d'animaux sur une manifestation ? à donner un coup de main ? à amener des animaux ? Pourquoi ?

⇒ Le plus important, selon vous, pour l'association : surtout la communication sur la race ? ou surtout l'organisation de la sélection, des accouplements .. ?

⇒ Le plus important : travailler sur la conservation (garder des souches, des animaux bien conformés) ou sur le développement de la race (plus d'animaux)..

### **Institut de l'élevage**

⇒ avez-vous connaissances des travaux qu'il réalise ?

⇒ Que font-ils ? est-ce que cela vous sert ?

⇒ Savez-vous ce qu'est un OS (organisme de sélection)..

- selon vous à quoi sert-il ?

-comment pourrait-il améliorer son action ? Sélection ? Référencement ? Conseil ?

### **Conservatoire**

⇒ connaissez-vous cette association ? Son rôle ?

⇒ qu'est-ce qui vous semble important pour l'avenir de cette vache ?

⇒ utilisez-vous le système de remboursement des IA ?

**Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration**

Annexe 3 : Structure de la grille semi synthétique de dépouillement des enquêtes

<b>Thèmes</b>	Eleveur 1	Eleveur 2	Eleveur 4	....	Synthèse
<b>EXPLOITATION (indiv, ha,...)</b>					
-Année d'installation					
-Productions					
-Cultures					
-Activités extérieures					
<b>VACHES BEARNAISES (Nombre, année 1<sup>ère</sup>,...)</b>					
-Motivations					
<b>-CONDUITE (périodes dedans/dehors)</b>					
-Alimentation					
-Reproduction					
-Sanitaire					
-Commercialisation					
-Points forts/faibles de la race					
-Futur du troupeau					
<b>ACCOMPAGNEMENT</b>					
-Association					
-Institut de l'élevage					
-Conservatoire					

## Annexe 4 : Grille synthétique des enquêtes

### Tableau 1

Éléments de caractérisation des élevages de béarnaises																		
ELV	Instal	Statut	OTEX	Syst fourr	SAU (ha)	Référence laitière	Nombre d'UGB totale	NUGB	Importance troupeau béarnais/principale	PCBear	UGB béarnais	Taille du troupeau béarnais	Nbear	AncBea	EVOL	Motiv	Persimpl	Implpass
1	I5-9	DA	OL	Herbe	28	12700	43,47	UGB10-50	16,10%	PC10-50	7	>10	N++	Anc5-10	E+	Mrap	PI++	IM+
2	I>10	AP	OL	Herbe	30	35000-40000	59,11428571	UGB>50	1,69%	PC<10	1	1-2	N--	Anc0-5	E+	Mcons	Plint	IM--
3	I>10	DA	BA	Maïs	7		3	UGB<10	100,00%	PC>50	3	3-5	N+	Anc5-10	E=	Mcons	Plint	IM+
4	I5-9	Autre	OL	Maïs-Herbe	45	65000	73	UGB>50	11,78%	PC10-50	8,6	6-10	N+	Anc5-10	E+	Mrap	PI++	IM++
5	I>10	AP	OL	Herbe	47	50000	74,1	UGB>50	1,35%	PC<10	1	1-2	N--	Anc5-10	E=	Mcons	PIND	IM--
6	I>10	AP	BA	Maïs-Herbe	19		19,8	UGB10-50	5,05%	PC<10	1	1-2	N--	Anc5-10	E=	Mcons	PI++	IM++
7	I>10	AP	OL	Maïs-Herbe	90	75000	122,2	UGB>50	2,95%	PC<10	3,6	3-5	N+	Anc>10	E=	Mpas	PIND	IM--
8	I>10	AP	OL	Herbe	35	65000	103	UGB>50	2,52%	PC<10	2,6	1-2	N+	Anc0-5	E=	Mpas	PIND	IM--
9	I1-5	AP	BL	Maïs	90	100000	143	UGB>50	0,70%	PC<10	1	1-2	N--	Anc0-5	E=	Mcons	PIND	IM--
10	I>10	AP	OL	Herbe	60		92,9	UGB>50	14,64%	PC10-50	13,6	>10	N++	Anc>10	E+	Mcons	PI++	IM++
11	I>10	DA	BA	Herbe	10		40,8	UGB10-50	17,16%	PC10-50	7	>10	N++	Anc>10	E=	Mcons	PI++	IM+
12	Non	AP	Cul	Maïs-Herbe	38		30,6	UGB10-50	0,00%	PC<10	0	0	0	Anc0-5	E+	Mrap	PI++	IM--
13	I5-9	DA	BA	Maïs-Herbe	16		14,2	UGB10-50	95,77%	PC>50	13,6	>10	N++	Anc5-10	E=	Mpas	PI++	IM+
14	I1-5	AP	Cap	Herbe	17		22,7	UGB10-50	89,87%	PC>50	20,4	>10	N++	Anc0-5	E+	Mrap	PI++	IM++
15	I>10	DA	Au	Maïs	21		5,16	UGB<10	23,26%	PC10-50	1,2	1-2	N--	Anc0-5	E+	Mcons	PI++	IM--
16	I>10	AP	OL	Herbe	15	15000	36,7	UGB10-50	13,62%	PC10-50	5	6-10	N+	Anc>10	E=	Mcons	Plint	IM+
17	I>10	DA	BA	Herbe	11		50,4	UGB>50	14,29%	PC10-50	7,2	6-10	N+	Anc>10	E+	Mpas	PI++	IM--
18	I1-5	AP	BA	Herbe	21		30,8	UGB10-50	9,74%	PC<10	3	3-5	N+	Anc0-5	E+	Mcons	PIND	IM--
19	I>10	AP	OL	Herbe	42	52000	91,8	UGB>50	4,36%	PC<10	4	3-5	N++	Anc5-10	E+	Mrap	PIND	IM--
20	I>10	AP	Cul	Herbe	30		4	UGB<10	75,00%	PC>50	3	3-5	N+	Anc>10	E=	Mcons	Plint	IM+
21	I>10	AP	BA	Maïs-Herbe	50		40	UGB10-50	5,00%	PC<10	2	1-2	N--	Anc0-5	E+	Mcons	PI++	IM+
22	I5-9	AP	OL	Maïs	45	150000	111,5	UGB>50	2,69%	PC<10	3	3-5	N+	Anc0-5	E+	Mcons	PIND	IM+
23	I>10	AP	BL	Herbe	36	110000	33	UGB10-50	6,06%	PC<10	2	1-2	N--	Anc0-5	E+	Mcons	PI++	IM--
24	I>10	Ret	BL	Herbe	27	84000	38,4	UGB10-50	2,60%	PC<10	1	1-2	N--	Anc0-5	E=	Mpas	PIND	IM--
25	I>10	AP	BA	Herbe	20		18	UGB10-50	22,22%	PC10-50	4	6-10	N+	Anc0-5	E=	Mrap	PIND	IM--
26	I>10	AP	BA	Herbe	30		33	UGB10-50	6,06%	PC<10	2	1-2	N--	Anc5-10	E=	Mcons	Plint	IM--
27	I>10	AP	OL	Maïs-Herbe	50	35000-40000	115,4	UGB>50	0,87%	PC<10	1	3-5	N+	Anc5-10	E+	Mpas	PIND	IM--
28	I>10	DA	Au	Herbe	10		19,26	UGB10-50	20,77%	PC10-50	4	3-5	N+	Anc5-10	E=	Mpas	PIND	IM--
29	I1-5	Autre	OA	Maïs-Herbe	20		6,23	UGB<10	80,26%	PC>50	5	3-5	N+	Anc5-10	E=	Mcons	PI++	IM--
30	I>10	Ret	BA	Herbe	3		3,45	UGB<10	57,97%	PC>50	2	1-2	N--	Anc5-10	E=	Mpas	PIND	IM--
31	I>10	Ret	BA	Herbe	14		12,2	UGB10-50	91,80%	PC>50	11,2	>10	N++	Anc>10	E=	Mcons	PI++	IM++
32	I>10	Ret	BA	Herbe	8,4		19,8	UGB10-50	100,00%	PC>50	19,8	>10	N++	Anc>10	E=	Mpas	PI++	IM++

### Légende :

- **ELV** : Numéro donné à l'éleveur
- **Instal** : La date d'installation de la personne.
- **Statut** : Situation actuelle de l'enquêté
- **OTEX** : Orientation technique dominante de l'exploitation.
- **NUGB** : Nombre d'UGB totales de la ferme.
- **PCBear** : Pourcentage que représente l'atelier béarnais (en nombre d'UGB).
- **Taille** : Taille du troupeau béarnais
- **AncBea** : Nombre d'années que la personne élève des vaches béarnaises
- **EVOL** : Evolution potentielle de la taille du troupeau béarnais sur l'exploitation.
- **Motivation** : Cause principale expliquant le choix de la race béarnaise.
- **Commer** : Type de commercialisation des produits.
- **Persimpl** : Perspective d'implication dans l'association.
- **Implpas** : Implication passée dans l'association

Tableau 2

Pratiques d'élevage																			
ELV	Nbre vaches	Nbre veau	estive	Dist ferm-estiv	alt moyen estiv	Hivernage	Complément	Motivation	Type ration (mère)	Type repro	Estimation âge d'abattage	Estimation Poids d'abattage	Estimation poids moyen à l'abattage (en kg carcasse)	Estimation poids vif	Estimation du GMQ (kg/jour)	Commer	nombre traitement récurrent	Prix pratiqué en vente directe (€/kg)	Prix pratiqué en vente directe (€/kg)
1	7	4	Oui	20-30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mrap	Foin +Céréal+tourteaux	A béarnais ou MN béarnai	5-6	<110kg	90	144	0,87	VD	1	10	≤10€
2	1	1	Non			Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais	5-6	NSP	NSP	NSP	NSP	VD	1	10	≤10€
3	3	2	Oui	>30km	1000-1500m	Extér	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais	5-6	>130kg	140	224	1,36	Bo	1	NSP	NSP
4	8	4	Oui	>30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mrap	Foin	IA béarnais	5-6	>130kg	130	208	1,26	Bo	1	13	13-15€
5	1	1	Oui	20-30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais ou MN blond	5-6	<110kg	100	160	0,97	Maq	1	NSP	NSP
6	1	1	Non			Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais	5-6	>130kg	138	220,8	1,34	AC	1	NSP	NSP
7	3	2	Oui	>30km	1000-1500m	Bâtim	Non	Mautre	Ensilage	IA béarnais ou MN blond	5-6	NSP	NSP	NSP	NSP	AC	1	10	≤10€
8	2	1	Oui	20-30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais ou MN blond	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Non	0	NSP	NSP
9	1	1	Oui	>30km	>1500m	Bâtim	Non	Mautre	Ensilage	IA béarnais ou MN blond	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Non	1	NSP	NSP
10	13	6	Oui	20-30km	>1500m	Extér	Non	Mautre	Foin seul	MN béarnais	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Maq	1	NSP	NSP
11	10	5	Oui	>30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin +Regain/enrub	IA béarnais	<5	110-130kg	112	179,2	1,19	VD	1	12	11-12€
12	0	0	Non			Extér	Non	Mrap	Foin	IA béarnais	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Non	0	NSP	NSP
13	15	7,5	Oui	>30km	1000-1500m	Extér	Non	Mpas	Foin	IA béarnais	5-6	110-130kg	120	192	1,16	Bo	0	NSP	NSP
14	18	9	Oui	10-20km	1000-1500m	Bâtim	Oui	Mrap	Foin	IA béarnais	5-6	>130kg	140	224	1,36	VD	1	14	13-15€
15	0	0	Non			Extér	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Non	1	NSP	NSP
16	4	2	Oui	>30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin	MN béarnais	>6	110-130kg	115	184	0,88	VD	0	11	11-12€
17	7	4	Oui	NSP	NSP	Extér	Non	Mautre	Foin	IA béarnais	5-6	>130kg	140	224	1,36	Bo	1	NSP	NSP
18	3	2	Oui	NSP	NSP	Bâtim	Non	Mautre	Foin	IA béarnais	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Non	0	NSP	NSP
19	4	2	Oui	>30km	1000-1500m	Bâtim	Oui	Mrap	Foin +Regain/enrub	IA béarnais	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	Maq	1	NSP	NSP
20	2	1	Non			Extér	Non	Mautre	Foin seul	MN béarnais	5-6	NSP	NSP	NSP	NSP	Maq	1	NSP	NSP
21	2	1	Oui	20-30km	>1500m	Bâtim	Non	Mautre	Ensilage	IA béarnais	5-6	NSP	NSP	NSP	NSP	Bo	1	NSP	NSP
22	3	2	Oui	10-20km	>1500m	Bâtim	Non	Mautre	Ensilage	IA béarnais	>6	NSP	NSP	NSP	NSP	VD	1	NSP	NSP
23	2	1	Non			Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	VD	0	NSP	NSP
24	1	0,5	Oui	<10km	1000-1500m	Bâtim	Oui	Mpas	Foin	IA béarnais ou MN blond	NSP	NSP	NSP	NSP	NSP	AC	1	NSP	NSP
25	4	2	Non			Bâtim	Non	Mrap	Foin+ Regain/enrub	IA béarnais ou MN blond	5-6	<110kg	100	160	0,97	Maq	1	NSP	NSP
26	2	1	Oui	<10km	1000-1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais ou MN blond	5-6	>130kg	145	232	1,41	VD	1	9	≤10€
27	1	0,5	Oui	<10km	<1000m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin	IA béarnais ou MN blond	<5	NSP	NSP	NSP	NSP	Maq	1	NSP	NSP
28	4	2	Non			Extér	Non	Mautre	Foin seul	IA béarnais	<5	NSP	NSP	NSP	NSP	AC	1	NSP	NSP
29	5	3	Non			Bâtim	Oui	Mautre	Foin +Céréal+tourteaux	IA béarnais	5-6	NSP	NSP	NSP	NSP	AC	1	NSP	NSP
30	2	1	Non			Bâtim	Non	Mautre	Foin seul	IA béarnais	>6	110-130kg	113	180,8	0,86	Maq	1	NSP	NSP
31	10	5	Oui	10-20km	1000-1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin	MN béarnais	5-6	>130kg	142	227,2	1,38	Bo	1	7	≤10€
32	17	8,5	Oui	>30km	>1500m	Bâtim	Oui	Mautre	Foin +Céréal+tourteaux	A béarnais ou MN béarnai	>6	<110kg	100	160	0,76	VD	0	10	≤10€

Annexe 5 : Résultats du test pour vérifier la représentativité de l'échantillon enquêté (32 personnes)

**Test de comparaison de proportion pour tester la représentativité de l'échantillon**

**Résultats pour  $\geq 1$  et  $\leq 3$ :**

Test du khi<sup>2</sup> :

Khi <sup>2</sup> (Valeur observée)	1,325
Khi <sup>2</sup> (Valeur critique)	3,841
DDL	1
p-value	0,250
alpha	0,05

Interprétation du test :

H0 : Les proportions sont égales.

Ha : Au moins une proportion est différente d'une autre.

Etant donné que la p-value calculée est supérieure au niveau de signification seuil alpha=0,05, on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle H0.

Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H0 alors qu'elle est vraie est de 24,98%.

**Résultats pour  $\geq 4$  et  $\leq 7$ :**

Test du khi<sup>2</sup> :

Khi <sup>2</sup> (Valeur observée)	0,376
Khi <sup>2</sup> (Valeur critique)	3,841
DDL	1
p-value	0,540
alpha	0,05

Interprétation du test :

H0 : Les proportions sont égales.

Ha : Au moins une proportion est différente d'une autre.

Etant donné que la p-value calculée est supérieure au niveau de signification seuil alpha=0,05, on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle H0.

Le risque de rejeter l'hypothèse nulle  $H_0$  alors qu'elle est vraie est de 53,99%.

**Résultats pour  $\geq 8$  et  $\leq 11$ :**

Test du  $\chi^2$  :

---

	0,06
Khi <sup>2</sup> (Valeur observée)	3
	3,84
Khi <sup>2</sup> (Valeur critique)	1
DDL	1
	0,80
p-value	1
alpha	0,05

---

Interprétation du test :

$H_0$  : Les proportions sont égales.

$H_a$  : Au moins une proportion est différente d'une autre.

Etant donné que la p-value calculée est supérieure au niveau de signification seuil  $\alpha=0,05$ , on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle  $H_0$ .

Le risque de rejeter l'hypothèse nulle  $H_0$  alors qu'elle est vraie est de 80,11%.

**Résultats pour  $\geq 12$  et  $\leq 15$ :**

Test du  $\chi^2$  :

---

Khi <sup>2</sup> (Valeur observée)	0,655
Khi <sup>2</sup> (Valeur critique)	3,841
DDL	1
p-value	0,418
alpha	0,05

---

Interprétation du test :

$H_0$  : Les proportions sont égales.

$H_a$  : Au moins une proportion est différente d'une autre.

Etant donné que la p-value calculée est supérieure au niveau de signification seuil  $\alpha=0,05$ , on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle  $H_0$ .

Le risque de rejeter l'hypothèse nulle  $H_0$  alors qu'elle est vraie est de 41,82%.

### Résultats pour $\geq 20$ et $\leq 23$ :

Test du khi<sup>2</sup> :

---

Khi <sup>2</sup> (Valeur observée)	0,063
Khi <sup>2</sup> (Valeur critique)	3,841
DDL	1
p-value	0,801
alpha	0,05

---

Interprétation du test :

H<sub>0</sub> : Les proportions sont égales.

H<sub>a</sub> : Au moins une proportion est différente d'une autre.

Etant donné que la p-value calculée est supérieure au niveau de signification seuil  $\alpha=0,05$ , on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub>. Le risque de rejeter l'hypothèse nulle H<sub>0</sub> alors qu'elle est vraie est de 80,11%.

## **Présentation de l'association pour la sauvegarde de la race bovine béarnaise**

### ➤ Siege social

Association de Sauvegarde de la Race Bovine Béarnaise  
Chez Bernard MORA  
Arros, 64660 ASASP-ARROS

### ➤ Objectifs de l'association

L'association pour la sauvegarde de la race bovine béarnaise est née en 2003 dans le but principal de protéger une race bovine rustique et menacée d'extinction.

A l'origine elle a pour objet :

- L'organisation d'évènements liés aux élevages de la race bovine béarnaise
- De promouvoir une ville, une région, des élevages à préserver, des produits du terroir et les savoir-faire pouvant s'y rapporter
- De réunir des personnes, des idées, des cultures, des énergies différentes (SATUTS de 2003)

Aujourd'hui, à la mission de conservation viens s'ajouter un projet de valorisation de la viande de veau béarnais visant à améliorer la valeur ajoutée de cet atelier et garantir aux éleveurs un revenu correct de cette activité (en atelier principal ou secondaire).

## **Identification des animaux**

L'article R.\* 653-16 du **décret n° 2003-851 du 1er septembre 2003 précise que** tout animal né sur une exploitation agricole doit être déclaré sous 7 jours à l'organisme départemental chargé de l'identification pérenne généralisée. Ils doivent être identifiés par bouclage à l'oreille du numéro IPG à dix chiffres selon la réglementation en vigueur. Les boucles perdues au cours de la vie de l'animal sont remplacées dans les meilleurs délais. De plus l'éleveur s'assure de maintenir à jour les passeports et registres des animaux présents sur son exploitation.

## **Les critères de sélection des animaux**

Il est nécessaire de se poser les questions suivantes :

**Nécessité de pureté des animaux ?**

**Nécessité d'une inscription de l'animal à la certification de parenté ?**

**Sinon quel pourcentage de croisement est toléré ? Avec quelles races (lourdaise, pyreneica,...) ?**

**Quelle zone géographique de naissance et d'élevage ?**

## **Les conditions d'élevage des animaux**

Pour les génisses et les adultes

### **L'alimentation :**

Conformément à la réglementation européenne et notamment la directive n° 88-186 CEE, il est interdit à l'éleveur d'administrer à ces animaux (pendant toute la durée de sa vie) des anabolisants, des bêta-agonistes et les autres substances à effet hormonal ou thyrostatique et ce quel que soit leur mode d'administration. De plus, les aliments

composés ne doivent pas contenir de farine de viandes, de farine d'os, de farines de viande et d'os ainsi que toute autre protéine d'origine animale

Les enquêtes ont révélé que tous les éleveurs utilisaient au maximum l'herbe disponible durant la période estivale (la pratique du zéro pâturage n'existe pas sur les 32 enquêtes réalisées). Ce qui se traduit par le fait que les vaches adultes passent environ 8 mois en extérieur à pacager. Lorsque que les vaches ne sont pas en estive, elles pacagent sur des terrains communaux, des prairies naturelles (26 cas sur 32) ou des prairies temporaires (6 cas sur 32).

Pour cette partie les questions à se poser sont les suivantes :

Définir une durée de pâturage minimale ? (exemple entre 4 et 10 mois en extérieur)

Quel type de prairie spécifique ? (permanente ou temporaire)

Quelles espèces autoriser dans le cas des prairies temporaires ?

Chargement maximum (UGB/ha) ? Si oui de combien ?

Autorisation de fertilisation des prairies avec des engrais de synthèse ?

#### **Pour l'alimentation hivernale :**

Les 32 entretiens éleveurs ont permis de décrire les modes d'alimentation des animaux durant la période hivernale. Tout d'abord, près de 75% des personnes questionnées maintiennent leurs animaux en bâtiment durant tout l'hiver (pratique qui concerne 72% des effectifs recensés lors des entretiens).

Ensuite, au niveau alimentaire, pour **19 personnes sur 32**, la ration hivernale est composée de **foin** distribué quasiment « à volonté » et de **concentrés type maïs plus du tourteau soja, colza (concerne 57% des effectifs de bovins)**.

La distribution **d'ensilage de maïs** n'a été recensée que chez **4 éleveurs sur 32**. Ce type d'aliment n'est distribué qu'à **6% des effectifs bovins de l'étude**.

Certaines personnes (**5/32**) utilisent du **regain ou de l'enrubanné** comme aliment concentré. Cette pratique concerne **23% des bovins de l'étude**. Cependant pour la future charte d'élevage, il est important de se demander s'il ne vaut mieux pas enrubanner du fourrage que de le perdre.

Pour cette partie il est donc important de se demander :

Autorisation de l'ensilage ? Si oui dans quelle proportion, pourcentage de la ration ?

Utilisation de l'enrubanné (il vaut mieux cela que perdre du foin) ? Dans quelles quantités ?

Quels types de prairies utiliser ?

Obligation de laisser à disposition une aire de parcours durant l'hiver ?

Quels types de concentrés autorisés ? (graines de céréales, aliment du commerce, ...)

Autoconsommation ou production locale de ces concentrés ?

Autorisation du tourteau de soja ?

#### **Les soins vétérinaires**

Conformément à l'arrêté du 14 novembre 2014 paru dans le journal officiel n°0272 du 25 novembre 2014 : les opérations de prophylaxie doivent être réalisées annuellement par les services vétérinaires et les interventions sanitaires doivent être notées et datées sur un document d'enregistrement sanitaire d'élevage qui doit rester dans l'exploitation.

Les analyses obligatoires sont effectuées. En fonction du règlement sanitaire départemental, elles concernent la recherche des maladies réglementées comme la tuberculose, la leucose, la brucellose, l'IBR, l'hypodermose...

Toutes les ordonnances doivent être conservées 12 mois après la date d'abattage des animaux.

Tout traitement nécessaire est effectué sous contrôle vétérinaire avec une ordonnance remise à l'éleveur. Celle-ci comporte impérativement l'identité de l'animal, le motif du traitement et le temps d'attente entre traitement et abattage

### Pour les veaux

#### **Alimentation**

Chez tous les éleveurs rencontrés la base de l'alimentation des veaux est dans 100% des cas le lait tété au pis de sa mère (aucun n'utilise de lait en poudre). Il est toutefois intéressant de noter que **7 personnes parmi les 25 personnes pratiquant la finition distribuent des céréales** (principalement du maïs) aux veaux lors des **2 mois de finition** afin d'assurer un niveau de gras à la viande convenable.

Il est donc normal de se demander si :

**Autorisation de tantes pour compléter les veaux (pour plus de gras) ? Combien ? Quelles races autoriser/tolérer ?**

**Autorisation des concentrés en finition ? Quels types (céréales, commerce, ...) ? Sur quelle durée ?**

**Quelle dose de concentrer tolérer ? Définition d'une fourchette ?**

**Obligation de laisser les veaux fermés ou non ?**

#### **Les mouvements d'animaux entre élevages**

Conformément aux règles applicables depuis 09/1998, toute entrée ou sortie (y compris les prêts et mises en pension) d'un bovin doit être déclarée à l'EDE sous 7 jours.

Les déclarations de mouvements peuvent être réalisées sur les notifications « papier », par minitel, par envoi de fichiers informatiques ou en ligne par internet. Elles doivent comporter les dates d'entrée ou de sortie des animaux.

Les passeports des bovins sont édités par l'EDE après accord de la Base de Données Nationales l'Identification.

Pour les mises en pension, sur le plan sanitaire une visite d'introduction s'impose à la suite de chacun de ces mouvements. Il est toutefois possible de demander une dérogation en adressant au GDS qui fera suivre à la DDSV (Direction Départementale des Services Vétérinaires) le formulaire de "demande sanitaire (...) pour la mise en pension de bovins". Lorsque la DDSV valide la demande, l'éleveur bénéficie d'une dérogation pour la réalisation des prises de sang d'introduction pour les bovins inscrits sur la demande

#### **L'abattage**

Pour l'âge d'abattage des veaux béarnais, l'enquête a permis de mettre en lumière le fait qu'il existait 2 types d'animaux différents. En effet, **16 des éleveurs sur 23** abattent leurs bêtes à un âge de **5-6 mois**. Ceci est principalement que ce type de veaux est ensuite vendu en vente directe en colis. Les agriculteurs veulent donc produire de petits morceaux de viande, plus facile à commercialiser.

Le second type de veau est celui de **8 mois (4/23)**. Dans ce cas, il est généralement destiné à la vente en grande surface et il est alors demandé à l'agriculteur de produire de grosse pièces de viande d'où un allongement du temps d'élevage.

Pour cette partie les questions à se poser sont les suivantes :

Définition d'un âge d'abattage ? Où d'une fourchette ?

Obligation d'abattage dans un abattoir local ? Lequel (Oloron, Mauléon, ...) ?

## Carcasse

Concernant le poids carcasse, les interviews ont montré qu'il existait une forte variabilité pour ce critère (de 100kg carcasse à 7 mois à 145kg carcasse à 5-6 mois).

Pour ce critère, deux éléments des enquêtes sont important à mettre en avant. Tout d'abord le fait que **7/15 éleveurs** font état de **poids supérieurs à 130kg carcasse** pour des veaux de 5-6 mois. Le second, le fait que **17 personnes sur 32 n'ont pas su dire le poids** de leur animal à l'abattage. Car ils les vendent à des maquignons ou bien qu'ils n'ont pas encore eu de produits mâle à commercialiser. Ce dernier chiffre vient appuyer le fait qu'il est difficile de dire aujourd'hui quel est le poids moyen d'un veau à a vente.

Pour cette partie les questions à se poser sont les suivantes :

Définition d'un poids carcasse à atteindre ? Ou non ? Définition d'une fourchette ?

Définition d'une classe à atteindre ? (E, U, R, O, P ) et d'un état d'engraissement ?

## Les conditions de vente au consommateur

Concernant les modes de commercialisation des produits béarnais, il ressort des entretiens plusieurs réseaux de vente. Tout d'abord **la vente directe, elle est pratiquée par 9 éleveurs sur les 32 rencontrés** et ces derniers commercialisent dans 8 cas sur 9 sous la forme de caissette de 5 ou 10 kilos. Les veaux sont généralement abattus à Oloron ou Mauléon-Licharre. Les entretiens ont également révélés que les prix pratiqué en vente directe sont **inférieur à 10 €/kg dans 6 cas sur 9** (tandis qu'en Blonde d'Aquitaine ces dernier se situe d'avantage autour des 12 €/kg).

Le second réseau de vente est celui du **maquignon (7/32)**, dans ce cas les animaux sont vendu en vif aux alentours de 400-500€ selon l'état de la bête (environ 5€/kg carcasse).

Enfin le dernier mode de commercialisation, avec **6 cas sur 32**, est la vente au **boucher** d'Oloron Tony DOURAU. Ce dernier achète les veaux à un prix net pour l'agriculteur de **7,20€/kg carcasse** puis qu'il prend à sa charge les frais d'abattage et de transport jusqu'à sa boucherie.

Il ressort donc de ce paragraphe qu'il existe de nombreux réseaux de commercialisation qui pratiquent chacun leur propre politique de prix (carcasse, sous vide, ...). Et que la vente directe est le moyen de vente favorisé par les éleveurs de vaches béarnaises.

Pour cette partie les questions à se poser sont les suivantes :

Accord sur une base de prix carcasse ? (prix net dourau, prix carcasse, prix 1/4 carcasse, prix sous vide, ...)

Définition de fourchettes de prix ? Avec différentes classes ?

Affichage lors de la vente si produit issu de race pure ? De croisement ? Avec quelles races ?

Pour les génisses, accord sur un prix de vente ? Sur quoi sur quels critères se baser ?

Annexe 7 : Formulaire de dépôt d'une marque à l'INPI



15 rue des Minimes - CS 50001 - 92677 COURBEVOIE Cedex  
 Pour vous informer : INPI Direct 0820 210 211  
 Pour déposer par télécopie : +33 (0)1 56 65 66 00

**MARQUE DE FABRIQUE,  
 DE COMMERCE OU DE SERVICE**



Code de la propriété intellectuelle - Livre VII

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT**

Confirmation d'un dépôt par télécopie

Page 1/2

Vos références pour ce dossier :

MA 482-1/01-2014

<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Réservé à l'INPI</div>	
<p><b>N° NATIONAL</b> (à rappeler dans toute correspondance)</p> <p>DATE ET LIEU DE DÉPÔT</p>	<p><b>1 NOM ET ADRESSE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE              À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE</b></p> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>
<p><b>2 DÉPOSANT(S)</b> Énoncer dans l'ordre : nom (à souligner) et prénoms ou dénomination ou raison sociale et forme juridique ; domicile ou siège</p> <div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div> <p style="text-align: right; font-size: small;">En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite» <input type="checkbox"/> n° SIREN                    </p>	
<p><b>3 MODÈLE DE LA MARQUE</b> (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>	<p><b>5 PRODUITS ET SERVICES</b></p> <div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div> <p style="text-align: right; font-size: small;">En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite» <input type="checkbox"/></p>
<p><b>4 BRÈVE DESCRIPTION DE LA MARQUE ET DE SES COULEURS :</b></p> <p>- Marque <input type="checkbox"/> sonore <input type="checkbox"/> comportant un hologramme  <input type="checkbox"/> tridimensionnelle <input type="checkbox"/> déposée en couleurs</p> <p>- Autres caractéristiques de la marque (le cas échéant TRADUCTION, TRANSLITTÉRATION)</p>	<p><b>6 CLASSE(S)</b></p> <div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>
<p><b>7</b> <input type="checkbox"/> <b>DÉPÔT EFFECTUÉ EN MÊME TEMPS QUE LA DÉCLARATION DE RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE N° :</b></p>	<p><b>8</b> <input type="checkbox"/> <b>DEMANDE DIVISIONNAIRE</b></p> <p>Date de dépôt de la demande initiale :                    </p> <p>N° national :</p>

**MARQUE DE FABRIQUE,  
DE COMMERCE OU DE SERVICE**

Code de la propriété intellectuelle - Livre VII

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT**

Confirmation d'un dépôt par télécopie

Page 2/2

Vos références pour ce dossier :

Réservé à l'INPI
N° NATIONAL (à rappeler dans toute correspondance)
DATE ET LIEU DE DÉPÔT

MA 482-2/01-2014

<p><b>9</b> <input type="checkbox"/> <b>MARQUE COLLECTIVE DE CERTIFICATION</b></p> <p>- Date d'agrément de l'organisme certificateur : <input type="text"/></p>	<p><b>10</b> <input type="checkbox"/> <b>PRIORITÉ REVENDIQUÉE</b></p> <p>Pays, date et n° de dépôt :</p>
---	--

**11 EXTENSION DE LA PROTECTION**

En cochant la (les) case(s) ci-après, le déposant manifeste l'intention d'étendre les effets de la demande d'enregistrement au(x) territoire(s) indiqué(s) avec le(s)quel(s) des accords d'extension sont en vigueur à la date du dépôt de la demande :

Nouvelle-Calédonie       Polynésie française

Si la (les) redevance(s) d'extension n'est (ne sont) pas acquittée(s) en même temps que la redevance de dépôt, la demande d'extension est réputée retirée.

**Si vous avez utilisé l'imprimé «Suite», indiquez le nombre de pages jointes**

**12 SIGNATURE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE**

**Nom :**  **Signature :**

**Qualité :**

**AIDE-MÉMOIRE RELATIF AUX PIÈCES À DÉPOSER**

- La présente demande d'enregistrement éventuellement accompagnée de pages «suite», l'ensemble étant à fournir en 5 exemplaires.
- Les imprimés doivent être remplis à l'encre noire en lettre d'imprimerie.
- La justification du paiement des redevances.
- **S'il est constitué un mandataire :** le pouvoir ou, en cas de pouvoir permanent, la copie de ce dernier rappelant son numéro d'enregistrement à l'INPI.
- **Si une priorité est revendiquée :** la copie officielle du dépôt antérieur, et, le cas échéant, la justification du droit de revendiquer la priorité : s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction.
- **Si le déposant est un étranger ni domicilié ni établi en France, et s'il n'en est pas dispensé par convention internationale :** la justification du dépôt régulier de la marque ou de son enregistrement dans le pays de son domicile ou de son établissement, et la justification de la réciprocité de protection accordée par ce pays aux marques françaises : s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction.
- **Si le caractère distinctif a été acquis par l'usage :** la justification de cet usage.
- **S'il s'agit d'une marque collective de certification :** le règlement d'usage et la justification d'agrément de l'organisme certificateur (pièces à fournir en 10 exemplaires).
- **ATTENTION :** Si le dépôt est effectué par télécopie, il y a lieu d'acquitter, la redevance supplémentaire de régularisation.

Réservé à l'INPI

N° NATIONAL  
(à rappeler dans toute correspondance)

DATE ET LIEU DE DÉPÔT

Dans l'ordre des rubriques à compléter, indiquer ci-après : le n° de la rubrique concernée, son titre, et les compléments.

**SIGNATURE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE**

Nom :

Signature :

Qualité :

**DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE MARQUE  
ANNEXE**

MA 462-A/07-2015

**Détail des redevances versées**

À remplir par le demandeur

Redevance de dépôt (jusqu'à 3 classes)	
Par classe de produits ou de services (au-delà de 3)	42 Euros x classe(s)
Régularisation d'un dépôt effectué par télécopie	
Extension à la Nouvelle-Calédonie	
Extension à la Polynésie française	
<b>TOTAL</b>	<b>Euros</b>

**Mode de règlement**

Mandat       Chèque       Virement       Autres :

Autorisation de prélèvement  
sur le compte client ouvert à l'INPI

Signature du représentant autorisant  
le prélèvement sur compte client

N° du compte :

Nom Prénom du signataire



**Vos références pour ce dossier**

*(facultatif)*

En cas de paiement par chèque, le reçu de paiement sera adressé uniquement à l'émetteur du chèque.

**1** NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE

▪	▪
▪	▪

NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE À QUI DOIT ÊTRE ADRESSÉ  
LE REÇU DE PAIEMENT (si différent du cadre 1)

▪	▪
▪	▪

## Table des annexes

Annexe 1: Projet de structuration imaginé par la Mission AgroAlimentaire Pyrénées.....	109
Annexe 2 : Guide d'entretien des éleveurs de Béarnaises .....	119
Annexe 3 : Structure de la grille semi synthétique de dépouillement des enquêtes.....	123
Annexe 4 : Grille synthétique des enquêtes .....	124
Annexe 5 : Résultats du test pour vérifier la représentativité de l'échantillon enquête (32 personnes) .....	126
Annexe 6 : Trame de la future charte de production .....	129
Annexe 7 : Formulaire de dépôt d'une marque à l'INPI.....	133